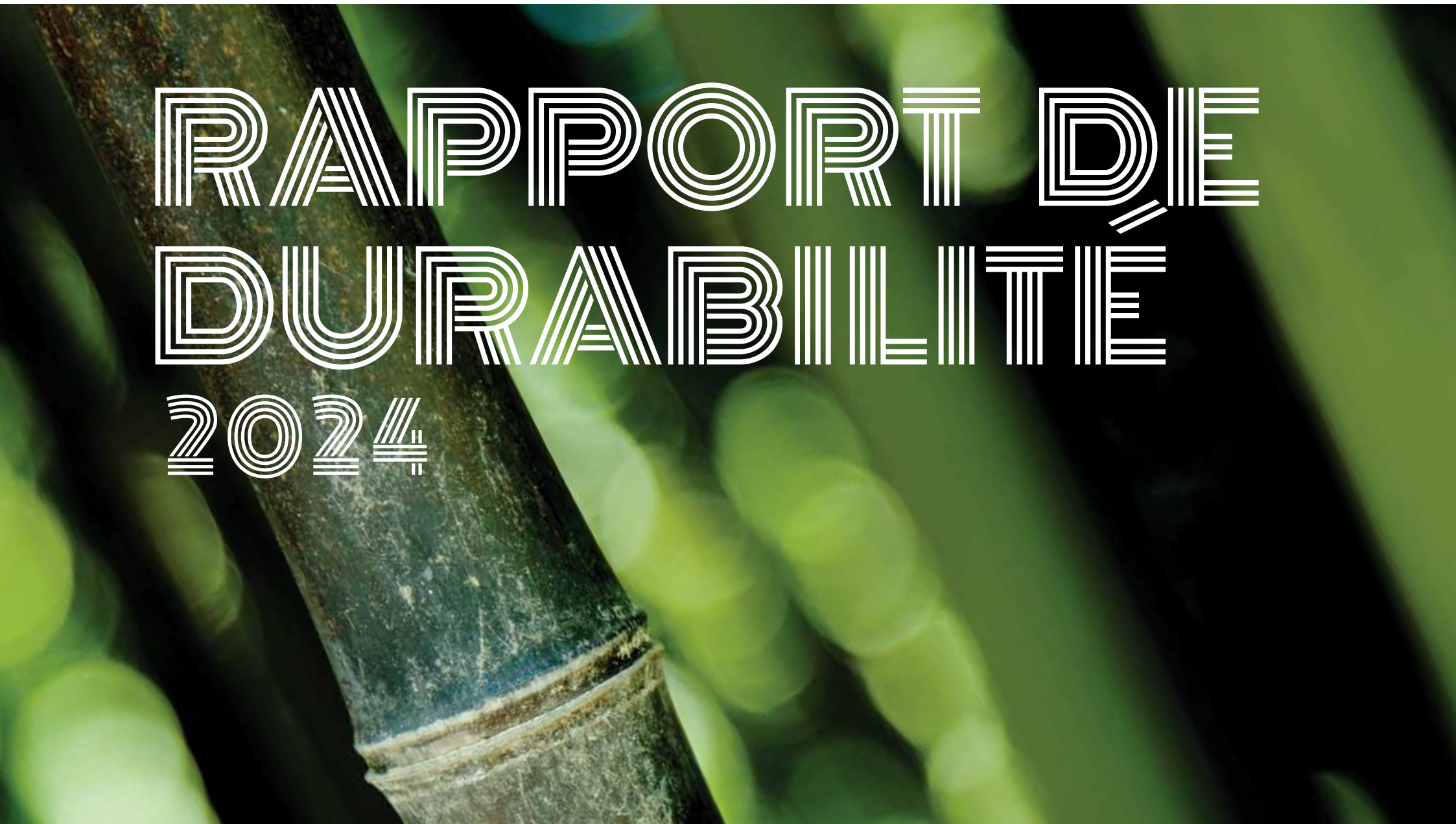




RAPPORT DE DURABILITÉ 2024



1.	LETTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	5
2	PROFIL DE L'ENTREPRISE	6
2.1	Identité de l'entreprise	7
2.2	Qui nous sommes	8
2.3	Produits et services offerts	9
2.4	Chaîne de valeur	11
2.5	Structure organisationnelle et gouvernance	14
2.6	Salariés et travailleurs non-salariés	16
2.7	Engagement de la gouvernance en faveur de la durabilité	18
3	MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	19
3.1	Normes utilisées	20
3.2	Période et fréquence du rapport	20
3.3	Gestion des retraitements et vérification externe	21
3.3.1	Retraitement des informations	21
3.3.2	Vérification externe	21
3.4	Approche de matérialité	22
3.4.1	Processus de détermination des impacts matériels	22
3.4.2	Thèmes matériels	22
3.5	Implication des parties prenantes	23
3.6	Limites du reporting	23
4	ANALYSE DE MATÉRIALITÉ	24
4.1	Thèmes matériels identifiés	25
4.2	Consultation des parties prenantes internes et externes	26
4.3	Carte de matérialité	28
4.4	Analyse des questionnaires	28
5	STRATÉGIE DE DURABILITÉ	33
5.1	Objectifs de l'entreprise, indicateurs clés de performance et projets futurs	34
6	ASPECT ÉCONOMIQUE	39
6.1	Performances économiques	40
6.2	Marchés desservis	41
7	ASPECT ENVIRONNEMENTAL	42
7.1	Matériaux	43
7.1.1	Matériaux utilisés dans le processus	43
7.1.1.1	Matériaux d'origine animale	45
7.1.1.2	Matériaux non renouvelables : produits chimiques et ZDHC	46
7.1.1.3	Matériaux non renouvelables : emballages	49
7.2	Consommation d'énergie	52
7.2.1	Consommation totale d'énergie interne	52
7.2.2	Électricité	54
7.3	Eau et effluents	55
7.4	Biodiversité	58
7.5	Émissions	60
7.5.1	COV	60
7.5.2	Empreinte carbone (CO ² éq)	60
7.5.3	Autres émissions	63
7.6	Déchets	64
8	ASPECT SOCIAL	68
8.1	Aspect social	69
8.2	Équilibre vie professionnelle/vie privée	70
8.3	Emploi	70
8.3.1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	70
8.3.2	Avantages accordés aux salariés	71
8.3.3	Congés parentaux	71
8.4	Santé et sécurité au travail	72
8.5	Formation et développement	73
8.6	Diversité et égalité des chances	74
8.7	Liberté d'association et négociation collective	76
8.8	Travail des enfants et travail forcé	76
8.9	Impact des produits sur la santé	77
9	RESPONSABILITÉ ENVERS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	78
9.1	Évaluation des fournisseurs	79
9.1.1	Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement	79
9.1.2	Traçabilité et suivi des matières premières	79
9.1.3	Évaluation des fournisseurs	80
10	COMMUNAUTÉ ET TERRITOIRE	84
10.1	Projets avec la communauté locale	85
10.2	Contributions économiques au territoire	86
10.3	Relations avec associations et consortiums	87
11	GOVERNANCE ET ÉTHIQUE	88
11.1	Gouvernance et éthique	89
11.2	Lutte contre la corruption	90
11.3	Code éthique et signalements	91
11.4	Comportement anticoncurrentiel	92
12	OBJECTIFS FUTURS ET PLAN D'AMÉLIORATION	93
13	INDICE DE CONTENU GRI	96
14	ANNEXES	106
14.1	Certifications	107



LETTRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Chers parties prenantes,

Dans un contexte mondial en constante transformation, nous croyons que la valeur économique ne peut être dissociée de la valeur sociale et environnementale. Pour nous, la durabilité n'est pas seulement un devoir éthique, mais un levier stratégique qui guide nos choix opérationnels, nos investissements ainsi que nos relations avec le territoire et avec toutes les personnes qui interagissent avec notre organisation.

Au cours de l'année, nous avons consolidé des actions déjà engagées et en avons entrepris de nouvelles, avec l'objectif d'améliorer nos performances environnementales, de valoriser notre capital humain, de garantir des conditions de travail équitables et sûres, et de contribuer positivement aux communautés dans lesquelles nous opérons.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous présentons le Rapport de durabilité 2024 d'**INiziative Conciarie Associate (INCAS)**, un document qui reflète notre engagement concret à construire un modèle d'entreprise responsable, transparente, tournée vers l'avenir et qui met en évidence le chemin que nous souhaitons parcourir aux côtés de nos parties prenantes, dans la conviction qu'un dialogue ouvert et constructif est le seul moyen de générer une véritable valeur partagée.

Notre engagement en faveur de la durabilité repose sur une vision stratégique à long terme, plaçant au centre la responsabilité sociale, environnementale et économique de l'entreprise.

- **Intégrité:** nous agissons avec transparence et dans le respect des règles, en pleine conscience de notre rôle social
- **Innovation:** nous investissons dans des technologies, des compétences et des processus capables de générer un développement qui conjugue croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement, dans le respect des générations futures.
- **Primauté de la personne:** nous valorisons les individus et favorisons un environnement de travail inclusif et sûr
- **Qualité et compétence:** nous opérons avec rigueur technique, professionnalisme et une attention constante à l'amélioration continue
- **Durabilité:** nous adoptons des pratiques responsables afin de réduire notre impact et préserver les ressources pour les générations futures

Ces principes inspirent notre manière d'entreprendre et se traduisent par des objectifs concrets impliquant l'ensemble de l'organisation, du sommet à la base.

Nous envisageons l'avenir avec la conviction que la durabilité n'est pas une destination, mais un processus fait de choix, d'écoute, de collaboration et d'évolution constante.

Filippo Rovini
Président



PROFIL DE L'ENTREPRISE

2.1

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

GRI 2-1, GRI 2-2

Incas fonde son activité sur le professionnalisme et la compétence qui, associés à la recherche et à l'innovation, constituent le fondement de son travail.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) est une société par actions enregistrée en Italie, dont le siège social et opérationnel se situe à Castelfranco di Sotto (province de Pise).

L'entreprise opère dans le secteur de la tannerie, offrant des cuirs tannés de haute qualité pour le secteur de la mode, à des clients actifs sur les marchés italiens et européens. Avec une présence consolidée tant à l'échelle nationale qu'internationale, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'adresse à un large éventail de parties prenantes, parmi lesquelles clients, fournisseurs, partenaires et communautés locales.

L'entreprise dispose d'une structure de gouvernance comprenant une équipe dirigeante responsable de la définition des orientations stratégiques, de la gestion opérationnelle et de la supervision des thèmes liés à la durabilité.

Le présent rapport de durabilité inclut les données et informations relatives à INiziative Conciarie ASsociate (Incas).

La durabilité représente pour INiziative Conciarie ASsociate (Incas) un pilier stratégique, intégré dans les processus décisionnels et la gestion quotidienne. L'organisation promeut une approche responsable et proactive vis-à-vis des thématiques environnementales, sociales et économiques, s'engageant en permanence à améliorer ses performances ESG (Environmental, Social and Governance).

QUINOUSSOMMES

GRI: 2-6

UNE RÉALITÉ EN ÉVOLUTION

1972

À Santa Croce sull'Arno (PI) :
naissance de
la tannerie Incas.

1983

Première expansion : l'activité
de production est transférée à
Castelfranco di Sotto (PI).
La nouvelle usine (11 000 m²)
est équipée des installations de
production les plus avancées
technologiquement de l'époque.

2000

Incas obtient la
certification UNI EN
ISO 9001 (Système de
gestion de la qualité).

2002

Deuxième extension : un nouveau
bâtiment est construit dans l'usine de
Castelfranco di Sotto,
complétant ainsi le premier
(environ 9 000 m²).

2007

La ligne **Hi-Co** voit le jour : un
cuir certifié exempt de métaux,
qui vaudra à l'entreprise une
prestigieuse mention en 2012
comme matériau compatible
avec les produits destinés à
l'enfance.

2008

Incas devient **INiziative
Conciarie ASsociate**, avec le
développement des divisions
Italtan et Il Veliero : la marque
historique, datant de 1955, est
rachetée par l'entreprise.

2012

Incas est citée dans le **Rapport
Green Italy 2012**, rédigé par
la Fondazione Symbola et
Unioncamere. Cette reconnaissance
est due, en particulier, à
l'engagement de l'entreprise
en faveur de la protection de
l'environnement et de la production
de cuirs libres de métaux,
conformes aux réglementations
les plus strictes applicables aux
produits pour enfants.

2020

La ligne Hi-Co évolue pour devenir
**Leather 40075: leather for
Earth**. La gamme de produits
40075 garantit le traitement
du cuir par tannage végétal-
organique ; le nom choisi souligne
une fois de plus l'engagement
constant d'Incas en faveur de
l'environnement et de la circularité.

2021

Premières trois années
d'activité analysées selon les
aux normes GRI pour le
reporting de durabilité
de l'entreprise en termes
économiques, sociaux et
environnementaux.

2024

Publication du premier
rapport de développement
durable conforme aux
normes GRI

2.3

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

GRI: 2-6

INiziative Conciarie Associate (Incas) propose une gamme articulée et spécialisée en cuir 100% Made in Italy, conçue pour répondre aux exigences du secteur de la chaussure et de la maroquinerie, à travers trois divisions de produits distinctes.

INCAS

Cuir naturel exclusif

INCAS s'est affirmée dans le monde grâce à un processus de tannage végétal avec des contenus techniques et qualitatifs uniques ainsi que respectueux de l'environnement. Les destinations d'usage possibles voient dans la chaussure, la maroquinerie et l'habillement les utilisations les plus répandues, avec possibilité de personnalisation en fonction des exigences du client.

ITALTAN

Cuirs pour l'habillement & petits veaux avec poil

La haute technologie des laboratoires de recherche et développement a permis de mettre au point des cuirs avec des caractéristiques de souplesse et de brillance rares. Les petits veaux avec poil et sans poil sont devenus un point de référence pour les plus grandes marques mondiales de la chaussure, maroquinerie et vêtements.



Cuirs traditionnels de haute qualité

High quality traditional leather ligne hyperprotéique à libération réduite des amines avec demi-veaux et veaux entiers tannés au chrome, caractérisée par une rondeur, élasticité, et fleur serré élevés grâce au processus innovant slow leather.

L'offre de produits se distingue pour la qualité, la durabilité environnementale entendue comme limitation de l'impact lié à la libération des amines, la traçabilité et l'innovation, et elle est destinée à des marchés situés principalement en Italie, avec une présence non mineure de marchés étrangers.





2.4

CHAÎNE DE VALEUR

GRI: 2-6

La chaîne de valeur d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) se compose d'une série d'étapes interconnectées qui contribuent à la création de valeur économique, sociale et environnementale de l'organisation. Les principales étapes de la chaîne de valeur comprennent:

- **Recherche et développement** – activités internes orientées vers l'innovation produit, l'efficacité des processus et l'intégration de critères de durabilité dès la phase de conception.
- **Approvisionnement** – sélection et gestion des fournisseurs selon des critères de qualité, de conformité réglementaire et de responsabilité sociale. Un point d'attention particulier concernant le cuir brut a été atteint grâce à la certification Animal Welfare, réalisée en collaboration avec l'ICEC. Grâce à cette analyse de risque personnalisée sur la chaîne d'approvisionnement spécifique à partir de laquelle s'approvisionne la tannerie (pays et lieux d'origine, abattoirs et élevages associés), Incas garantit que les fournisseurs adoptent de bonnes pratiques en matière d'élevage.
- **Production** – les processus de production, 100 % Made in Italy, sont localisés à Castelfranco di Sotto (PI) et respectent des normes strictes de sécurité, d'efficacité énergétique et de gestion environnementale.
- **Distribution et logistique** – gestion des flux de produits vers les clients nationaux et internationaux via un réseau logistique direct et des partenaires locaux, optimisant les délais, les coûts et les impacts environnementaux.
- **Services après-vente** – support technique et assistance client, visant à garantir la satisfaction de ces parties prenantes sur le long terme.

L'ensemble de la chaîne de valeur fait l'objet d'un suivi continu afin d'identifier des opportunités d'amélioration en matière de durabilité, d'efficacité opérationnelle et d'innovation. En particulier, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'engage dans des initiatives de collaboration avec partenaires, fournisseurs et clients pour promouvoir des pratiques durables tout au long du cycle de vie du produit/service.



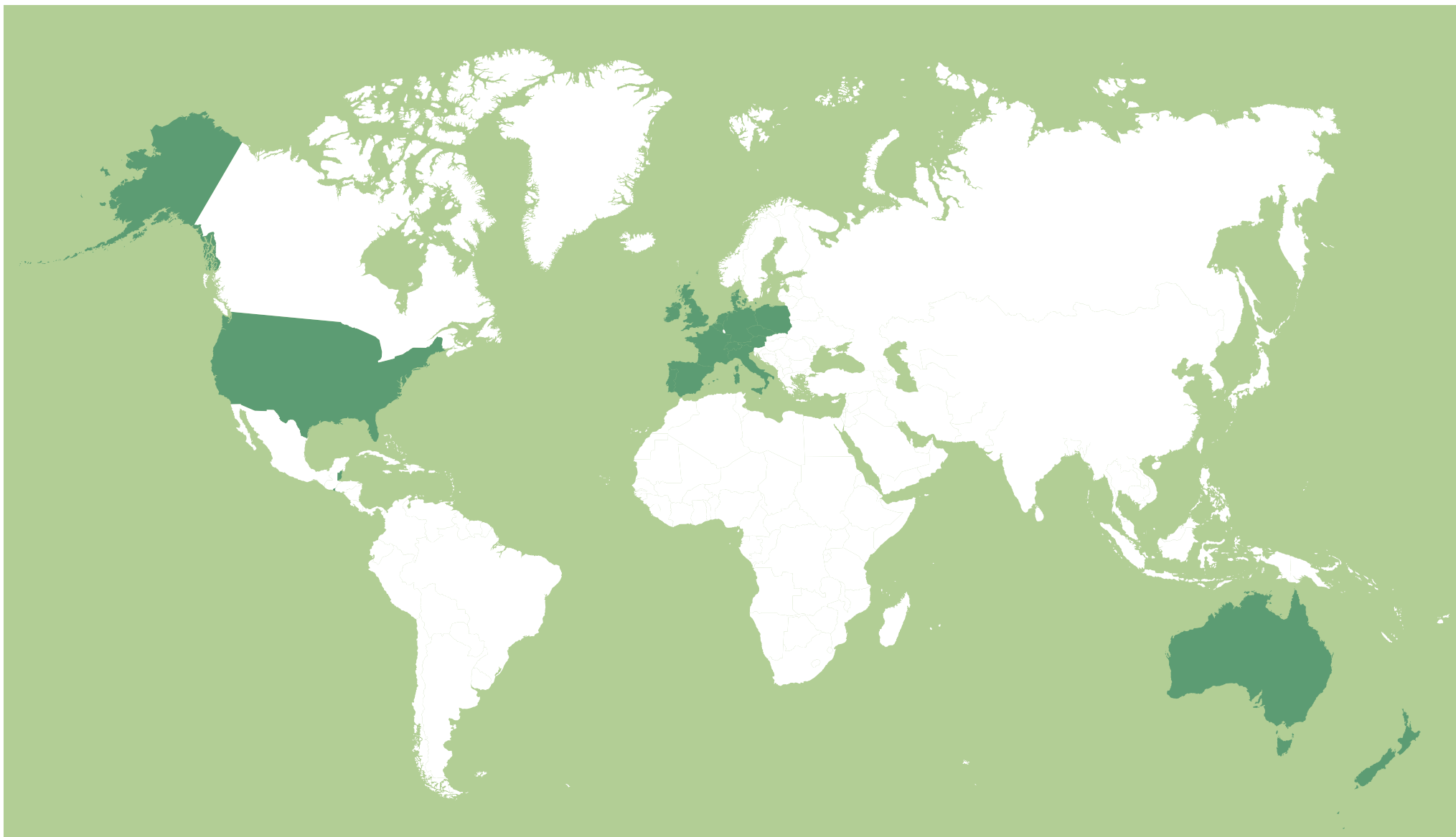
ACHATS DE CUIR BRUT AU COURS DE LA PÉRIODE DE TROIS ANNÉES DU REPORTING

PAYS	2022	2023	2024
NOUVELLE ZÉLANDE	37,49%	39,53%	37,62%
ROYAUME UNI	9,91%	9,32%	16,64%
ITALIE	5,72%	3,86%	14,70%
IRLANDE	5,71%	4,73%	6,92%
ÉTATS UNIS	2,20%	6,99%	5,06%
AUSTRALIE	5,95%	3,60%	4,77%
SUISSE	0,75%	0,84%	4,10%
ALLEMAGNE-BELGIQUE*	2,40%	2,08%	3,74%
ALLEMAGNE	10,48%	4,50%	2,38%
FRANCE	10,91%	6,79%	2,10%
PAYS BAS	3,85%	6,70%	1,11%
DANEMARK	0,82%	0,40%	0,86%
COLOMBIE	0,00%	7,01%	0,00%
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	1,39%	1,31%	0,00%
ALLEMAGNE-PAYS-BAS**	0,00%	1,07%	0,00%
AFRIQUE DU SUD	0,00%	0,99%	0,00%
POLOGNE	0,23%	0,18%	0,00%
GÉORGIE	0,00%	0,10%	0,00%
AUTRICHE	0,40%	0,00%	0,00%
BOSNIE-HERZÉGOVINE	0,00%	0,00%	0,00%
BULGARIE	0,09%	0,00%	0,00%
ALLEMAGNE-PAYS-BAS-FRANCE***	0,27%	0,00%	0,00%
PORTUGAL	1,01%	0,00%	0,00%
ROUMANIE	0,36%	0,00%	0,00%
ESPAGNE	0,06%	0,00%	0,00%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

- * Un fournisseur déclare que l'origine de son cuir brut est mixte (Allemagne et Belgique)
 ** Un fournisseur déclare que l'origine de son cuir brut est mixte (Allemagne et Pays-Bas)
 *** Un fournisseur déclare que l'origine de son cuir brut est mixte (Allemagne, Pays-Bas et France)

L'augmentation des achats en Italie est liée au choix stratégique d'Incas de privilégier les fournisseurs de cuir brut italiens et à la hausse des commandes concernant les buffles, matière première achetée dans la région de la Campanie.

ACHATS DE CUIR BRUT EN 2024 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Carte des provenances des cuirs utilisés par Incas (zones en vert), 100 % de zones exemptes de déforestation (réf. Certifications TS-SC 410 et TS-PC 412, détails aux pages 79-80).

STRUCTURE

ORGANISATIONNELLE IET GOUVERNANCE

GRI 2-9, 2-10, 2-11, 2-16, 2-17, 2-28

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) dispose d'une structure organisationnelle articulée qui permet une gouvernance efficace et transparente de ses activités. L'organe de gouvernance suprême est le Conseil d'administration (CdA), chargé des principales décisions stratégiques, y compris celles relatives aux aspects de durabilité. Les responsabilités de chaque membre sont clairement définies et communiquées, conformément aux statuts de l'entreprise et à la législation en vigueur. Le processus de nomination et de sélection des membres de l'organe de gouvernance repose sur des critères de compétence, d'expérience et d'indépendance.

Le Conseil d'administration se réunit annuellement et est en fonction pour une durée de trois ans. Le Président du CdA est nommé par procès-verbal du Conseil.

Le CdA est composé de 5 membres, dont 4 hommes et 1 femme :

- **Filippo Rovini**, *Président*
Directeur Général, politiques commerciales;
- **Piero Rosati**, *Vice-président et Directeur général*
responsable de l'administration et des finances ; Employeur;
- **Annalisa Rosati**, *Conseillère*,
- **Iacopo Ceccatelli**, *Directeur général*
politiques commerciales et achats (membre exécutif);
- **Nicolò Ceccatelli**, *Directeur général*
politiques commerciales (communication), recherche et développement, durabilité avec délégation pour les certifications.

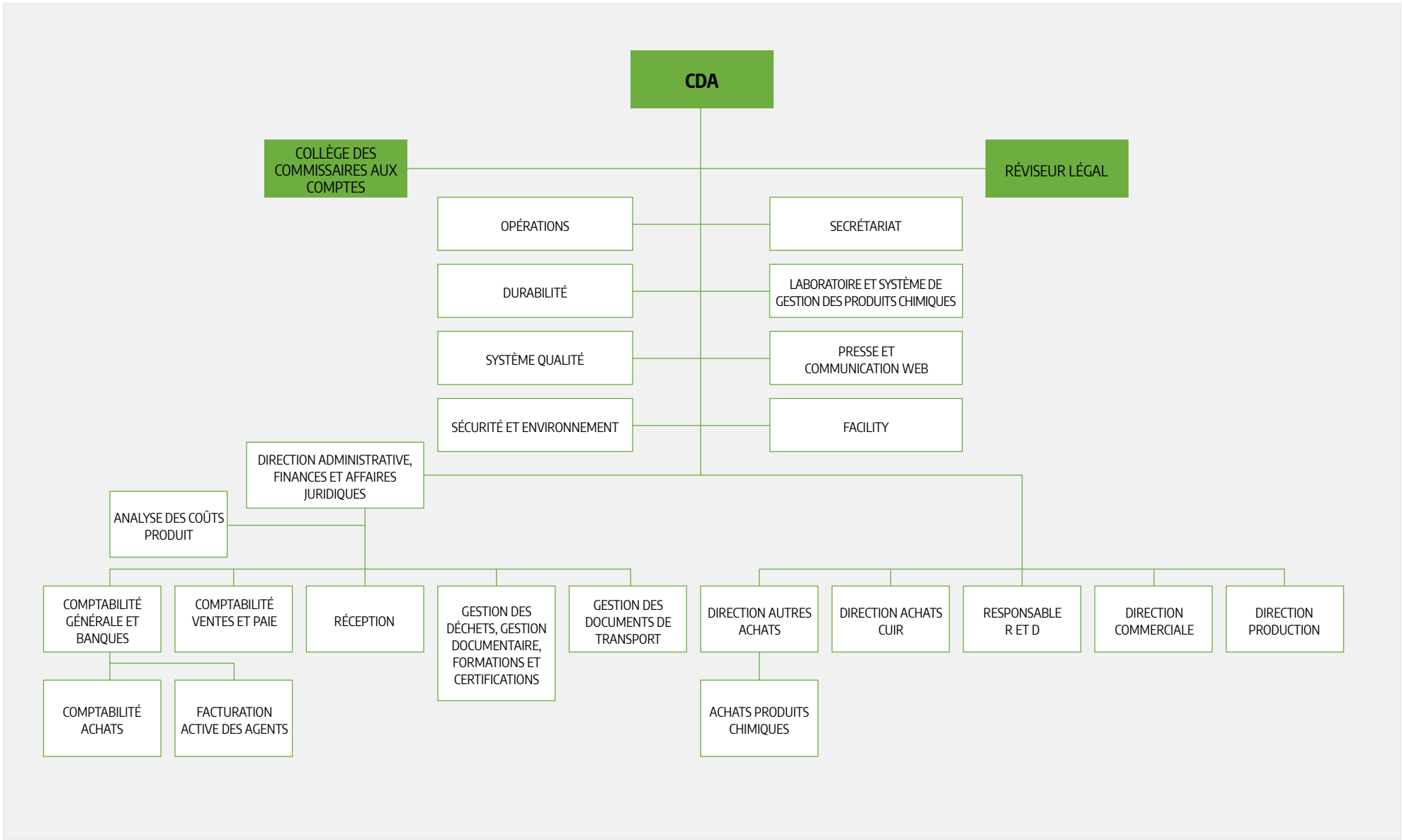
Tous les membres actuellement en fonction occupent des rôles exécutifs au sein de l'entreprise.

Les membres de l'organe de gouvernance possèdent des compétences significatives dans les domaines administratif, productif, commercial, environnemental et de recherche et développement. Leur formation continue est assurée par la participation à des événements, salons et rencontres sectorielles, ainsi que par l'engagement direct de Piero Rosati, Vice-président d'UNIC (organisme représentatif pour la Recherche, le développement et la durabilité dans le secteur de la tannerie), qui rend compte régulièrement au CdA. Témoignage de cet engagement : la rédaction annuelle du Manifeste de durabilité, vérifié par l'ICEC et approuvé lors d'une session du CdA.

La supervision des questions de durabilité est confiée à Nicolò Ceccatelli, qui détient également une délégation spécifique pour les certifications liées à la stratégie de développement de l'entreprise. Piero Rosati, en tant que Vice-président d'UNIC, contribue à renforcer le positionnement d'Incas auprès des instances institutionnelles du secteur.

La communication des points critiques à la gouvernance se fait via la revue par la direction des systèmes de gestion, soutenue par des réunions opérationnelles périodiques.

Durant la période de reporting, INCAS n'a enregistré aucune critique ni aucune non-conformité aux lois et réglementations.



SALARIÉS ET TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 2-30

À la date de référence du présent rapport, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) emploie un total de 127 salariés, répartis par genre, type de contrat et zone géographique comme suit:

- Salariés par genre : 10 femmes, 117 hommes
- Salariés par type de contrat : 126 en contrat à durée indéterminée, 1 en contrat à durée déterminée
- Salariés par horaire : 126 à temps plein, 1 à temps partiel
- Répartition géographique : Toscane, 100 %, 127 salariés

100 % des salariés de l'organisation sont couverts par une convention collective nationale. La convention collective de référence appliquée est le CCNL Commercio. Incas favorise les relations durables en privilégiant les contrats à durée indéterminée, comme le montrent les données. La légère baisse du nombre total de salariés entre 2023 et 2024 est inférieure à 5 % et est due aux retraites. Le recours à l'intérim n'est effectué que pendant les périodes de forte demande, et toujours dans le respect des limites légales. Le nombre moyen de salariés intérimaires a été de 19 en 2022, 9,5 en 2023 et 10,8 en 2024.

Données au 31/12/2024	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre total de salariés	10	117	127
Nombre de salariés en contrat à durée indéterminée	10	116	126
Nombre de salariés en contrat à durée déterminée	0	1	1
Nombre de salariés à temps plein	9	117	126
Nombre de salariés à temps partiel	1	0	1
Répartition géographique	100% TOSCANE		

Données au 31/12		2022	2023	2024
Hommes	Nombre total de salariés	123	122	117
Femmes	Nombre total de salariés	11	11	10
Total	Nombre total de salariés	134	133	127

Données au 31/12		2022	2023	2024
Hommes	Nombre de salariés en contrat à durée indéterminée	123	121	116
	Nombre de salariés en contrat à durée déterminée	0	1	1
Femmes	Nombre de salariés en contrat à durée indéterminée	10	10	10
	Nombre de salariés en contrat à durée déterminée	1	1	0

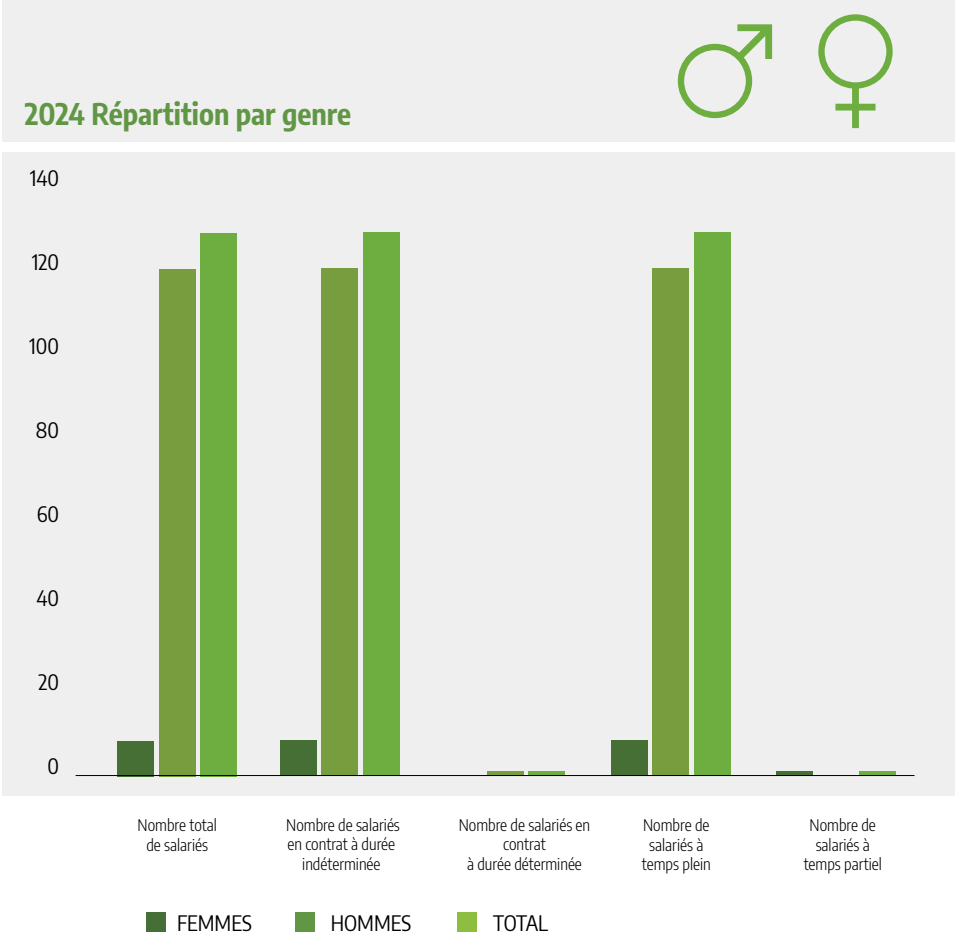
Données au 31/12		2022	2023	2024
Hommes	Nombre de salariés à temps plein	123	123	117
	Nombre de salariés à temps partiel	0	0	0
Femmes	Nombre de salariés à temps plein	10	9	9
	Nombre de salariés à temps partiel	1	1	1

100% des salariés de l'organisation sont couverts par une convention collective nationale. La convention collective de référence appliquée est la convention collective nationale pour les salariés des entreprises de tannerie.

Incas favorise les relations durables en privilégiant les contrats à durée indéterminée, comme le montrent les données.

La légère baisse du nombre total de salariés entre 2023 et 2024 est inférieure à 5 % et est due aux retraites anticipées.

Le recours à l'intérim n'est effectué que pendant les périodes de forte demande, et toujours dans le respect des limites légales. Le nombre moyen de salariés intérimaires a été de 19 unités en 2022, 9,5 unités en 2023, 10,8 unités en 2024.



ENGAGEMENT DE LA GOUVERNANCE EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14

L'engagement de la gouvernance d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) envers la durabilité est explicite et formalisé. L'organe de gouvernance suprême (Conseil d'administration, CdA) a la responsabilité ultime en matière de durabilité, supervisant les stratégies, politiques et objectifs de l'entreprise dans les domaines environnemental, social et éthique. Les modalités utilisées par l'organe de gouvernance pour exercer son rôle en matière de durabilité incluent:

- Approbation du plan stratégique de durabilité
- Évaluation périodique des performances ESG
- Intégration des objectifs durables dans les processus opérationnels
- Suivi des risques liés aux thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le CdA supervise les processus de due diligence et de gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux via un système de gestion intégré impliquant les responsables des principales zones de l'entreprise.

Les parties prenantes sont impliquées par la distribution d'un questionnaire spécifique (rédigé en italien et en anglais), dont les résultats sont analysés chaque année et utilisés pour orienter les décisions stratégiques.

La revue de l'efficacité des processus de gestion des impacts se fait annuellement, lors des réunions du CdA.

La responsabilité de la révision et de l'approbation du rapport de durabilité revient au Conseil d'administration, qui vérifie la cohérence des informations publiées avec les résultats obtenus. La procédure d'approbation comprend une phase de validation technique par les responsables de zone, suivie d'une présentation formelle au CdA, qui exprime ensuite l'approbation finale avant la publication du document.



MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

3.1

NORMES UTILISÉES

GRI 1

Le présent rapport de durabilité a été rédigé conformément aux **Normes GRI** (Global Reporting Initiative), version 2021, option « in accordance with ». Il s'agit du principal cadre international pour le reporting non financier, utilisé par les organisations de tous secteurs pour rendre compte de manière transparente et comparable de leurs performances environnementales, sociales et économiques.

Le rapport inclut à la fois les **normes universelles** (GRI 1, GRI 2 et GRI 3) et, lorsque applicable, les **normes thématiques** spécifiques, sélectionnés en fonction des impacts matériels identifiés par l'organisation.

La structure du document suit la configuration modulaire prévue par GRI 1:2021 – « **Principes de reporting 2021** ».

3.2

PÉRIODE ET FRÉQUENCE DU RAPPORT

GRI 2-3

Ce rapport de durabilité couvre la période 2022 – 2023 – 2024 et constitue le deuxième rapport publié par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) selon les normes GRI. L'organisation s'engage à publier le rapport annuellement, afin d'assurer une communication régulière, transparente et conforme aux attentes des parties prenantes. Le rapport financier est publié avec une fréquence annuelle.

3.3

GESTION DES RETRAITEMENTS ET VÉRIFICATION EXTERNE

GRI 2-4

3.3.1

RETRAITEMENT DES INFORMATIONS

Certaines rectifications des informations publiées dans les rapports précédents ont été effectuées, notamment:

- révision et mise à jour des facteurs d'émission (en g CO₂ éq/kWh électrique) pour le calcul des émissions de CO₂ Scope 2, comme indiqué au chapitre 7, en se basant sur les coefficients publiés chaque année dans les rapports ISPRA
- révision et correction des données BAIIA, en intégrant la « Dépréciation des créances incluses dans l'actif circulant ». Ces ajustements permettent un calcul plus précis et rigoureux par rapport aux rapports précédents

GRI 2-5

3.3.2

VÉRIFICATION EXTERNE

Le présent rapport a fait l'objet d'un processus d'assurance externe par l'entité tierce accréditée SGS Italia S.p.A. La vérification s'est conclue par l'émission d'une déclaration d'assurance, jointe en annexe au présent rapport.



3.4

APPROCHE DE MATÉRIALITÉ

GRI 3-1

3.4.1

PROCESSUS DE DÉTERMINATION DES IMPACTS MATÉRIELS

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a adopté une approche basée sur les impacts pour la définition des thèmes matériels, en ligne avec les principes établis par les Normes GRI 2021. Le processus a inclus:

1. Identification des activités et des relations de l'organisation générant des impacts (positifs ou négatifs) sur l'économie, l'environnement et les personnes.
2. Collecte et analyse de preuves issues de sources internes (documents stratégiques, audits, données ESG) et externes (benchmarks, lignes directrices sectorielles, engagement des parties prenantes).
3. Consultation interne avec les responsables de fonction et, lorsque possible, avec les parties prenantes clés.
4. Classement des impacts selon leur ampleur et leur probabilité, ainsi que selon la capacité de l'organisation à les influencer.
5. Validation finale par la direction et intégration des thèmes dans le présent rapport.

GRI 3-2

3.4.2

THÈMES MATÉRIELS

À l'issue du processus, les thèmes matériels ont été identifiés, présentés et analysés dans la Section 4 – ANALYSE DE LA MATÉRIALITÉ du présent rapport



3.5

IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

GRI 2-29

INCAS reconnaît l'importance d'un dialogue continu avec les parties prenantes et adopte une approche structurée pour leur implication. Les parties prenantes sont identifiées en fonction de leur influence et du niveau d'impact que l'organisation peut avoir sur elles. Parmi les principales parties prenantes:

- Employés et collaborateurs
- Clients
- Fournisseurs
- Communautés locales
- Autorités publiques et régulateurs

Les modalités d'implication comprennent :

- Questionnaires et enquêtes
- Communications directes et canaux numériques
- Visites

L'implication des parties prenantes a contribué de manière significative au processus de définition de la matérialité, en favorisant l'intégration de perspectives externes et l'évaluation des impacts réels et potentiels générés par l'organisation.

3.6

LIMITES DU REPORTING

GRI 2-2

Les limites du présent rapport de durabilité incluent CONCERIA INCAS SpA.

Les limites de reporting ont été définies en cohérence avec les impacts matériels identifiés, garantissant la traçabilité des informations et la comparabilité des données avec les exercices précédents.

Toute exclusion ou limitation éventuelle est indiquée dans les sections pertinentes du rapport.



ANALYSES DE
MATÉRIALITÉ

4.1

THIÈMES MATÉRIELS IDENTIFIÉS

GRI 3-1, GRI 3-2

INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) a mené une analyse de matérialité conformément aux Normes GRI 2021, adoptant une approche basée sur les impacts réels et potentiels que les activités de l'organisation génèrent sur les personnes, l'environnement et l'économie. La phase d'identification a suivi les étapes méthodologiques suivantes:

1. Analyse des activités, produits, services et relations d'INiziativa Conciarie ASsociate (Incas), afin d'identifier les points de la chaîne de valeur présentant un impact potentiel.
2. Cartographie initiale des impacts actuels et potentiels sur l'économie, l'environnement et les personnes.
3. Consultation des parties prenantes internes et, lorsque possible, externes, pour recueillir leurs perceptions, priorités et signalements d'impacts pertinents.
4. Évaluation des impacts en termes de gravité, probabilité et possibilité de rectification.
5. Validation finale par la direction générale.

Chaque thématique matérielle identifiée a été associée à la Norme GRI thématique correspondante, utilisée pour structurer les informations dans les chapitres suivants du rapport:

GRI 200	Thématiques économiques
GRI 201	Thématiques de performance
GRI 202	Présence sur le marché
GRI 203	Impacts économiques indirects
GRI 204	Pratiques d'approvisionnement
GRI 205	Lutte contre la corruption
GRI 206	Concurrence déloyale
GRI 207	Fiscalité

GRI 300	Thématiques environnementales
GRI 301	Matériaux
GRI 302	Énergie
GRI 303	Eau et eaux usées
GRI 304	Biodiversité
GRI 305	Émissions
GRI 306	Déchets
GRI 307	Conformité environnementale
GRI 308	Évaluation environnementale des fournisseurs

GRI 400	Thématiques sociales
GRI 401	Emploi
GRI 402	Relations de travail et conditions d'emploi
GRI 403	Santé et sécurité au travail 2018
GRI 404	Formation et éducation
GRI 405	Diversité et égalité des chances
GRI 406	Non-discrimination
GRI 407	Liberté d'association et négociation collective
GRI 408	Travail des enfants
GRI 409	Travail forcé ou obligatoire
GRI 410	Pratiques de sécurité
GRI 411	Droits des populations autochtones
GRI 412	Évaluation des droits humains
GRI 413	Communautés locales
GRI 414	Évaluation sociale des fournisseurs
GRI 415	Politiques publiques
GRI 416	Santé et sécurité des clients
GRI 417	Marketing et étiquetage
GRI 418	Confidentialité des clients
GRI 419	Conformité socio-économique

Pour chacun de ces thèmes, le reporting a été réalisé conformément aux normes GRI thématiques correspondantes, auxquelles se rapportent les sections dédiées du rapport.

4.2

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

GRI 3-2

Un questionnaire a été réalisé en italien et en anglais, développé sur une plate-forme en ligne et transmis aux parties prenantes par courrier électronique. Au total, 95 réponses complètes ont été reçues, dont 8 provenant de parties prenantes étrangères. Le questionnaire a été utilisé comme méthode pour évaluer la pertinence des thèmes matériels, en identifiant les sujets significatifs à partir de l'analyse des aspects et impacts présentés dans le document « Analyse des risques et opportunités » du Système de gestion intégré Qualité – Environnement – Sécurité – Responsabilité Sociale.

Les parties prenantes ont été sélectionnées parmi les catégories suivantes : employés et collaborateurs, fournisseurs, clients, associations professionnelles, collectivités, institutions et autorités de contrôle, organismes de régulation.

Le graphique suivant présente la répartition des parties prenantes impliquées, qui continue cette année encore à montrer la prédominance des fournisseurs (64 % des répondants), tout en signalant une augmentation de la part des clients (15 %) et la participation active des associations professionnelles (4 %).



- Salariés et Collaborateurs
- Associations professionnelles
- Organismes de régulation
- Clients
- Fournisseurs
- Communautés
- Syndicats
- Institutions et administration publique

4.3

CARTE DE MATÉRIALITÉ

GRI 3-2

À l'issue du processus d'évaluation des impacts, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a élaboré une **carte de matérialité** représentant visuellement les thèmes pertinents pour l'organisation.

La carte est structurée selon deux dimensions principales:

- **L'ampleur de l'impact** (réel ou potentiel) généré par l'organisation sur les personnes, l'environnement et l'économie.
- La **perception des parties prenantes**, en fonction du niveau d'intérêt ou de préoccupation attribué à chaque thème.

Chaque thème est positionné sur un graphique de matérialité (matrice), permettant de mettre en évidence les **priorités stratégiques** à intégrer dans les processus décisionnels. Les thèmes situés dans la partie haute de la carte représentent les domaines de plus grande pertinence et constituent le centre d'intérêt principal du présent rapport.

4.4

ANALYSE DES QUESTIONNAIRES

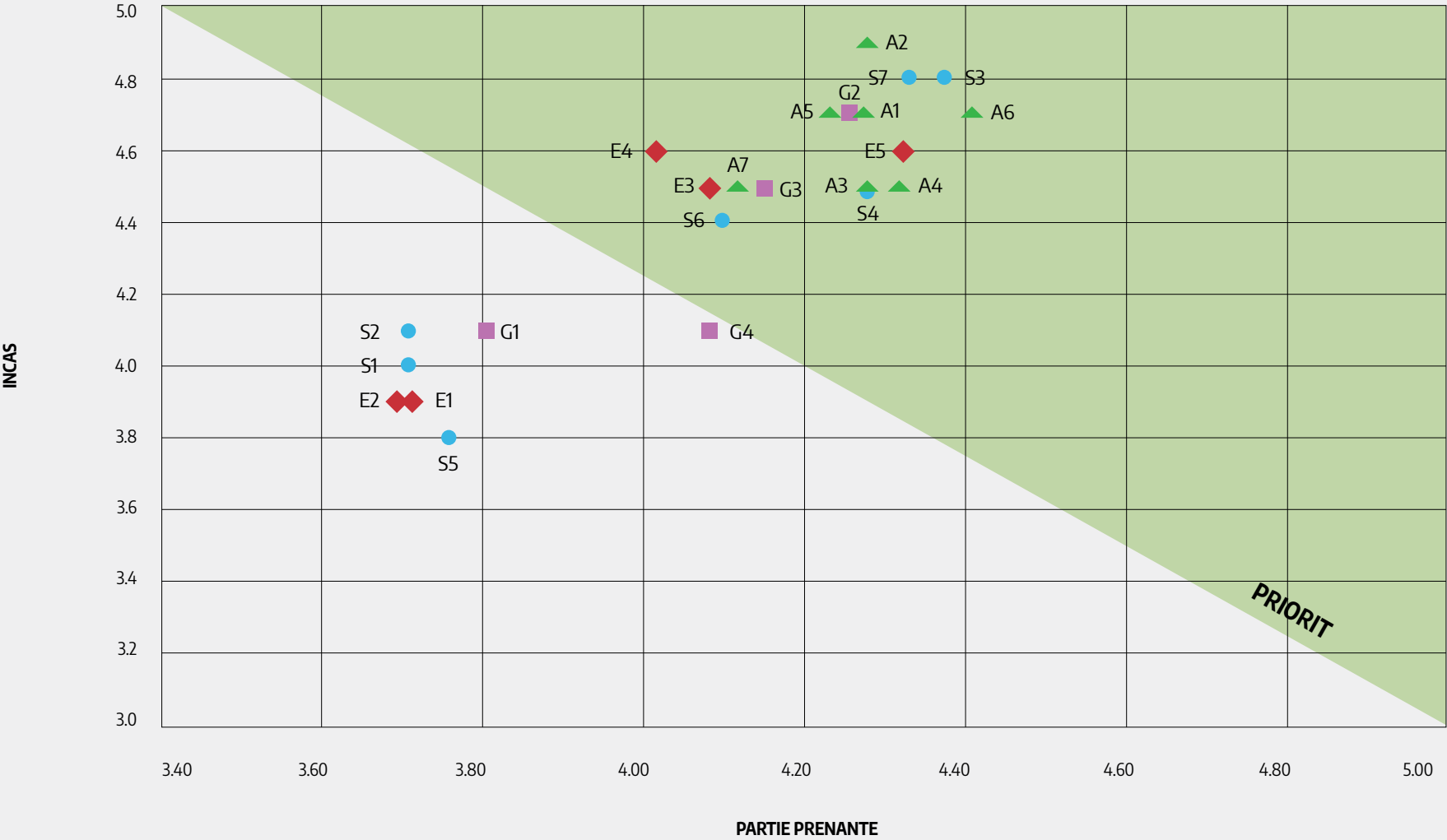
À partir de l'analyse des réponses, une matrice de matérialité a été construite, révélant que seuls 5 thèmes peuvent être considérés comme non pertinents, concernant essentiellement des aspects économiques strictement liés à la performance de l'entreprise, à savoir:

- **G1** Modalités de gestion des impacts économiques
- **G4** Intégrité des affaires
- **E1** Performance économique
- **E2** Contribution économique au territoire
- **S2** Développement des ressources humaines

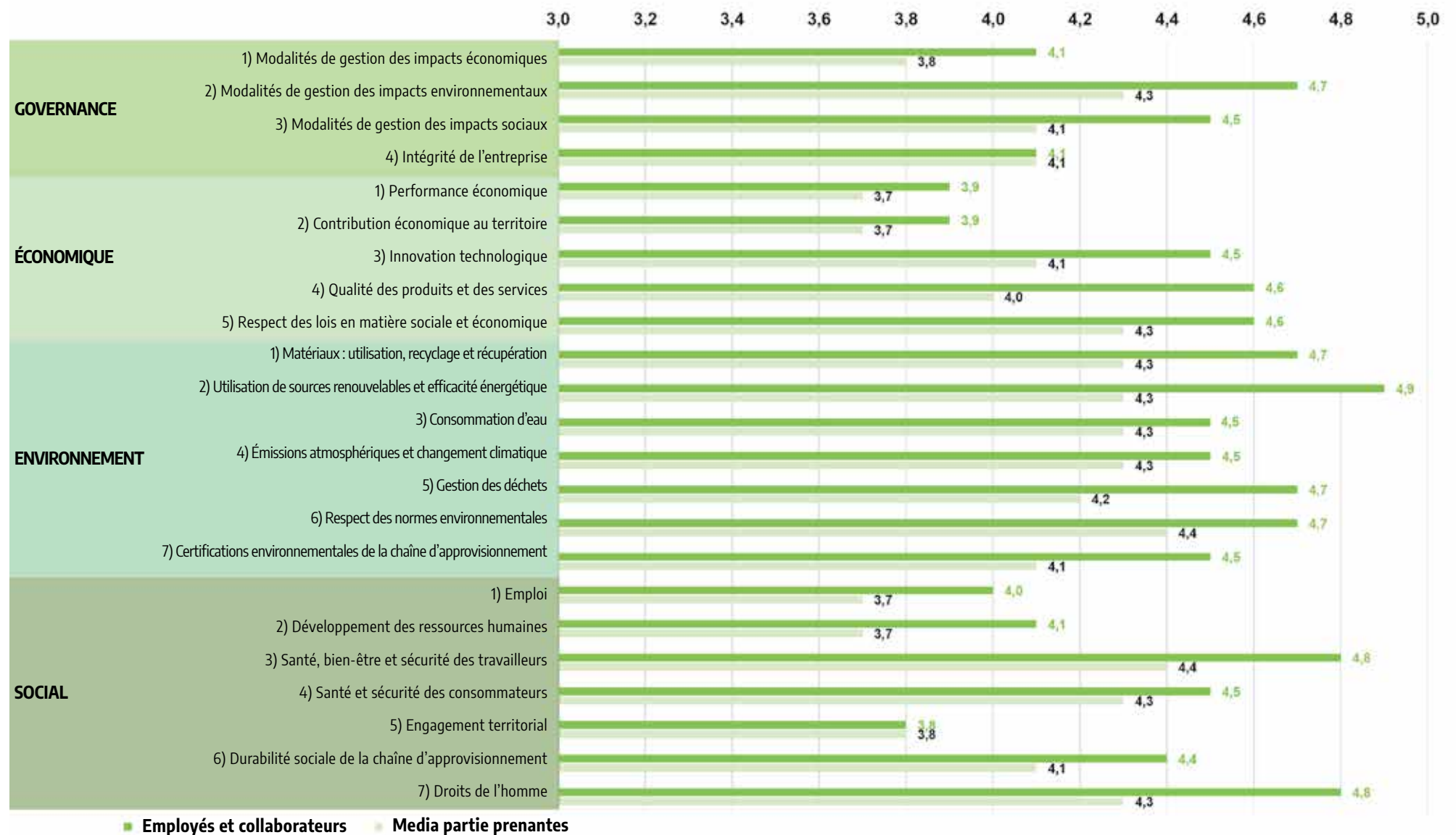
L'analyse statistique montre que, pour les parties prenantes, les thèmes centraux concernent les aspects environnementaux et les thématiques sociales liées à la protection des travailleurs et au respect des droits humains.

Analyse de matérialité – 95 questionnaires

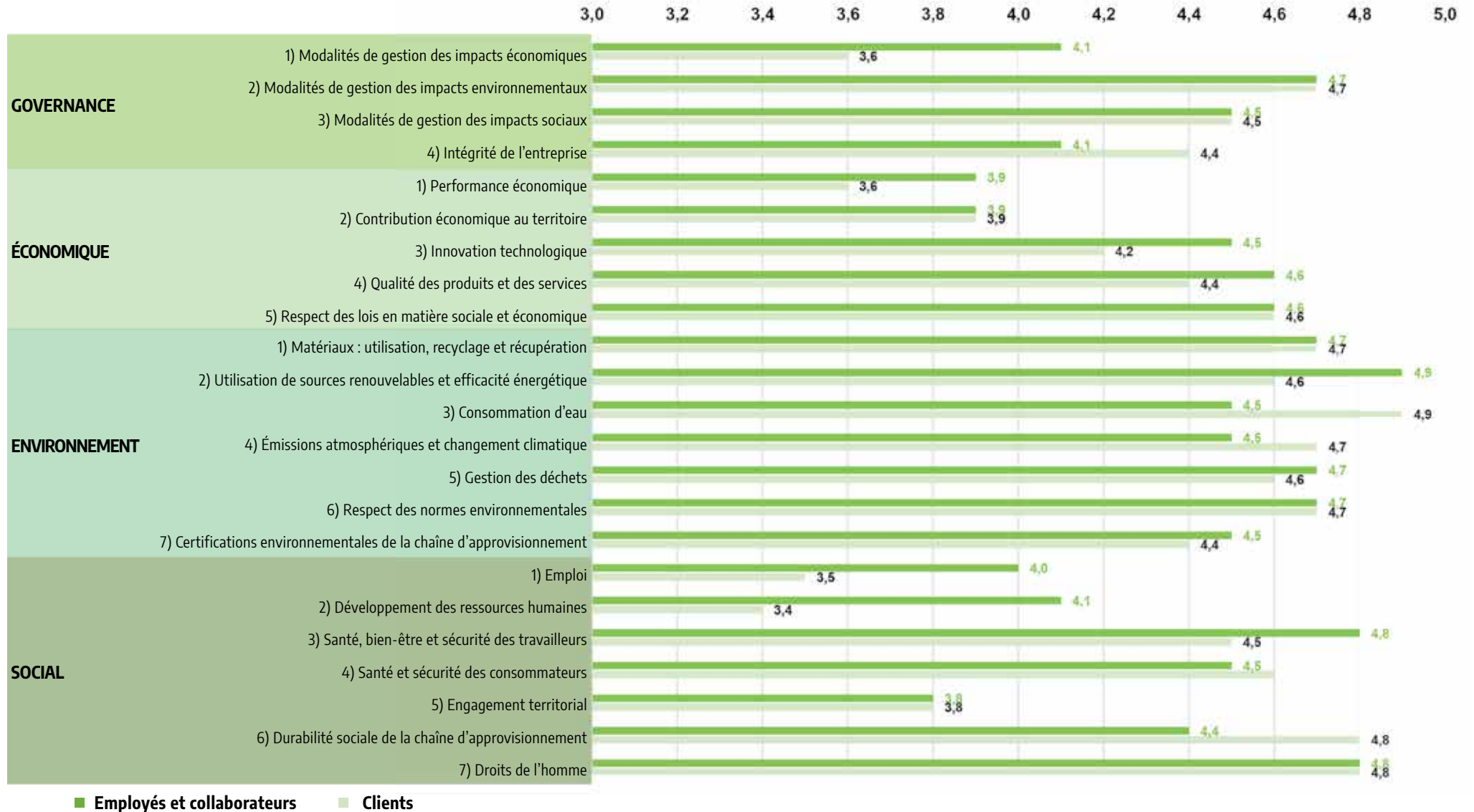
■ Gouvernance
 ▲ Environnement
 ● Social
 ◆ Économique



THÈMES MATÉRIELS



THÈMES MATÉRIELS PRÉDOMINANTS POUR LES CLIENTS



En analysant plus en détail les réponses des clients, il apparaît que, pour cette catégorie particulière, outre les aspects environnementaux, les thèmes suivants prennent encore plus d'importance.

- **G2** Modalités de gestion des impacts environnementaux
- **G3** Modalités de gestion des impacts sociaux
- **G4** Intégrité des affaires
- **A1** Matériaux : utilisation, recyclage et valorisation
- **A2** Utilisation de sources renouvelables et efficacité énergétique
- **A3** Consommation d'eau (*thème ayant obtenu le score moyen le plus élevé tant en interne chez Incas que pour les clients*)
- **S4** Santé et sécurité des consommateurs
- **S6** Durabilité sociale de la chaîne d'approvisionnement
- **S7** Droits humains

La consultation a également permis de recueillir des suggestions pour l'intégration, dans les prochains rapports, de thèmes pour lesquels les parties prenantes ont montré une sensibilité particulière, à savoir:

- Indications et stratégies de l'entreprise en matière d'approvisionnement et d'élevage durables
- Traçabilité des matières premières



STRATÉGIE DE
DURABILITÉ



5.1

OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE, INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET PROJETS FUTURS

GRI 2-22, GRI 3-3

INiziative Conciarie Associate (INcas) reconnaît l'importance d'intégrer la durabilité dans sa stratégie d'entreprise à long terme. Pour cette raison, l'organisation a défini une **déclaration formelle d'engagement envers la durabilité**, comme indiqué dans la Déclaration environnementale publiée sur son site Web, incluant des objectifs clairs, mesurables et alignés sur les valeurs de l'entreprise.

Dans une optique d'amélioration continue, l'engagement de l'entreprise se traduit par une série d'**initiatives** et de **projets stratégiques** visant à consolider et renforcer ses performances ESG lors des prochains exercices, avec la définition des **objectifs** suivants.

Objectif	Indicateur	Cibles et activités réalisées	Responsable	Échéance	Avancement	Ressources et moyens
Participation au projet de filière Life l'M-TAN (Innovative Modified Natural Tannins). En tant que partenaire aux côtés des acteurs clés de la filière de la tannerie, le projet vise à valider, à l'échelle semi-industrielle, l'utilisation de tannins naturels modifiés chimiquement (CMNT) innovants et durables dans la production de cuirs éco-responsables haut de gamme	Voir les résultats attendus indiqués en regard	Participation au projet Life l'M-TAN (Innovative Modified Natural Tannins), en tant que partenaire aux côtés des acteurs clés de la filière de la tannerie (entreprises spécialisées dans la production de tannins naturels et les activités de recherche et développement associées, et en particulier la même station d'épuration Aquarno pour les aspects liés à l'impact sur les eaux usées). Le projet a pour objectif de valider, à l'échelle semi-industrielle, l'utilisation de tannins naturels chimiquement modifiés (CMNT) innovants et durables dans la production de cuirs éco-responsables haut de gamme, destinés à une large gamme d'articles, de la chaussure à la maroquinerie. Le projet, d'une durée de trois ans, a été lancé le 01/09/2021 et se conclura le 31/08/2024. Ci-dessous, les résultats attendus pour le projet l'M-TAN, à mesurer via des paramètres spécifiques liés aux principes d'économie circulaire et de durabilité (en vert, les domaines de compétence directe d'INCAS): -25% de tannins naturels nécessaires pour le tannage 30% de recyclage des bains de tannage 60% de réduction de la consommation d'eau -25% des valeurs de DCO/DBO dans les eaux usées 80% d'agents non tannés récupérés pour l'alimentation animale 20% de recyclage des cuirs CMNT et de leurs déchets pour la production d'engrais. Le bénéfice attendu pour Incas consiste en l'identification de produits tannants naturels qui, testés à l'échelle pilote puis semi-industrielle, montrent une réduction des impacts environnementaux dans les domaines ci-dessus indiqués en vert. Activités réalisées: rapports d'avancement du projet envoyés périodiquement aux organismes concernés (documents confidentiels). Les activités ont mis en évidence certains points nécessitant un approfondissement ; une prolongation d'un an a donc été demandée et accordée.	Direction ; Resp. de la production/ Resp. du Département Humide	31/08/2024 Reporté au 31/08/25	En cours pour la partie relevant des autres partenaires et du maître d'ouvrage	Données confidentielles (réf. Projet Life)

Objectif	Indicateur	Cibles et activités réalisées	Responsable	Échéance	Avancement	Ressources et moyens
PROJET DE RÉDUCTION DES BISPHÉNOLS Mise au point d'articles à faible teneur en bisphénols	N° d'articles repensés (à faible teneur en bisphénols) / N° d'articles contenant des bisphénols	Augmenter l'engagement dans les activités de recherche et développement de nouveaux articles « à faible teneur en bisphénols » afin de répondre aux exigences de plus en plus strictes formulées par notre clientèle cible et/ou par la réglementation applicable en matière de substances dangereuses (REACH), en vue également de développements futurs. Activités réalisées L'activité de recherche et développement menée quotidiennement chez Incas a permis la mise au point : - d'articles tannés au chrome, avec une teneur limitée en bisphénols, conformes aux exigences REACH et aux exigences plus strictes des principales marques de luxe - d'articles libres de métaux et/ou végétaux avec une teneur limitée en bisphénols, conformes aux exigences REACH pour la plupart des traitements réalisés. Dans ce cadre, l'engagement d'Incas est plus important, et dépend en partie de l'évolution technique du marché des produits chimiques de référence, car il s'agit de réaliser des articles exempts de métaux mais ayant des performances physiques similaires à ceux réalisés sur du cuir tanné au chrome. Les activités de recherche et développement, qui ont déjà obtenu d'excellents résultats, se poursuivent donc pour ce type d'articles.	Directeur en chimie ; Recherche et Développement ; Production	2025	Résultats positifs déjà atteints	Ressources internes
Poursuivre et approfondir la participation au PROGRAMME ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) en participant au parcours « Supplier to ZERO »	indicateur ON-OFF	- Lancer le parcours « Supplier to ZERO » avec l'objectif d'obtenir la qualification « supplier to zero » niveau « FOUNDATIONAL » d'ici le 31/12/23 - Mettre en œuvre la première CIL (« Chemical Inventory List ») et le premier INCHECK d'ici 2025 - Certification obtenue du niveau foundational en septembre 2023	Directeur en chimie ; Resp. Environnement	2025	En cours	Ressources internes 2 000 €

Objectif	Indicateur	Cibles et activités réalisées	Responsable	Échéance	Avancement	Ressources et moyens
Efficacité énergétique, avec réduction des consommations d'énergie unitaires de 3 %	des TEP consommés (TEP/pz)	1. Mise en service et optimisation de la gestion de la nouvelle installation photovoltaïque 2. Évaluation coûts-bénéfices des interventions d'amélioration identifiées à la suite du Diagnostic énergétique réalisé en janvier 2024 et définition du Plan d'intervention spécifique 2025/2027 3. Mise en œuvre du Plan d'amélioration	Direction ; Resp. Gestion des Entretiens	1) 31/12/24 2) 31/12/24 3) 31/12/27	En cours, sera comptabilisé en 2026	À définir
ÉVALUATION DE L'EAU – Lancement d'un processus visant à identifier les marges d'amélioration de gestion et/ ou technologiques pour réduire la consommation d'eau	MI consommés/pz	1. Réalisation d'un contrôle spécifique (évaluation de l'eau) relatif à la gestion des ressources hydriques 2. Évaluation des performances via des indicateurs clés de performance appropriés, standardisés et reproductibles 3. Définition du Plan d'amélioration 2025-2027 4. Nouvelle évaluation d'eau pour vérifier les résultats obtenus	Direction, Resp. Gestion des entretiens ; Resp. Environnement ; Directeur en chimie	1) 31/12/24 2) 30/3/25 4) 30/3/27	Mise en œuvre du point 1 en cours	À définir
Aspects environnementaux indirects – LCA (aspects liés au choix des matières premières – cuirs) Mise à jour des outils de gestion actuels pour la TRAÇABILITÉ DU CUIR en les intégrant avec les informations relatives à la géolocalisation des élevages d'origine et la disponibilité de due diligence, afin de garantir la provenance des cuirs issus de terrains exempts de déforestation, de dégradation forestière et de violation des droits humains des populations indigènes	État d'avancement	Définition d'un Plan opérationnel tenant compte des nouvelles exigences introduites par le nouveau règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR) n° 1115/2023 et des lignes directrices applicables qui seront publiées au fur et à mesure par les associations professionnelles.	Direction ; Resp. Achats ; Resp. Traçabilité	1) Échéance: 31/12/24 2) Calendrier défini dans le Plan opérationnel spécifique 2025-2027	À lancer	À lancer

Objectif	Indicateur	Cibles et activités réalisées	Responsable	Échéance	Avancement	Ressources et moyens
Aspects environnementaux indirects – LCA (aspects liés au choix des matières premières – cuir) Projet pour le calcul de LCA d'un produit à la fois sur un article typique de la production végétale (KENDO EXEMPT DE MÉTAL) et sur un article typique de la production au chrome (KENDO CHROME).	État d'avancement	L'étude de LCA a été lancée en décembre 2024. Une fois terminée, les données seront utilisées ensuite pour des initiatives de communication ciblées à l'attention des parties prenantes les plus sensibles à ces thématiques.	Resp. Environnement Directeur en chimie	2026 2027	En cours	Données confidentielles
Communication, transparence et partage des engagements avec les parties prenantes Intensifier les initiatives de communication à l'égard de toutes les parties prenantes, et en premier lieu de la clientèle, concernant les caractéristiques de durabilité de la production Incas	État d'avancement	Promouvoir des initiatives stratégiques de communication ainsi que des moments d'échange avec les marques de référence pour Incas sur les thèmes de la durabilité, afin de valoriser et de diffuser les excellences de l'entreprise, en partageant des bonnes pratiques, du savoir-faire et des projets innovants qui témoignent de l'engagement concret de l'organisation en faveur d'un développement responsable et durable. À cette fin, les outils et projets existants (Rapport de durabilité, études de LCA, projet LIFE IN TAN, etc.) seront mis en valeur et de nouveaux seront promus.	Direction Commerciale Resp. Durabilité	2026 2027	En cours	À définir

Les objectifs sont cohérents avec la vision et la mission de l'entreprise et sont intégrés dans la planification stratégique et opérationnelle au moyen d'un plan pluriannuel. L'organisation suit en permanence l'avancement vers ces objectifs et s'engage à en communiquer les résultats de manière transparente, au travers d'une série d'indicateurs de performance clés (KPI) définis spécifiquement pour chaque objectif fixé.

Chaque projet est assorti d'échéances précises et de responsabilités clairement établies, avec des mises à jour périodiques sur l'état d'avancement.



ASPECT
ÉCONOMIQUE

6.1

THÉMATIQUES DE PERFORMANCE

GRI 2-6a

Dans le cadre du reporting de durabilité, la prise en compte de l'aspect économique constitue un élément incontournable pour mesurer la réelle capacité de l'organisation à générer de la valeur à moyen et long terme.

Iniziativa Conciarie ASsociate (Incas), dans le respect des principes de transparence et de responsabilité, accompagne l'établissement du bilan d'exercice obligatoire (déposé chaque année auprès du Registre des entreprises et établi selon les critères civils et fiscaux) de ce reporting volontaire conforme aux standards du GRI, qui permet de mettre en évidence de manière intégrée les performances économiques liées aux impacts environnementaux et sociaux. Les informations présentées dans les tableaux ci-dessous se réfèrent aux indicateurs de performance économique suivants :

- la génération et la distribution de la valeur économique ;
- l'évolution de la marge d'exploitation ;
- l'orientation à l'exportation comme indicateur de compétitivité internationale.

Ces données représentent un lien entre la gestion économique et financière traditionnelle Et la perspective ESG (Environmental, Social, Governance), en mettant en évidence la cohérence du parcours stratégique d'Iniziativa Conciarie ASsociate (Incas) avec l'objectif d'un développement durable, inclusif et pérenne.

MARGE D'EXPLOITATION	u.m.	2022	2023	2024
BAIIA	euro	4.187.280 €	2.863.432 €	2.729.086 €
BAIIA	euro	2.591.891 €	1.199.011 €	1.039.021 €
BAIIA sur le chiffre d'affaires	%	8,63%	7,15%	7,62 %

VALEUR ÉCONOMIQUE	u.m.	2022	2023	2024
Valeur économique directement générée : chiffre d'affaires	euro	53.921.129 €	46.068.073 €	38.384.671 €
Valeur économique distribuée (*)	euro	49.961.583 €	43.689.270 €	36.158.113 €
Valeur économique retenue (**)	euro	3.959.546 €	2.378.803 €	2.226.558 €

* La valeur économique distribuée correspond à la somme des postes du compte de résultat B6-B7-B8-B9-B11-B14-C17-D19 ainsi qu'aux impôts courants

** La valeur économique retenue correspond à la somme des postes du compte de résultat B10a-B10b-Bénéfice-B10d-C16-C17bis-D18 ainsi qu'aux impôts différés anticipés

EXPORTATIONS	u.m.	2022	2023	2024
Total	euro	11.879.456 €	6.840.198 €	5.812.248 €
Exportations (extra ITA)	%	24,48%	17,09%	16,24 %
Exportations (extra ITA) sur le chiffre d'affaires	%	75,52%	82,91%	83,76 %

6.2

MARCHÉS DESSERVIS

En ce qui concerne la répartition géographique des ventes, Iniziative Conciarie ASsociate (Incas) commercialise ses produits finis principalement sur le marché italien, tout en maintenant une présence significative à l'étranger.

Export hors Italie sur le chiffre d'affaires total (%)

2022	24,48 %
2023	17,09 %
2024	16,24 %

Marché ITALIE sur le chiffre d'affaires total (%)

2022	75,52 %
2023	82,91 %
2024	83,76 %

Les données présentées dans les tableaux montrent que, au cours de la période triennale, la part des ventes destinées au marché intérieur a enregistré une progression en pourcentage par rapport aux exportations. La présence internationale demeure toutefois un élément stratégique : grâce à une collaboration solide avec d'importantes marques de la haute couture, Iniziative Conciarie ASsociate (Incas) continue de promouvoir la qualité du Made in Italy à l'échelle mondiale.





ASPECT ENVIRONNEMENTAL

7.1

MATÉRIAUX

GRI 301

Le cycle de la tannerie se concrétise par la transformation des peaux animales qui constituent un sous-produit de la filière alimentaire. Le cuir brut est classé comme SOA, c'est-à-dire Sous-produit d'origine animale, conformément aux règlements (CE) 852/2004, (CE) 853/2004, (CE) 1069/2009 et (UE) 142/2011.

En l'absence de ces règlements, la matière première qu'est le cuir brut serait classée comme déchet destiné à l'élimination par incinération, un procédé associé à un fort impact environnemental en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de production de déchets dangereux tels que les cendres.

L'activité d'Iniziativa Conciarie Associate (Incas) s'inscrit dans un cycle vertueux de valorisation d'un déchet, en suivant le Claim Éthique TS733 – « Nous récupérons nos peaux de la filière alimentaire » et en garantissant un meilleur impact environnemental.

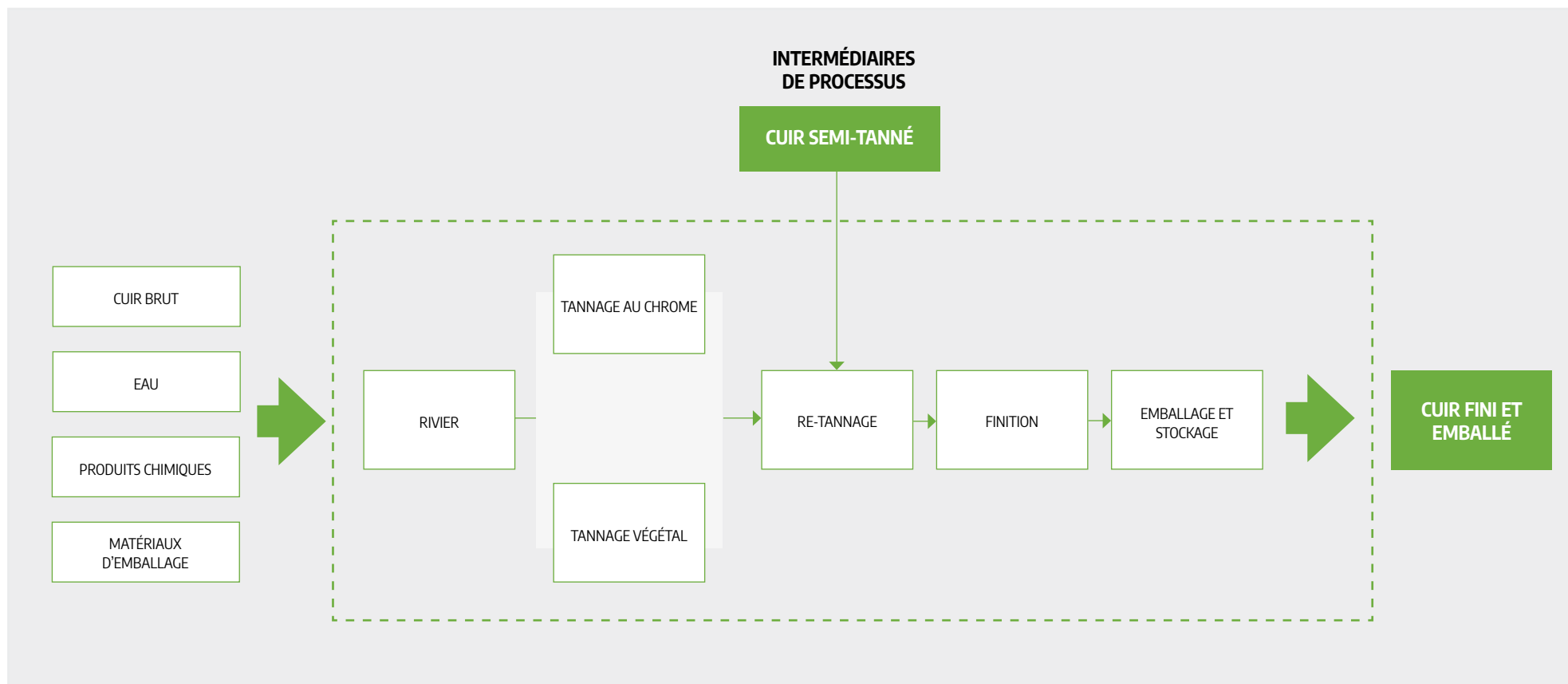
Elle assure en outre un haut niveau de qualité du cuir fini en respectant le règlement européen REACH 1907/06 CE (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) ainsi que les principales réglementations internationales (Prop65, GB Standards).

7.1.1

MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LE PROCESSUS

GRI 301

En tenant compte des principales étapes du processus conduisant à la production de cuir fini, Iniziative Conciarie Associate (Incas) identifie comme principaux flux de matériaux : le cuir brut, constitué principalement de veaux et d'autres types (cerfs, buffles), l'eau, les produits chimiques et les matériaux d'emballage. Un autre flux de matériaux intervient dans le cycle de production à une phase intermédiaire : il s'agit des cuirs semi-tannés au chrome ou au végétal, connus sous les appellations Wet Blue et Wet White. Ce flux alternatif, constitué d'intermédiaires de production, est utile pour compléter la production lors des périodes de pointe.



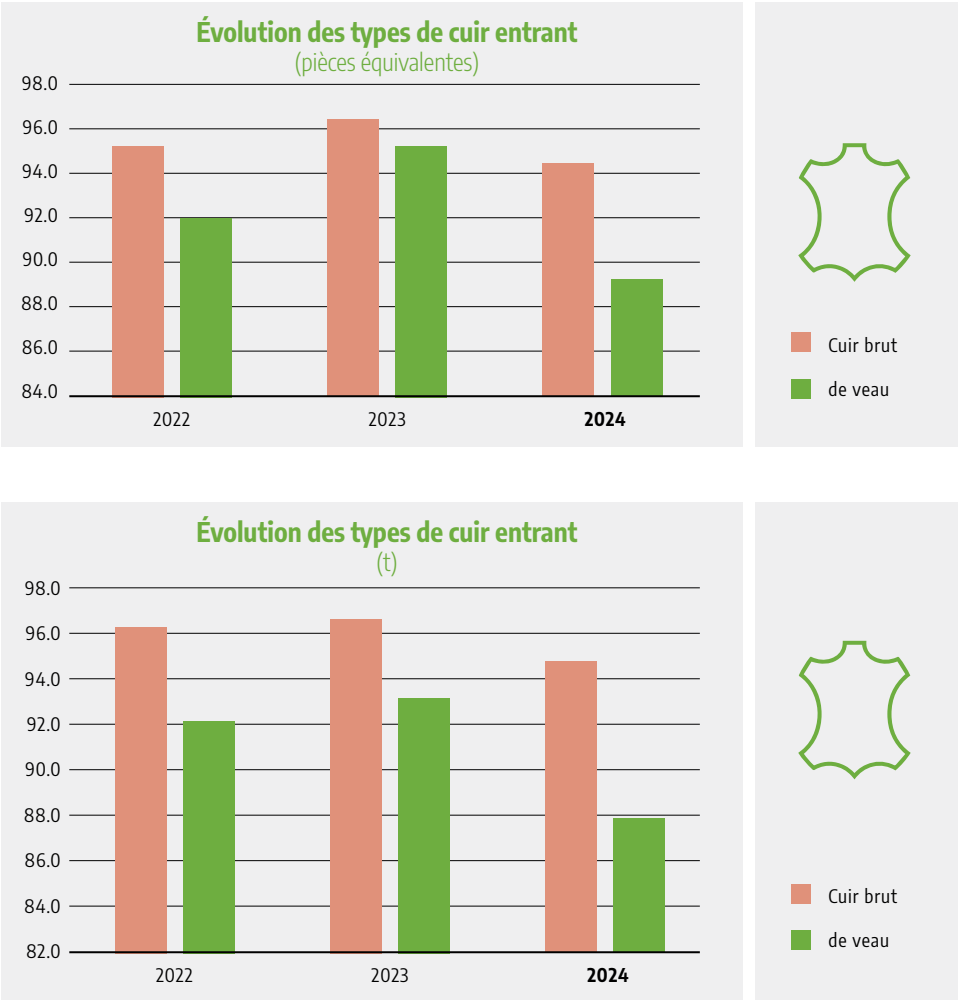
Les flux de matériaux sont comptabilisés, lorsque cela est techniquement possible, de manière volumétrique ou pondérale, en privilégiant, le cas échéant, la notation pondérale. Pour des besoins internes liés à la déclaration environnementale EMAS, Iniziative Conciarie Associate (Incas) comptabilise également le cuir total entrant, composé de cuir brut, semi-fini et semi-tanné, en utilisant la notation en nombre de pièces équivalentes.

7.1.1.1
MATÉRIAUX D'ORIGINE ANIMALE

En considérant les matériaux entrants, à l'exclusion de l'eau qui est traitée dans un paragraphe spécifique, l'évolution du flux de cuir travaillé est indiquée dans le tableau ci-dessous pour les trois dernières années opérationnelles, répartie en cuir brut et semi-fini (comprenant Piclato, semi-tanné et semi-fini).

Données relatives à la consommation de cuir entrant (pièces équivalentes):			
Matériaux d'origine animale	2022	2023	2024
Brut	817.159	741.072	461.274
Semi-fini	135.959	93.176	88.968
Total	857.947	769.025	487.964

Données relatives à la consommation de cuir entrant (t)			
Matériaux d'origine animale	2022	2023	2024
Brut	3.464,819	2.825,862	1.975,518
Semi-fini	132,202	99,723	109,213
Total	3.597,021	2.925,585	2.084,731



Répartition du flux de matières premières entrant
(t)

Brut
94.8%

2024

Semi-fini
5.2%

L'analyse détaillée des flux montre que la production d'Incas se concentre principalement sur le cuir de veau, représentant un peu moins de 90 % du cuir travaillé en 2024.

Il est également évident qu'Incas privilégie le cycle complet à partir du cuir brut, qui représente encore environ 95 % du cuir entrant dans le processus de production en 2024, bien que légèrement inférieur au niveau des deux années précédentes.

7.1.1.2

MATÉRIAUX NON RENOUVELABLES : PRODUITS CHIMIQUES ET ZDHC

Initiative Conciarie Associate (Incas) surveille et comptabilise l'évolution de la consommation des produits chimiques utilisés dans le processus de tannage, en reportant cette consommation grâce à l'adhésion, depuis 2019, aux principes ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals) et au programme Supplier to Zero.

Le protocole ZDHC, lancé en 2011 et auquel adhèrent des centaines de marques et industries du secteur de la mode et du luxe, vise à réduire progressivement l'utilisation de substances chimiques dangereuses pour la santé et/ou l'environnement tout au long de la chaîne de production, conformément à la version actuelle du ZDHC MRSL. 3.1. L'entreprise sensibilise en permanence ses fournisseurs à l'inscription progressive des produits fournis sur le Gateway ZDHC, en suivant la situation avec ses propres techniciens et en utilisant des produits conformes à la MRSL ZDHC.

L'efficacité de l'engagement d'Incas est soulignée par le fait qu'en 2024, année du premier Incheck Report chargé sur le Gateway ZDHC de l'entreprise, 417 produits chimiques différents ont été utilisés, dont 310 enregistrés soit 74 % des produits utilisés, et en particulier 275 de niveau 3, représentant près de 90 % des produits enregistrés, maintenant les résultats obtenus en 2023.

Classification ZDHC des produits chimiques

NIVEAU	2023	2024
Niveau 1	22	23
Niveau 2	8	12
Niveau 3	241	275

Classification ZDHC des produits chimiques

Non enregistrés	89	107
Total de produits	360	417
Totaux pour le tannage en cuve	235	269
Totaux pour la finition	125	148
Produits enregistrés pour le tannage en cuve	167	189
Produits enregistrés pour la finition	104	121

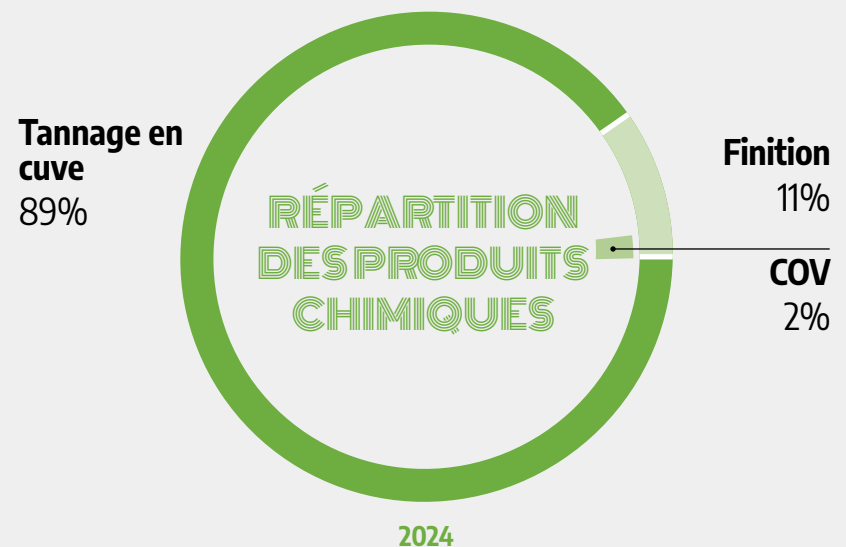
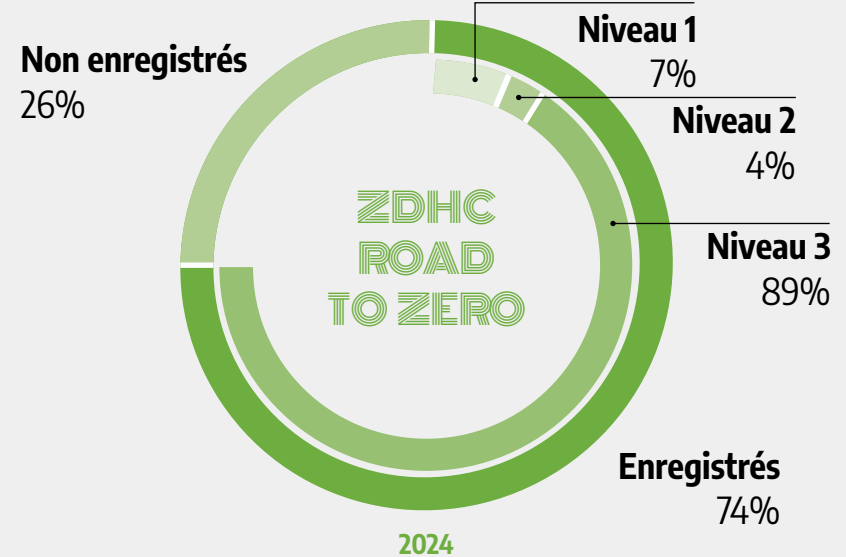
Cette classification se reflète dans la consommation de production : seulement 20 % des produits de finition, soit 2 % du total des produits consommés en 2024, contiennent des solvants ou des COV (composés organiques volatils).

Consommation annuelle de produits chimiques (t)

NIVEAU	2023	2024
Tannage en cuve	2.750,932	1.939,176
Finition	248,031	248,357
• dont COV ¹	55,952	43,776
Totaux	2.998,963	2.187,532
• dont enregistrés ²	1.644,552	1.256,305

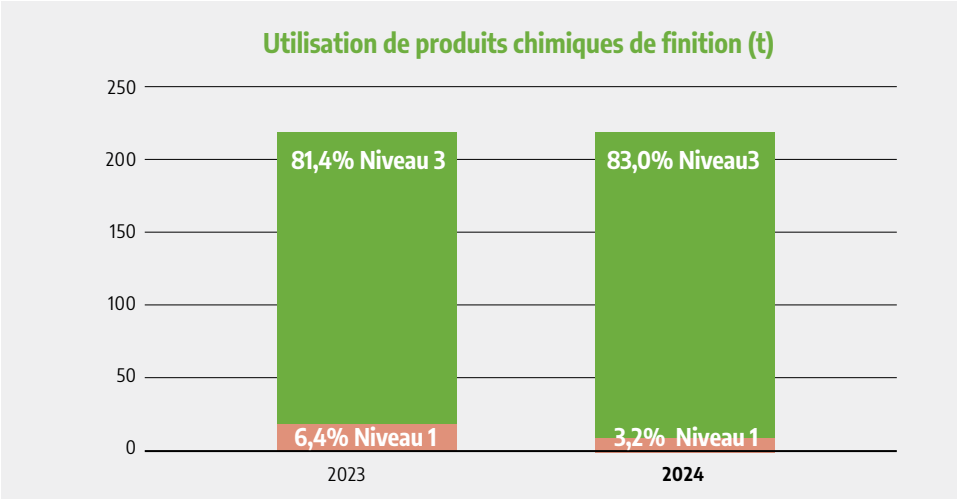
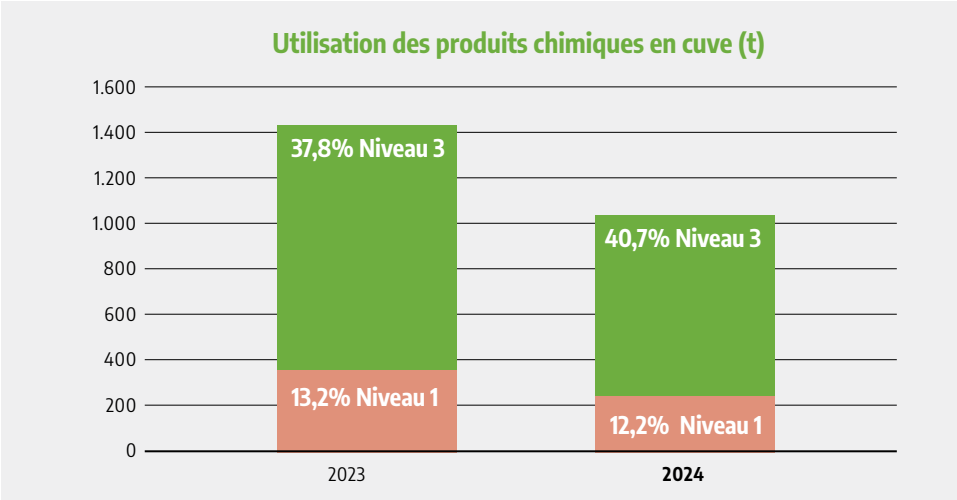
¹ Quantité annuelle de COV utilisés en finition

² Produits chimiques enregistrés ZDHC niveaux 1, 2 et 3



La consommation spécifique stable démontre l'optimisation et la stabilisation du processus, utilisant environ 1 t de produit chimique par tonne de cuir travaillé, dont plus de 57 % constitués de produits chimiques enregistrés ZDHC.

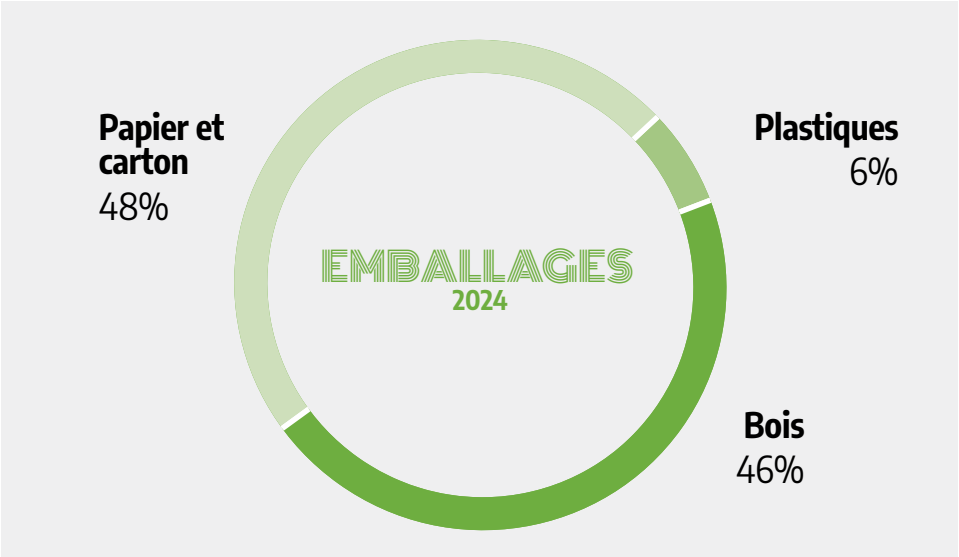
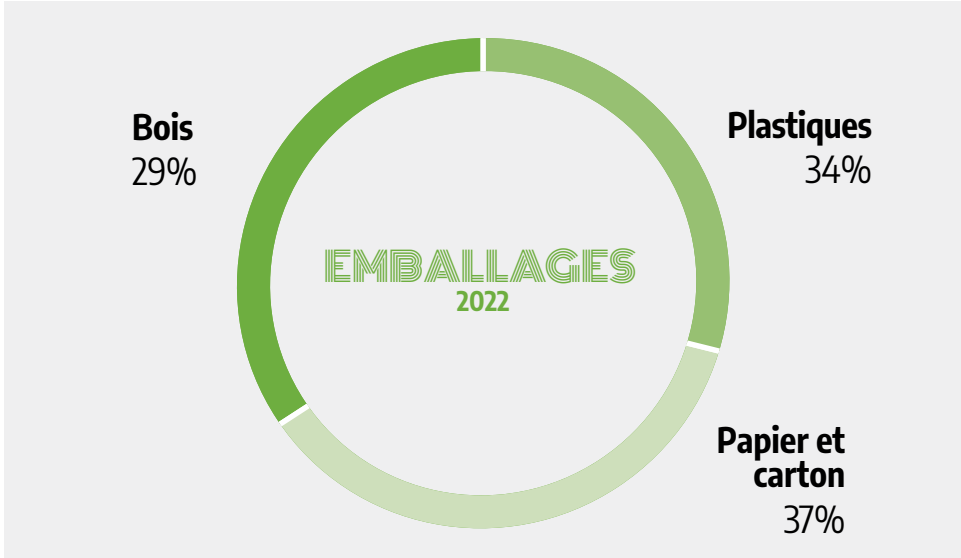
Il est à noter que l'approche d'Iniziative Conciarie Associate (Incas) a permis d'augmenter sensiblement l'utilisation de produits chimiques tant en cuve qu'en finition, avec un accroissement respectif pour les produits de niveau 3 de +3 % et +2 %.



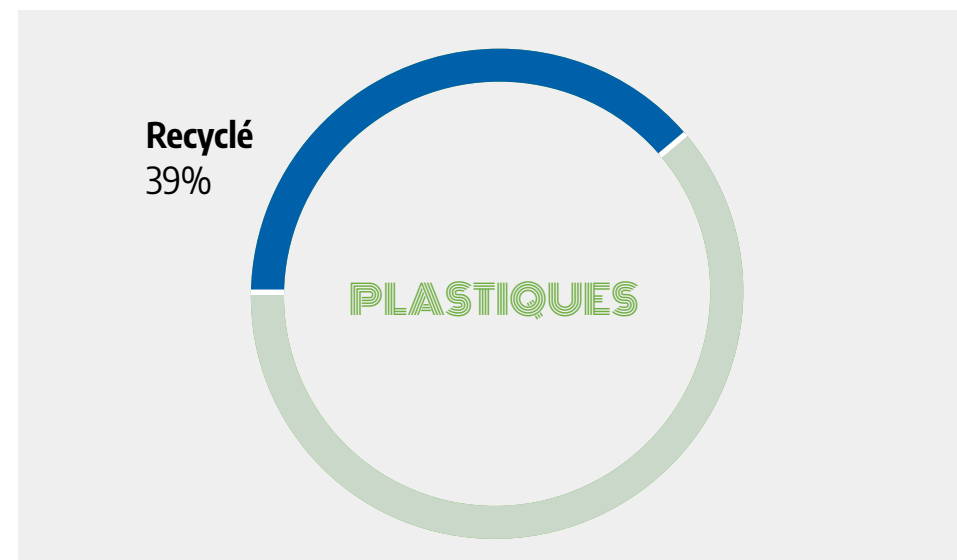
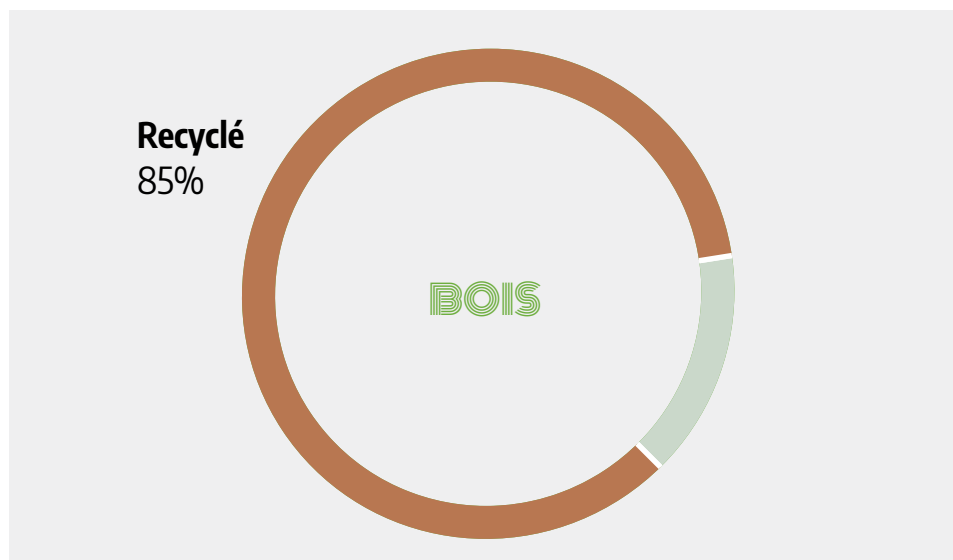
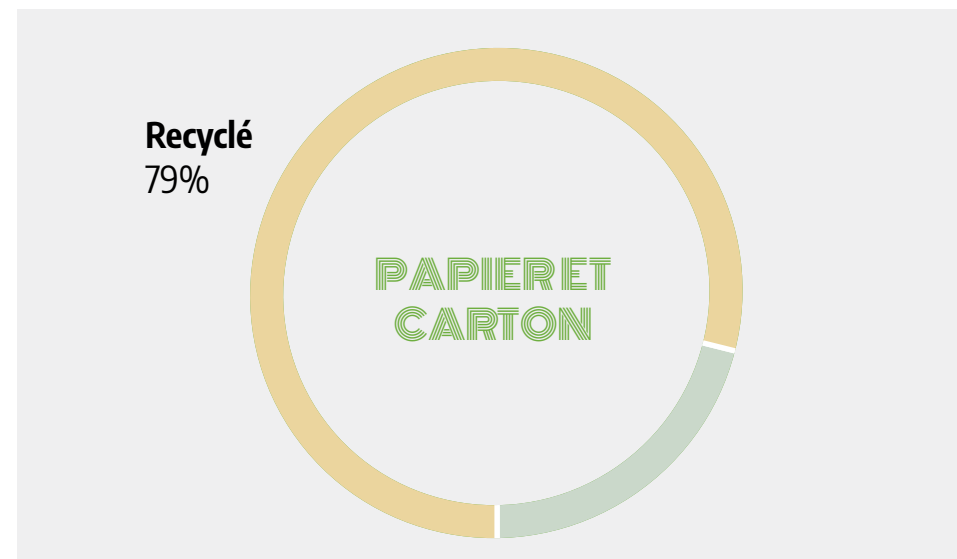
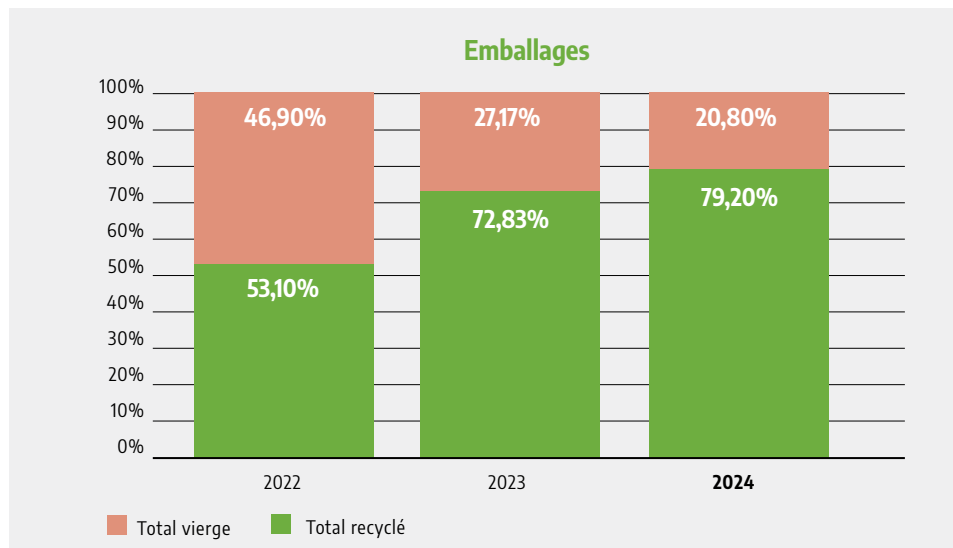
7.1.1.3 MATÉRIAUX NON RENOUVELABLES : EMBALLAGES

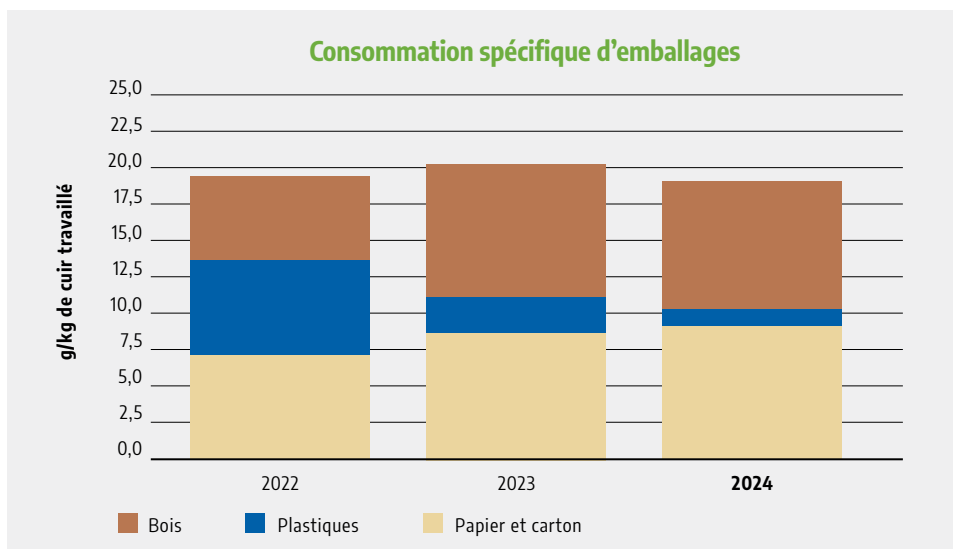
Iniziative Conciarie Associate (Incas) applique une politique de réduction des matériaux d’emballage, minimisant leur consommation et sélectionnant ceux présentant le plus haut taux de recyclé disponible sur le marché.

Quantité de matériaux d’emballage (t)			
Type	2022	2023	2024
Papier et carton	26,385	25,927	19,265
Plastiques	23,772	6,752	2,583
Bois	20,123	27,302	18,280
Total	70,280	59,981	40,128
Pourcentage de recyclé	53,10%	72,83%	79,20%



La politique d’Incas a permis de rationaliser la consommation de matériaux d’emballage, favorisant l’usage de matériaux plus durables et facilement recyclables, réduisant considérablement l’impact des emballages plastiques, passés de 34 % à 6,4 % en seulement 2 ans.





Incas utilise principalement le bois avec un taux de recyclé de 85 % et le papier et carton avec 79 % de recyclé, ce qui a permis d'augmenter de 50 % la proportion d'emballages constitués de matériaux recyclés par rapport à 2022.

La consommation spécifique d'emballages est restée basse au cours des deux dernières années, avec environ 20 g par kg de cuir travaillé, avec une diminution significative de l'usage de plastique, atteignant environ 1 g/kg de cuir travaillé.



7.2

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

GRI 302-1

7.2.1

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE INTERNE

Comme on le sait, l'activité de tannerie est considérée comme relativement consommatrice d'énergie, car elle nécessite une consommation importante. Les principaux vecteurs énergétiques sont l'électricité, utilisée pour le fonctionnement des installations, l'éclairage et le refroidissement des entrepôts de cuir et l'énergie thermique, produite par la combustion de gaz naturel, utilisée principalement pour produire de l'eau chaude de procédé, chauffer les locaux pendant l'hiver et permettre le processus de séchage du cuir. Les impacts les plus importants sont enregistrés dans les installations des départements à humide (Riviera et Concia), où se trouvent les cuves les plus grandes, entraînant la demande la plus élevée d'électricité et d'énergie thermique pour le fonctionnement de toutes les machines du cycle de production, organisé en cycles de travail souvent continus sur 24 heures, 5 à 7 jours par semaine.

Compte tenu de la nature de l'activité, l'énergie thermique liée aux moteurs à combustion pour le transport a une incidence faible.

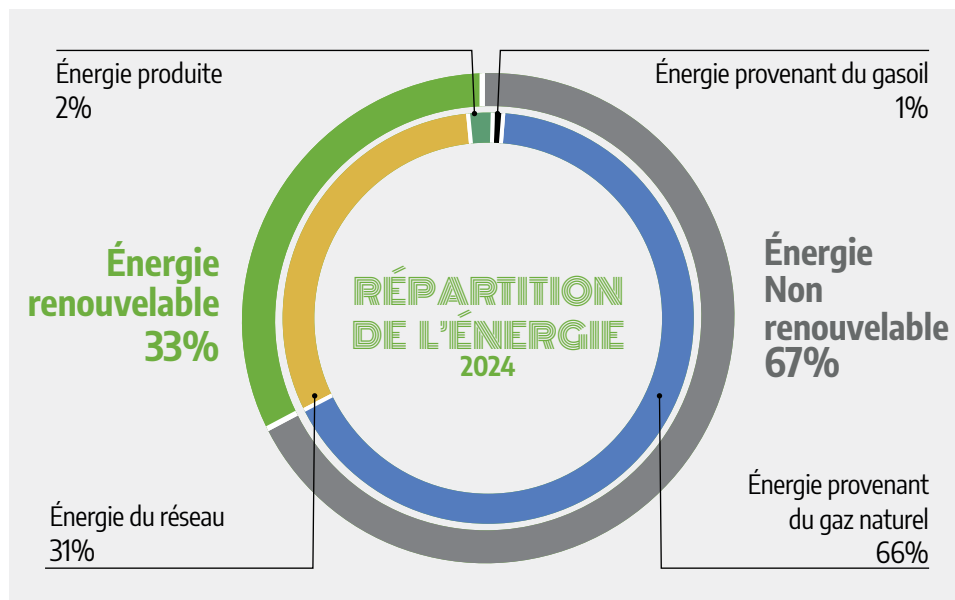
En ce qui concerne la consommation totale d'énergie interne, Iniziative Conciarie Associate (Incas) surveille et contrôle ses consommations, en identifiant et en séparant l'énergie provenant de sources renouvelables de celle issue de sources non renouvelables, comme indiqué ci-dessous.

Consommation énergétique annuelle en MJ*				
Type d'énergie		2022	2023	2024
Énergie renouvelable	Électricité de réseau	12.378.895	9.932.080	7.868.192
	Énergie consommée	0	0	517.442
Énergie non renouvelable	Énergie thermique provenant de la consommation de gasoil	298.828	338.021	282.920
	Énergie thermique provenant de la consommation de gaz naturel	26.333.038	18.445.081	16.552.228
Énergie totale		39.010.761	28715.182	25.220.783

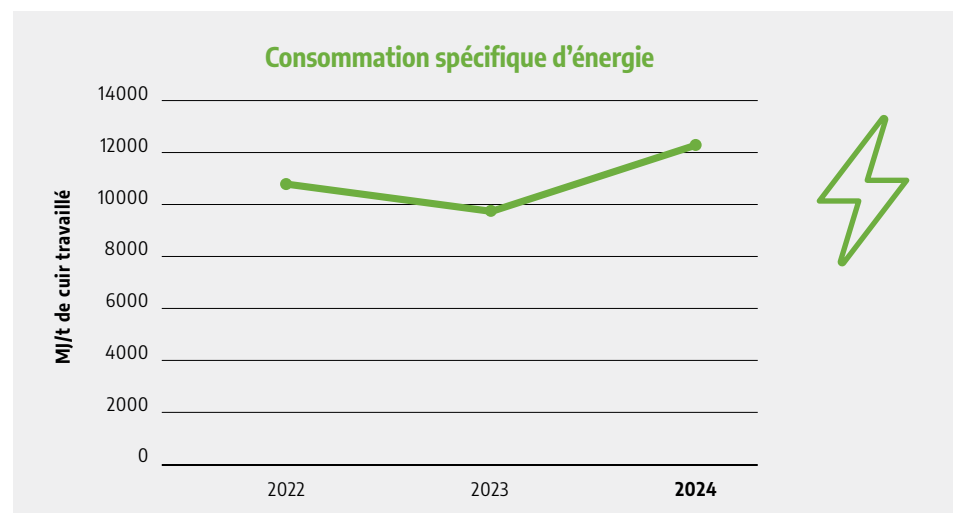
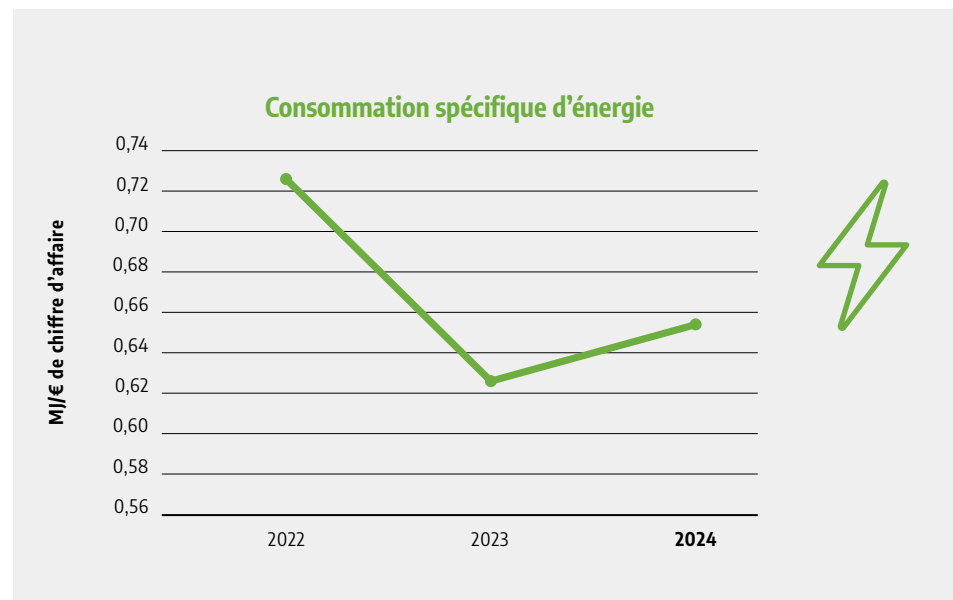
(Les totaux pour 2022 et 2023 présentent une différence de « 1 MJ » en raison des arrondis)

*Les facteurs de conversion utilisés pour le calcul sont :

- **Gaz naturel** : le facteur de conversion de 38,5 MJ/Smc est une moyenne nationale établie par l'ARERA (Autorité de régulation pour l'énergie, les réseaux et l'environnement). Publié annuellement dans le TIBG (Texte Intégré de la régulation de la qualité des services de distribution et de mesure du gaz), définissant la valeur conventionnelle du PCS (Pouvoir calorifique supérieur).
- **Gasoil** : le facteur de conversion de 10,3 kWh/litre est établi par le rapport ISPRA (Institut Supérieur pour la Protection et la Recherche Environnementale), tandis que la valeur 3,6 MJ correspond à une valeur physique définie par le Système international (SI) pour 1 kWh.
- **Électricité** : 3,6 MJ correspond à une valeur physique définie par le Système international (SI) pour 1 kWh.



La répartition des consommations énergétiques reste pratiquement stable au fil des ans, et l'année 2024 confirme environ 34 % d'énergie provenant de sources renouvelables. L'énergie non renouvelable est presque entièrement attribuable à la consommation de gaz naturel pour les besoins opérationnels. En prenant la production comme référence, l'indicateur d'efficacité énergétique exprimé en MJ/t de cuir travaillé montre une augmentation sensible due à une diminution de la production d'Incas. Comme la consommation spécifique d'énergie n'est pas linéaire par rapport à la production, la baisse de quantité traitée ne se traduit pas directement par une réduction proportionnelle de l'énergie utilisée.

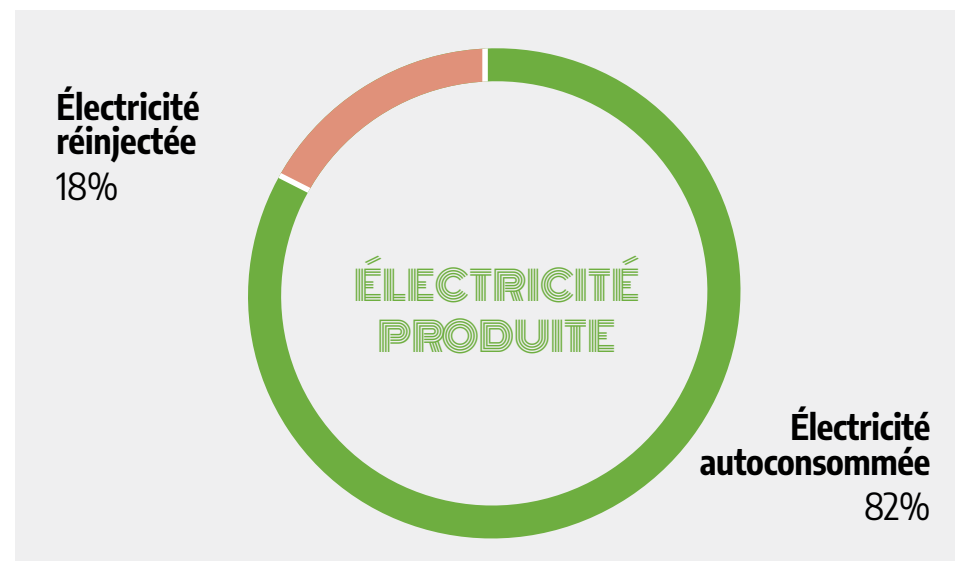
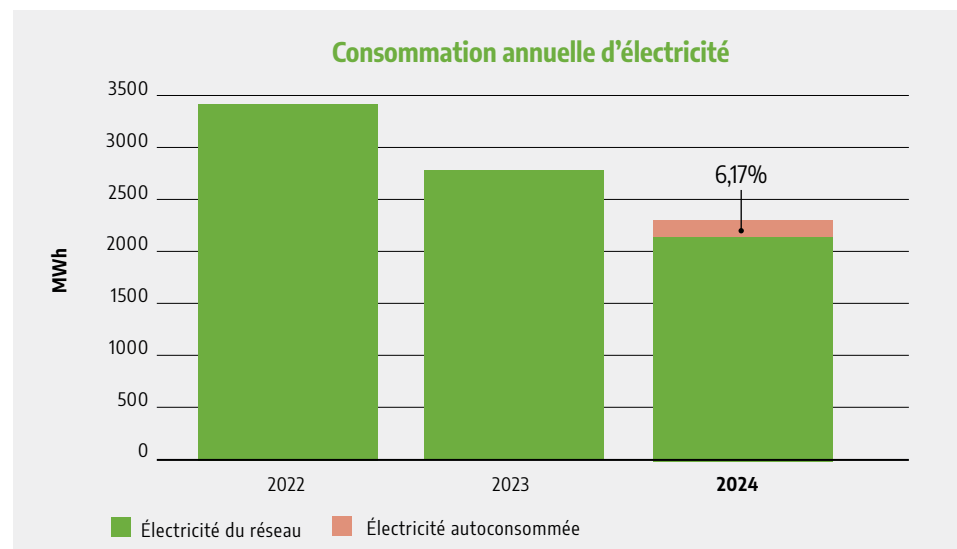


En considérant la valeur économique générée, on observe une baisse sensible de l'indicateur, témoignant d'une augmentation de l'efficacité économique de l'énergie employée.

7.2.2 ÉLECTRICITÉ

Dans une logique d'efficacité énergétique et de réduction de l'impact lié à la consommation de sources fossiles, Iniziative Conciarie Associate (Incas) a mis en service en août 2024 son installation photovoltaïque d'autoproduction d'électricité, qui, combinée à l'achat d'électricité certifiée 100 % renouvelable, réduit à zéro la consommation d'électricité provenant de sources fossiles.

Selon les données de production et de consommation de 2024, l'entreprise a également pu injecter dans le réseau une partie significative de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, contribuant ainsi à réduire son impact environnemental et à mettre à disposition de l'électricité « propre » sur le réseau.



Il convient de noter que l'apport limité de l'électricité autoproduite s'explique par le fait que l'installation est opérationnelle uniquement depuis août 2024.

7.3

EAU ET EFFLUENTS

GRI 303

L'activité de tannerie nécessite une quantité considérable d'eau. Comparés aux activités de re-tannage et de finition du cuir (phases où l'eau est utilisée pour réduire les émissions), les processus à humide effectués en cuve (Riviera et Concia) représentent la plus grande utilisation de cette ressource. Pour des raisons opérationnelles, l'approvisionnement en eau s'effectue via des puits spécialement aménagés.

Dans le but de rationaliser l'usage de l'eau, en la limitant aux besoins de l'usine et en réduisant le gaspillage, Iniziative Conciarie Associate (Incas) a évalué son risque hydrique territorial via l'outil WWF Risk Filter, qui prend en compte la vulnérabilité de l'eau dans la zone concernée.

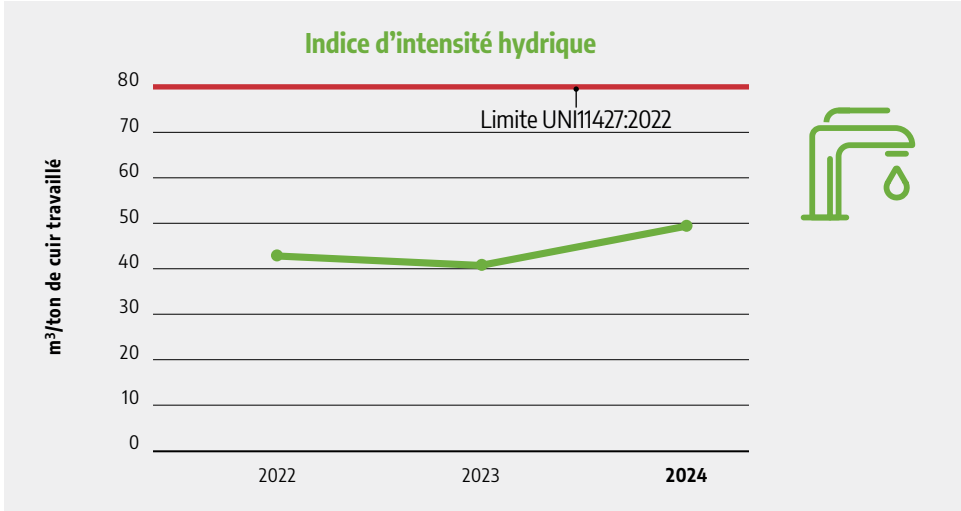
Grâce à la nomination d'un Directeur de l'eau et à l'application de procédures de gestion de l'eau, Incas vise un usage responsable et la protection de la ressource hydrique:

Prélèvements d'eau (MI)			
Source d'approvisionnement	2022	2023	2024
Prélèvement d'eau de l'aqueduc	29	26	21
Puits P1	71.060	54.650	48.060
Puits P2	69.720	48.740	48.250
Puits P3	12.810	14.610	6.510
Puits P4 (usage irrigué)	208	57	0
Prélèvement d'eau total	135.532	153.827	118.083
Total prélevé (usage industriel uniquement)	153.590	118.000	102.820

Les données montrent que les prélèvements d'Incas sont pratiquement exclusivement liés aux besoins de production (>99 %). La gestion rigoureuse des prélèvements et la norme UNI11427:22 – « Cuir à faible impact environnemental », qui définit 3 niveaux de performance selon la consommation d'eau, permettent à l'ensemble de l'usine d'atteindre un niveau élevé de conformité pour la ligne Leather 40075.

En détail, la consommation d'eau pour ce processus spécifique se situe à 13 m³/t, tandis que la consommation globale de l'usine est de 50 m³/t, incluant les services et opérations annexes (adoucissement de l'eau souterraine, lavages des départements, etc.).

Aspect environnemental	Unité de mesure	Score atteint (niveau de performance)			Notes
		6	8	10	
Consommations d'eau	m³/t	<55	<40	<25	Valeurs applicables aux opérations nécessitant une consommation d'eau plus élevée (par ex. cuirs travaillés avec le poil)
		<150	<120	<80 INCAS	



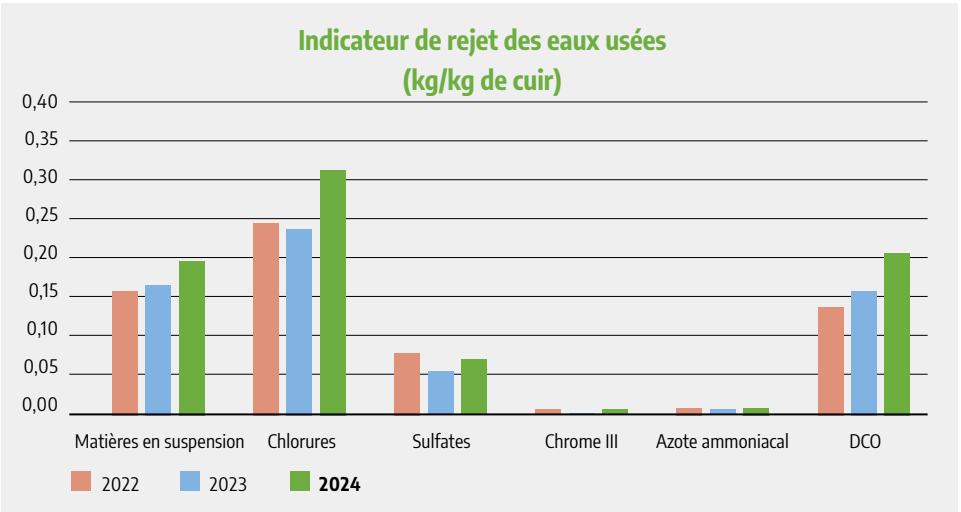
La valeur enregistrée au cours des trois dernières années se situe autour de 50-55 % de la limite indiquée par la norme concernant les opérations au tannage végétal, qui représentent environ 55 % de la production d'Incas.

L'attention qu'Iniziative Conciarie Associate (Incas) porte à la gestion de l'eau est également démontrée par les données relatives aux rejets liquides:

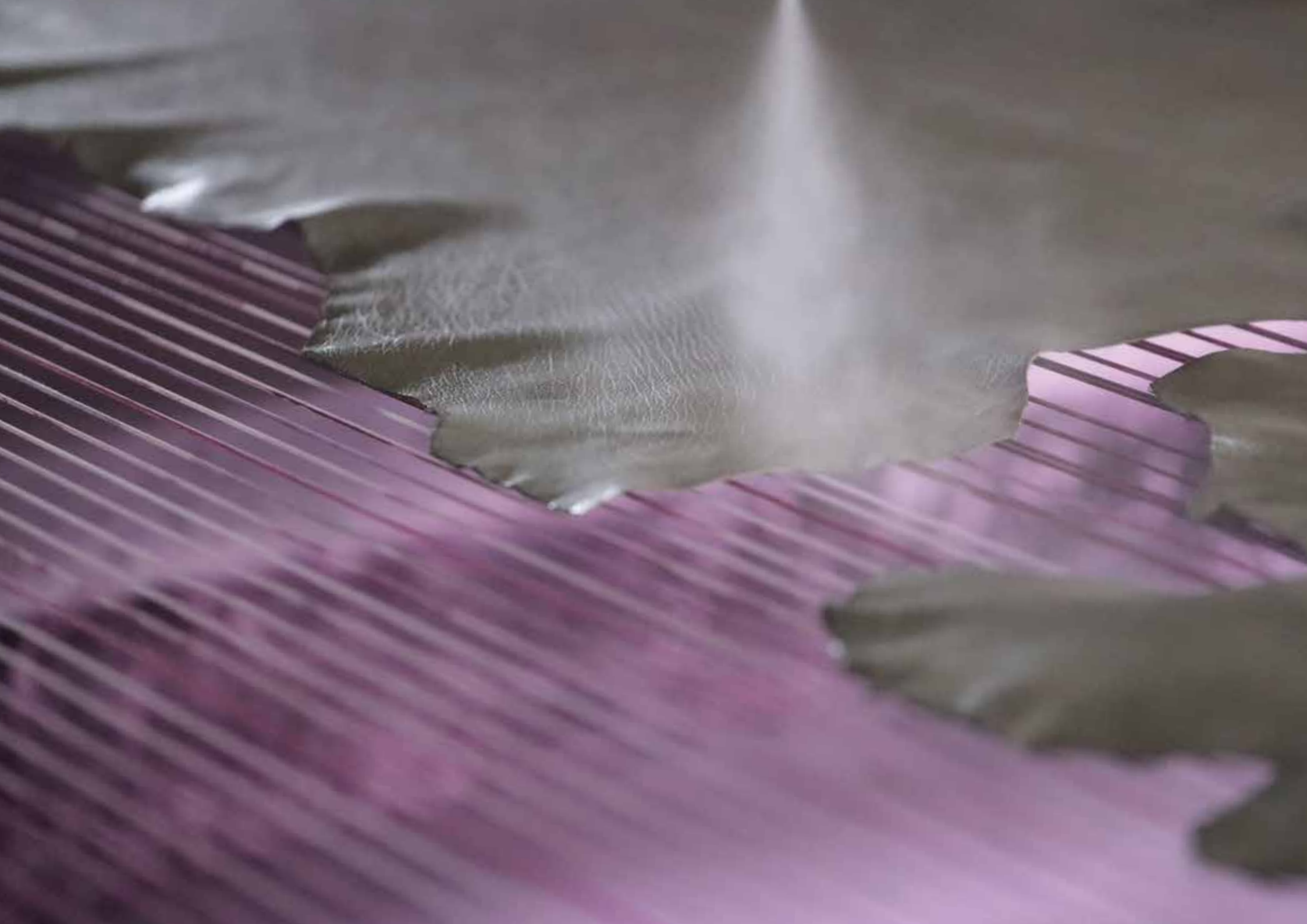
Rejets liquides (MI)			
	2022	2023	2024
Rejet interne	140.990	117.370	92.900
Différence par rapport au prélèvement	-8,35%	-0,60%	-9,67%

Une importance particulière est également accordée aux analyses des rejets effectuées hebdomadairement par le Consorzio Aquarno, qui gère la station d'épuration consortiale:

Indicateurs de qualité des rejets		2022	2023	2024
Matières en suspension	mg/l	3.994	4.002	3.442
Chlorures	mg/l	6.210	6.027	5.625
Sulfates	mg/l	1.844	1.312	1.205
Chrome III	mg/l	76	62	50
Azote ammoniacal	mg/l	248	182	163
COD Fil	mg/l	3.426	5.159	4.526



Les valeurs moyennes de l'année 2024 sont comparables et conformes aux données déclarées en 2022 et 2023.



BIODIVERSITÉ

GRI 304

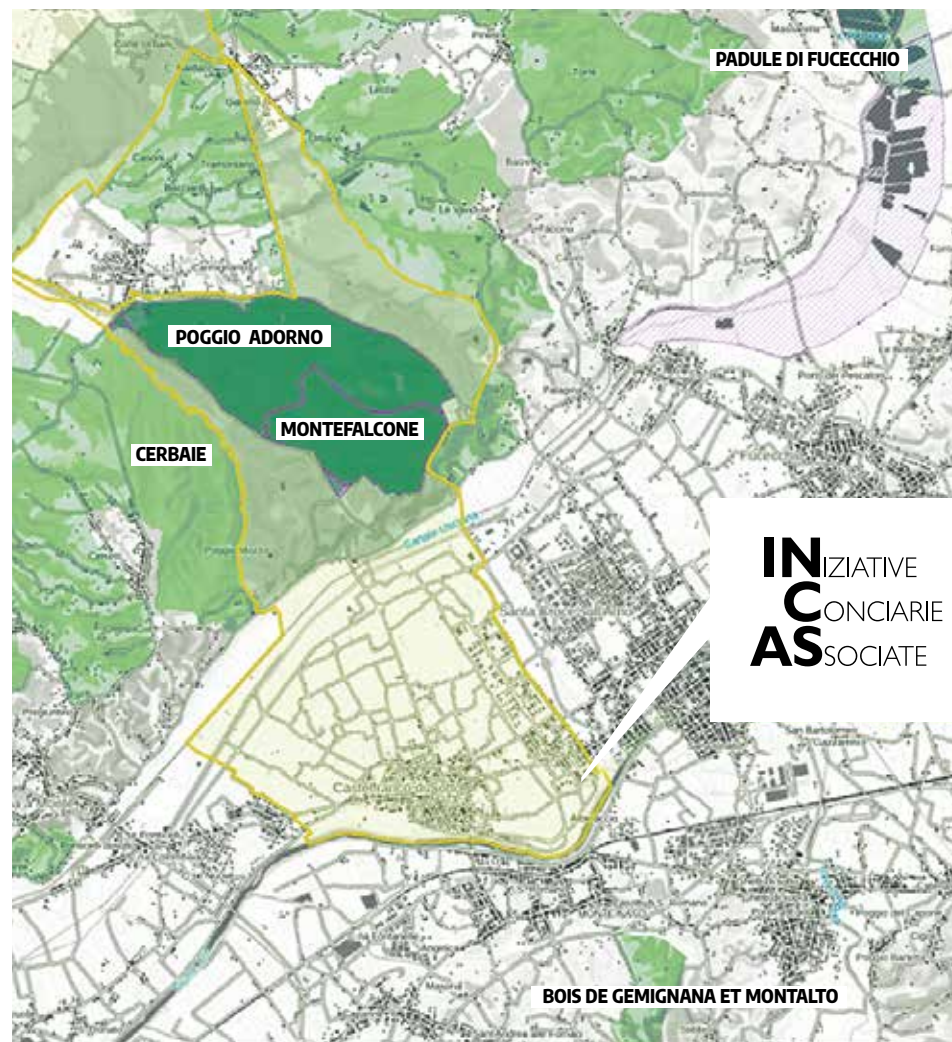
Iniziativa Conciarie Associate (Incas) prend en compte son contexte opérationnel en considérant la présence de zones d'intérêt naturaliste à proximité de l'usine et les actions potentielles pour la préservation de la biodiversité.

Le siège de l'entreprise, bien qu'inséré dans un contexte industriel, est situé à proximité de plusieurs sites d'intérêt naturaliste, parmi lesquels:

- Site Natura 2000, Zone Spéciale de Conservation ex SIC des Cerbaie. (4 km)
- Zone naturelle protégée d'intérêt local (ANPLI) Bois de Gemignana et Montalto. (2 km)
- Zone humide d'importance internationale (RAMSAR) Padule di Fucecchio (5 km)

Bien qu'encore à distance de ces zones, Incas contribue à la préservation de l'environnement et des espèces locales principalement en mettant en oeuvre sa politique environnementale, et en particulier:

- Adoption et promotion d'une gestion correcte des déchets favorisant les activités de récupération
- Minimisation de l'usage des plastiques à fort impact environnemental
- Réduction, lorsque possible, de l'usage de produits chimiques, en privilégiant les produits ZDHC niveau 3.





7.5 ÉMISSIONS

GRI 305

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) identifie les principales sources de pollution de l'air liées à ses processus:

- Composés organiques volatils émis lors du processus de finition du cuir
- CO₂ émis par les activités et processus industriels.

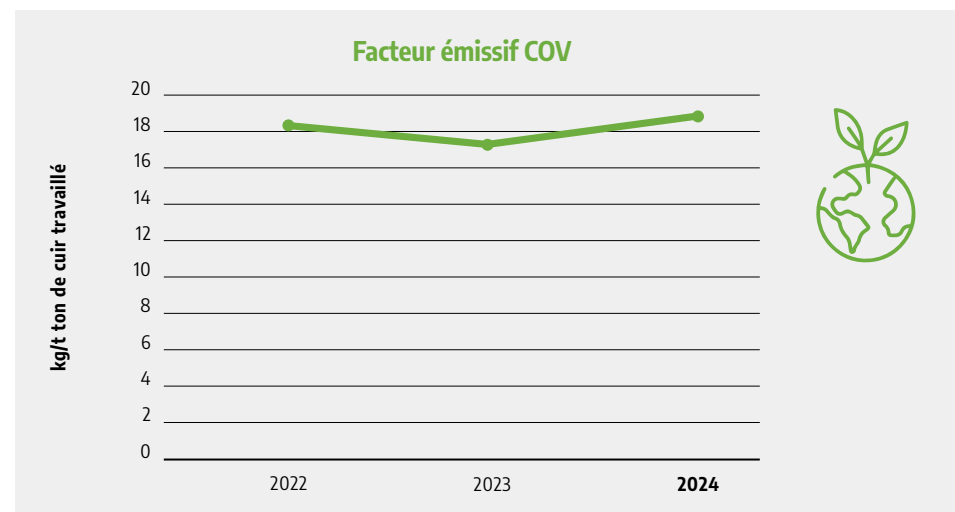
Pour la première source, limitée par la réglementation de l'usine, il existe un plafond légal à respecter. Pour le CO₂, l'empreinte carbone de l'usine est utilisée comme indicateur de l'impact environnemental lié au changement climatique.

7.5.1 COV

Les données relatives aux émissions de COV pour la dernière période de trois ans sont déclarées dans le PGS (Plan de gestion des solvants).

Émissions de composés organiques volatils COV				
PARAMÈTRE	U.M.	2022	2023	2024
Émission de COV	kg	65.373,378	50.982,177	38.964,760
Production de cuir	mq	918.408	652.329	612.065
Émission spécifique	COV/mq	71,18	78,15	63,66
Limite AUA* (COV/m ₂)	COV/mq	94,8	100,4	110,8

*La limite varie selon les quantités produites pour chaque catégorie (cuir destiné à la maroquinerie ou à la chaussure)



En considérant le flux de cuir travaillé, il est évident que l'émission spécifique reste stable au cours de la période de trois ans en question.

7.5.2 EMPREINTE CARBONE CO₂ EQ

L'émission de CO₂ éq, ou empreinte carbone, est l'indicateur clé pour évaluer l'impact environnemental des activités anthropiques sur le climat.

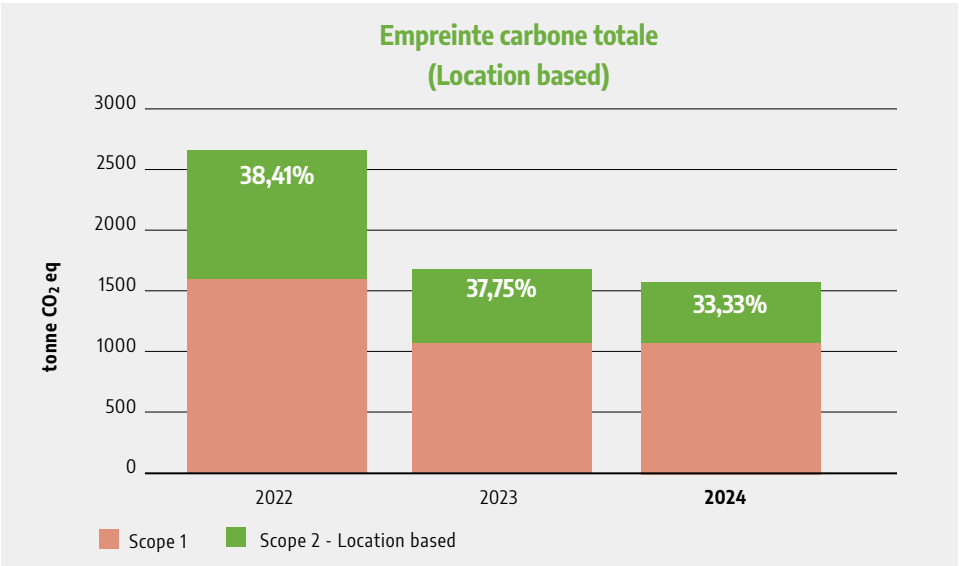
INiziative Conciarie ASsociate (Incas), consciente de son impact et du contexte dans lequel elle opère, conformément aux stratégies européennes de réduction du carbone et à l'objectif Net Zero 2030, identifie et comptabilise ses sources de GES (Scope 1 et Scope 2).

Le Scope 3, actuellement difficile à comptabiliser, est intégré dans le projet Life Cycle Assessment en cours, dont les résultats devraient être connus en 2026.

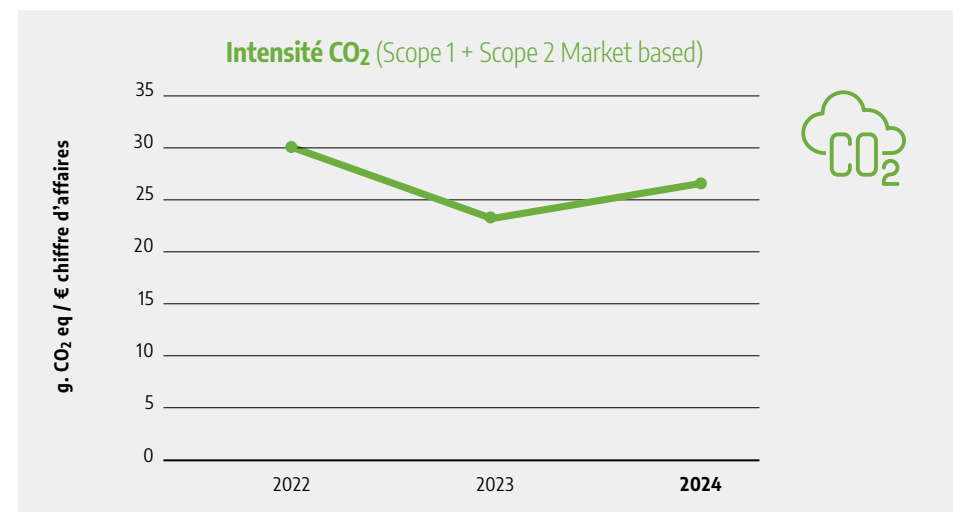
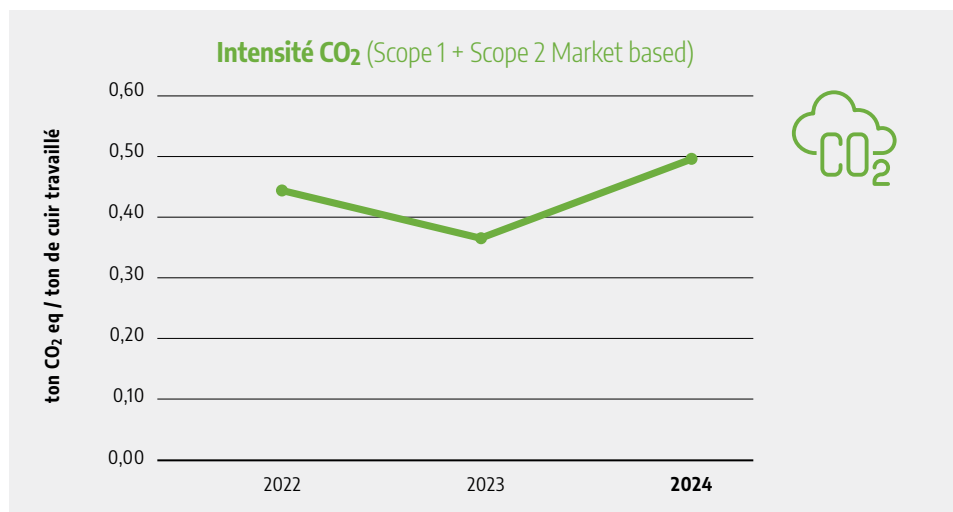
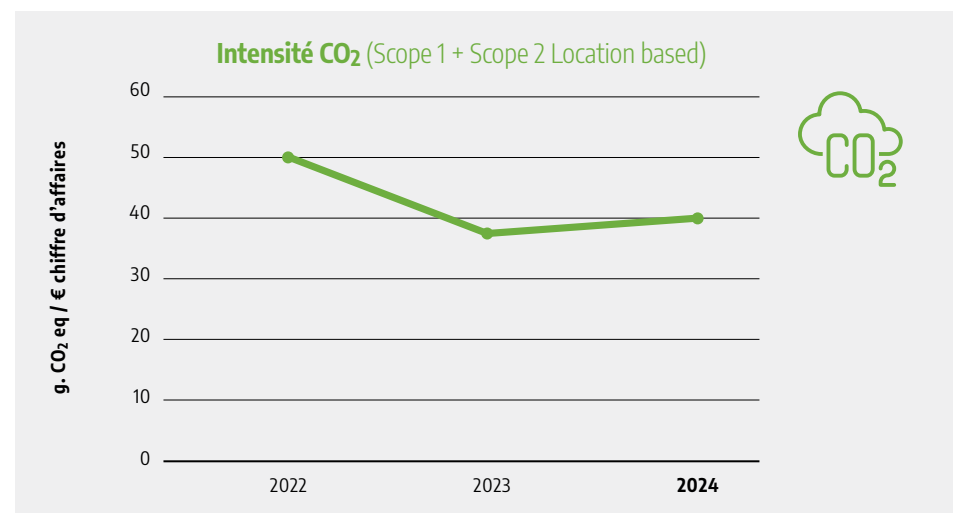
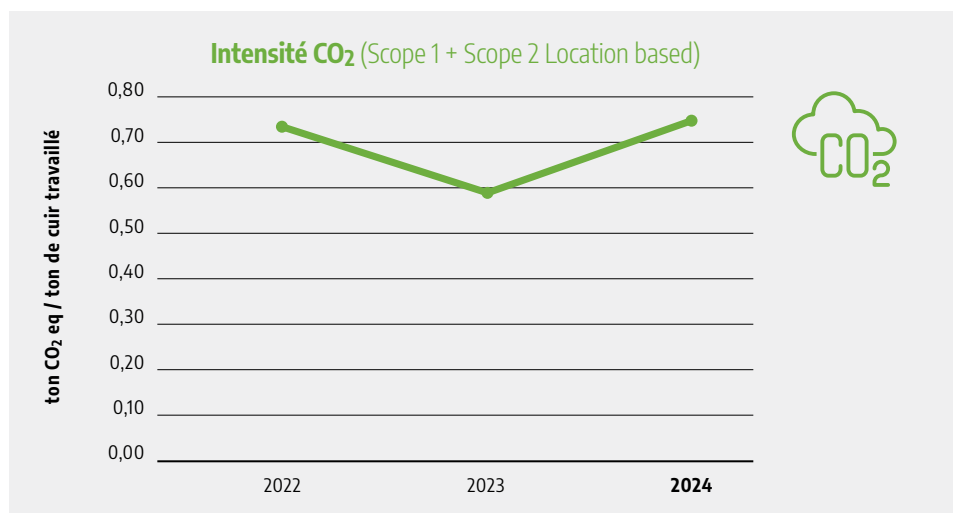
Empreinte de carbone (tonne CO ₂ eq)			
Catégorie	2022	2023	2024
Scope 1*	1.616	1.072	1.030
Scope 2 (Location Based)**	1.008	650	515
Scope 2 (Market Based)	0	0	0
Totaux (Location Based)	2.624	1.722	1.545

* Inclut les émissions des installations de climatisation dues aux fuites de réfrigérant
 ** Facteur d'émission 235,6 g CO₂ eq/kWh – Réf. : tableau 1.14 Emissions factors in the power sector (g CO₂/kWh) – Rapport ISPRA 404/2024 « Efficiency and decarbonization indicators in Italy and in the biggest European Countries »

Comme déjà décrit dans le paragraphe relatif à l'énergie, INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) fait appel à des fournisseurs d'électricité certifiée 100 % renouvelable (GO conformément à la Délibération ARERA ARG/elt 104/11) et, depuis 2024, utilise l'énergie autoproduite par sa propre installation photovoltaïque.



Cela permet en fait à INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) de réaliser une économie significative de CO₂ eq et, grâce à l'énergie autoproduite, d'éviter des émissions de CO₂ en injectant dans le réseau l'excédent d'énergie produit avec une technologie renouvelable.



En considérant l'émission spécifique, selon l'approche Location Based, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) présente une valeur spécifique de 0,75 tonne de CO₂ éq/tonne de cuir travaillé, valeur qui descend en dessous de 0,5 tonne de CO₂ éq. /tonne de cuir travaillé lorsqu'on prend en compte l'électricité provenant de sources renouvelables.

En changeant la base de calcul, selon les valeurs produites par l'entreprise, il ressort que l'impact en termes d'émission de CO₂ a diminué de manière sensible, d'autant plus si l'on considère l'approche Market based.

7.5.3 AUTRES ÉMISSIONS

D'autres émissions significatives associées aux processus d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) sont caractérisées par des émissions de NOx et des odeurs.

Oxydes d'azote NOx

L'émission d'oxydes d'azote (NOx) est liée à l'utilisation de centrales thermiques pour le chauffage de l'eau de procédé. Les émissions sont surveillées annuellement et le niveau d'émission est garanti par les activités de maintenance périodique, qui assurent le bon rapport de combustion et le respect des limites prévues par l'autorisation.

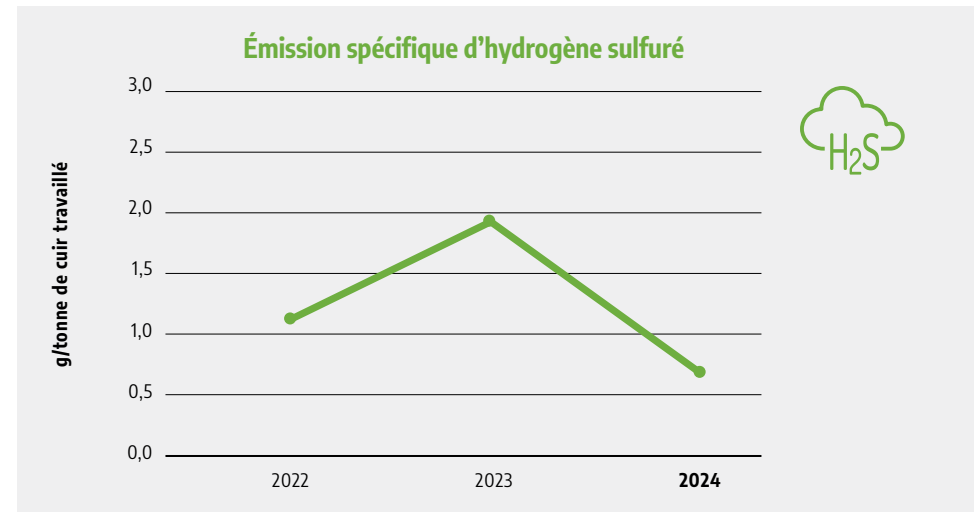
Odeurs

Les nuisances olfactives sont attribuables aux émissions de sulfure d'hydrogène gazeux (H₂S) et aux molécules organiques provenant de la dégradation des cuirs bruts ou de la zone de la station d'épuration de l'entreprise.

Pour garantir la limitation de l'impact olfactif, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) procède à :

- la conservation des cuirs dans des entrepôts appropriés équipés de systèmes de réfrigération;
- réduire les émissions de H₂S à l'aide de séparateurs humides avec de la soude caustique.

La maintenance correcte des systèmes d'absorption et la gestion appropriée des matières premières entrantes garantissent l'efficacité des systèmes prévus, réduisant au minimum l'impact des mauvaises odeurs.



Les émissions de H₂S sont surveillées semestriellement ; en considérant la moyenne des résultats obtenus année après année et le facteur d'activité (4 h/jour pendant 220 jours/an), on estime une émission spécifique qui, pour l'année 2024, se situe bien en dessous de 1 g/tonne.

7.6

DÉCHETS

GRI 306

Concernant la gestion des déchets produits, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) promeut une gestion vertueuse, privilégiant lorsque possible la réutilisation/le recyclage des matériaux, comme c'est le cas pour les SOA (sous-produits d'origine animale) provenant des opérations de découpe, d'écharnage et de rasage.

Ces déchets sont gérés conformément à la réglementation en vigueur (Règlement 1774/2002/CE) et envoyés vers des installations spécifiques pour un recyclage complet.

En ce qui concerne les déchets, la gestion d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) accorde une grande attention à l'identification et à la caractérisation correctes des déchets, ce qui assure la plus grande part possible de récupération. Les principales typologies de déchets produites par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) sont résumées ci-dessous:

Déchets caractéristiques du processus d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) et destination principale

Cod EER	Description	Dangerosité	Destination	Activité de traitement
040104	Liquide de tannage contenant du chrome	NP	R	R5
040106	Boue produite notamment par le traitement sur site des effluents, contenant du chrome	NP	D	D9
040106	Boue produite notamment par le traitement sur site des effluents, contenant du chrome (GRILLÉ)	NP	R	R12
040109	Chutes et retailles provenant des opérations de façonnage et de finition	NP	R	R12
040199	Déchets non spécifiés autrement	NP	R	R12
040199	Déchets non spécifiés autrement – sel	NP	R	R13
080111	Peintures et vernis usagés contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	P	R	
080117	Boue produite par l'élimination de peintures et vernis, contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses	P	D	D13
150102	Emballages en plastique	NP	R	R13
150103	Emballages en bois	NP	R	R12
150106	Emballages en matériaux mixtes*	NP	R	R13
150110*	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par celles-ci	P	D	
150110*	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par celles-ci	P	R	R13
150202*	Absorbants, matériaux filtrants	P	R	R12

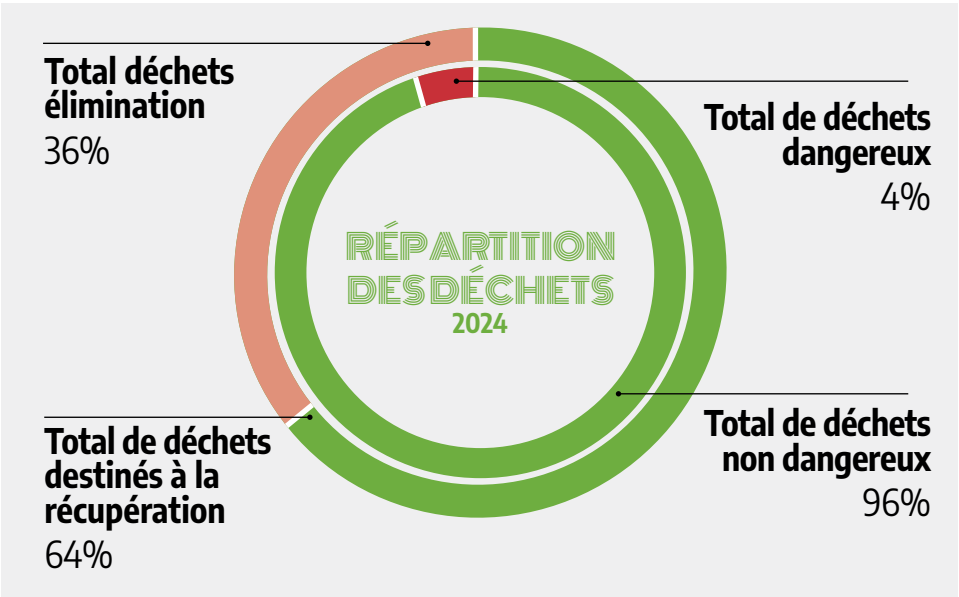
Les déchets caractéristiques du processus sont les codes 04, provenant principalement des phases à humide de Riviera et Concia et des phases de retannage, et les codes 08 provenant des installations de finition du cuir où sont utilisés des vernis colorants et des traitements contenant des solvants. Comme pour tous les processus manufacturiers, les déchets d'emballage, code 15, jouent également un rôle important dans l'impact sur la composante des déchets : là encore, la destination principale reste le recyclage. D'autres types de déchets sont présents, principalement associés aux activités de maintenance, comme les huiles lubrifiantes (code 130208), envoyées à une installation de récupération adhérent au CONOU (Consortium National pour la Gestion, la Collecte et le Traitement des Huiles Minérales Usagées) et soumises à des opérations de régénération pour produire de nouvelles bases lubrifiantes ou à récupération énergétique (R1), les DEEE (code 1602) et les déchets provenant d'activités de démolition (code 17) et de remplacement des dispositifs d'éclairage.

Autres types de déchets et destination principale				
Cod EER	Description	Dangerosité	Destination	Activité de traitement
130208*	Autres huiles pour moteurs, engrenages et lubrification	P	R	R13
160211	Appareils hors d'usage contenant CFC, HCFC, HFC	P	R	R13
160216	Composants retirés d'appareils hors d'usage, autres que ceux mentionnés au code 160215	NP	R	
160305*	Déchets organiques contenant des substances dangereuses	P	D	D13
170203	Plastique (silos)	NP	R	R12
170405	Fer et acier	NP	R	R4
170603	Autres matériaux isolants contenant des substances dangereuses	P	D	
170903*	Autres déchets de construction et démolition (y compris déchets mixtes) contenant des substances dangereuses	P	D	
200121*	Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure	P	R	

Comme déjà montré dans les tableaux, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) promeut, lorsque possible, la récupération des déchets, y compris la récupération thermique (R1), reléguant les activités d'élimination comme dernière option possible.

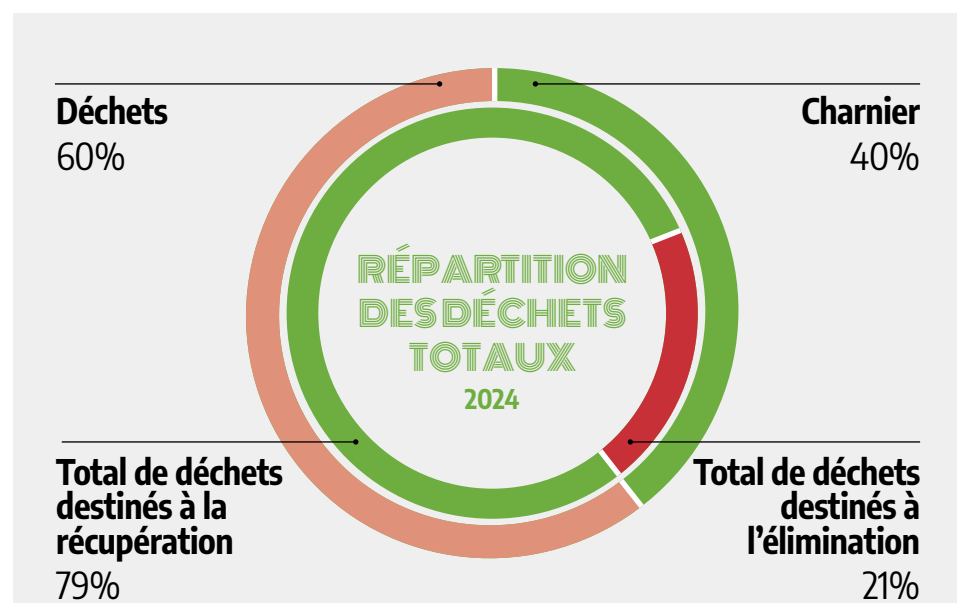
Quantités annuelles de déchets (t)			
FLUX	2022	2023	2024
Total de déchets	3.360,863	2.795,373	1.863,434
SOA*	1.319,824	1.128,700	743,020
DÉCHETS	2.041,039	1.666,673	1.120,414
• dont dangereux	1.979,187	1.618,986	1.071,864
• dont destinés à la récupération	1.526,364	1.125,163	722,339

*Inclut le « charnier » produit par les sous-traitants.

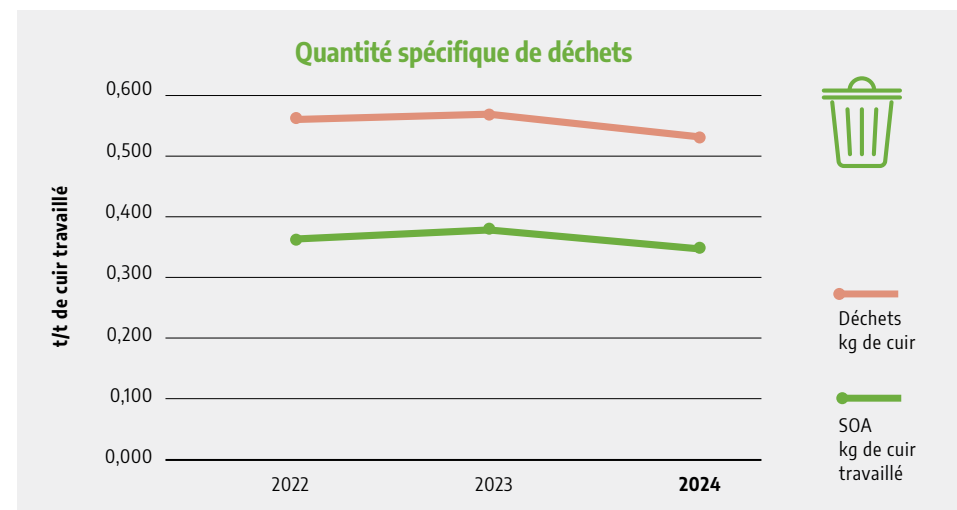


En considérant la répartition des déchets, la quasi-totalité de ceux-ci est non dangereuse ; seulement 4 % des déchets produits par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) dans ses propres processus présentent des caractéristiques de dangerosité ; la répartition reste pratiquement stable au cours des années, signe de l'efficacité dans l'identification et la caractérisation des déchets.

En considérant la destination finale des déchets, une part significative reste destinée à l'élimination, soit 36 %, en hausse de +3 % par rapport à 2023 et d'environ +10 % par rapport à 2022. En incluant dans le reporting également le flux des SOA (quantitativement non négligeable par rapport au total des déchets produits au cours de l'année), constitué principalement de « carniccio » issu des opérations de décharnage internes et entièrement envoyé vers des installations de récupération des sous-produits d'origine animale, la part totale de matériel récupéré atteint environ 80 %.

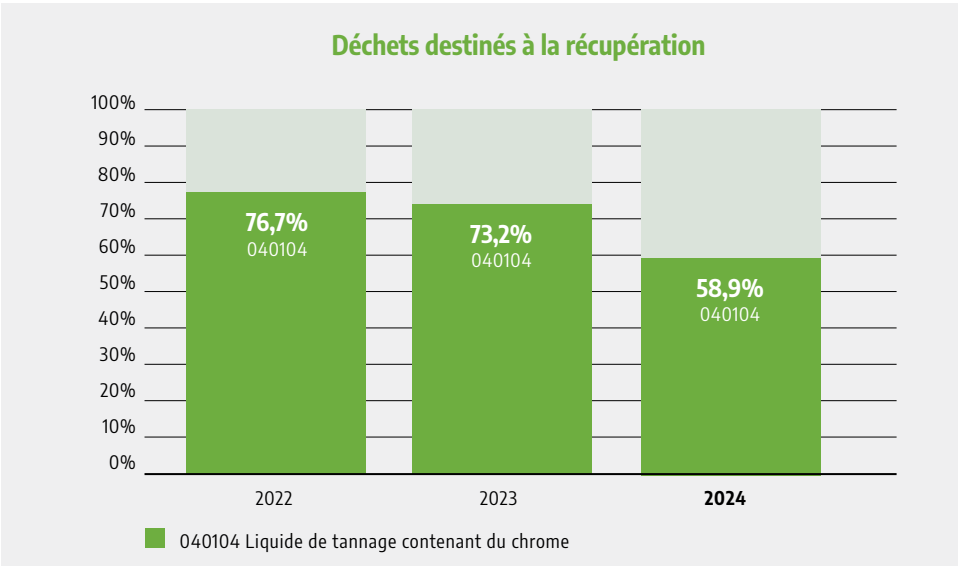


En considérant ensuite la production spécifique de déchets et de « charnier » en t/t de cuir travaillé, celle-ci reste stable au cours de la période de trois ans de référence:



Une considération particulière concerne la récupération du Chrome III utilisé pour les bains de tannage. Les bains usés sont collectés et envoyés au consortium de référence, qui se charge de récupérer le chrome contenu en restituant un produit constitué d'une solution aqueuse de sulfate de chrome (II).

Bien que le chrome récupéré ne puisse pas être réutilisé dans les propres processus pour des raisons liées à la qualité de la solution de récupération, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) encourage l'activité de récupération de ses bains usés, qui représentent une part significative des déchets destinés à la récupération.





ASPECTSOCIAL

8.1

ASPECT SOCIAL

Pour INCAS, la responsabilité sociale se traduit par un engagement constant à garantir des conditions de travail équitables et dignes, tant pour le personnel interne que pour les acteurs impliqués tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

À la confirmation de cet engagement, depuis 2011 l'organisation adhère au Code de conduite pour la responsabilité sociale promu par l'Union nationale de l'industrie du cuir (UNIC) et se soumet volontairement à des audits annuels réalisés par ICEC – Institut de certification de la qualité pour l'industrie du cuir.

Les politiques adoptées par INiziativa Conciarie ASSociate (Incas) en matière de gestion des ressources humaines s'inspirent de lignes directrices reconnues aux niveaux national et international et constituent la référence pour la définition de comportements et pratiques conformes aux principes de responsabilité sociale d'entreprise :

- Déclaration universelle des droits de l'homme
- Convention relative aux droits de l'enfant
- Conventions des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- Statut des travailleurs et lois nationales applicables
- CCNL pour les employés des entreprises de la filière cuir
- Norme internationale SA8000 et code de conduite UNIC. Conventions OIT rappelées dans la norme SA8000

Au mois d'avril 2024, INiziativa Conciarie ASSociate a obtenu la certification SA8000 suite à un audit réalisé par RINA Services S.p.A. Cette reconnaissance renforce l'engagement de l'organisation dans la gestion responsable de ses processus et constitue un outil concret pour le suivi continu des conditions de travail tout au long de la chaîne de valeur, y compris les fournisseurs et les clients.

Un indicateur significatif de la solidité de l'emploi chez INiziativa Conciarie ASSociate (Incas) est représenté par le type de contrats appliqués au personnel salarié. L'organisation favorise la stabilité et la continuité de l'emploi, en privilégiant principalement les relations de travail à durée indéterminée, qui constituent la forme principale de collaboration entre l'entreprise et ses salariés.

Le recours aux contrats intérimaires se fait dans le plein respect des réglementations en vigueur afin d'augmenter la flexibilité de l'entreprise. Dans ce cadre, le nombre moyen de travailleurs intérimaires a été de 19 unités en 2022, 9,5 unités en 2023 et 10,8 unités en 2024.

8.2

ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE/VIE PRIVÉE

L'horaire de travail chez INiziative Conciarie ASsociate s'organise en équipes de huit heures par jour, entrecoupées d'une pause d'au moins une heure. Cette organisation permet au personnel principalement résident dans le district du cuir, de rentrer à son domicile pour la pause déjeuner, favorisant ainsi un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. INiziative Conciarie ASsociate (Incas) assure un soutien adéquat à son personnel également en ce qui concerne la prise de congé parental.

8.3

EMPLOI

GRI 401-1, 401-2, 401-3, 405-1

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) considère l'emploi stable et de qualité comme l'un des piliers de sa stratégie durable. L'organisation garantit des conditions d'emploi équitables, attractives et respectueuses des droits des travailleurs, grâce à des contrats à durée indéterminée pour la quasi-totalité du personnel et à des programmes de formation continue visant le développement professionnel et la sécurité au travail. Ces engagements contribuent à créer un environnement de travail inclusif et stimulant, avec un faible taux de rotation et une forte fidélisation du personnel.

Salariés par âge	u. m.	2022	2023	2024
18-30	n.	14	15	11
31-50	n.	69	65	65
>51	n.	51	53	51
Total	n.	134	133	127

Membres de l'organe de gouvernement par âge (405-1)	u. m.	2022	2023	2024
18-30	n.	0	0	0
31-50	n.	3	3	3
>51	n.	2	2	2

8.3.1

NOUVELLES EMBAUCHES ET ROTATION DU PERSONNEL

GRI 401-1

En 2024, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a enregistré une rotation globale de 13 unités. L'analyse du phénomène est présentée dans le tableau suivant, qui détaille les dynamiques d'entrée et de sortie du personnel, avec une répartition par genre, pour la période de trois ans faisant l'objet du reporting.

Rotation	u. m.	2022	2023	2024
Rotation globale	n.	21	15	13
Taux de rotation globale des hommes	n.	18	14	13
Taux de rotation globale des femmes	n.	3	1	0
Taux de rotation à l'entrée	n.	10	7	2
Taux de rotation à l'entrée des hommes	n.	9	7	2
Taux de rotation à l'entrée des femmes	n.	1	0	0
Taux de rotation à la sortie	n.	11	8	11
Taux de rotation à la sortie des hommes	n.	9	7	11
Taux de rotation à la sortie des femmes	n.	2	1	0

8.3.2

AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS

GRI 401-2

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) offre à ses employés un ensemble d'avantages comprenant:

- Assurance santé complémentaire
- Cotisations de retraite supplémentaires
- Autres avantages : Cantine d'entreprise

8.3.3

CONGÉS PARENTAUX

GRI 401-3

Tous les employés d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) ont accès aux congés parentaux conformément à la réglementation nationale.

Au cours de la période de référence de trois ans, un total de 21 employés (20 ouvriers et 1 employé administratif) a bénéficié de cette mesure, tous ayant repris leur activité à la fin de leur congé.

Congé parental	u. m.	2022	2023	2024
Employés administratifs (H)	n.	0	1	0
Ouvriers (H)	n.	5	9	6
Salariés (H)	n.	5	10	6
Employés administratifs (F)	n.	0	0	0
Ouvriers (F)	n.	0	0	0
Salariés (F)	n.	0	0	0
Salariés (H+F)	n.	5	10	6

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Da GRI 403-1 a 403-10

La protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail constitue un élément central et permanent de l'approche de gestion d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas), qui adopte un système structuré de gestion de la santé et sécurité au travail, conforme aux exigences de la législation italienne en vigueur et fondé sur une logique d'amélioration continue. Toutes les activités de l'entreprise sont menées dans le plein respect des obligations prévues par la législation en vigueur, garantissant que les environnements de travail, équipements et installations soient conformes à la fois aux exigences légales et aux normes les plus avancées en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement.

Ce système est intégré dans les processus de l'entreprise et repose sur une évaluation systématique des risques, l'adoption de mesures préventives et la mise en place rapide d'actions correctives. Il s'applique à l'ensemble des travailleurs. Les activités de prévention sont intégrées aux processus de production et les travailleurs ainsi que leurs représentants participent activement à la gestion de la sécurité.

En témoignage de son engagement constant envers des normes élevées en matière de santé et de sécurité au travail, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a obtenu la certification de son système de gestion conformément à la norme internationale ISO 45001. Il s'agit de la norme de référence mondiale en matière de santé et sécurité au travail, qui exige une approche structurée de la prévention, de l'évaluation et du contrôle des risques. L'adhésion volontaire à ce schéma confirme la volonté de l'entreprise de garantir un environnement de travail sûr, collaboratif et axé sur le bien-être des travailleurs, en favorisant l'implication

active de toutes les fonctions de l'entreprise dans l'amélioration continue des conditions opérationnelles. Au cours de la période 2022-2024, l'organisation a poursuivi le renforcement des mesures préventives, en accordant une attention particulière à la formation du personnel et à la sécurisation des zones opérationnelles ainsi que des phases de production et de service. L'évaluation des risques est régulièrement mise à jour, conformément à la réglementation nationale. Le Document d'évaluation des risques (DVR) contient une analyse détaillée des points critiques liés à chaque poste, ainsi que les mesures de prévention et de protection jugées adéquates.

Chaque travailleur bénéficie d'une surveillance médicale appropriée, définie par le médecin du travail par le biais de visites périodiques, adaptées au type d'activité exercée et aux caractéristiques spécifiques de la fonction.

Le système de gestion adopté par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) inclut des procédures pour l'identification et l'analyse des anomalies, quasi-accidents, événements accidentels et accidents, afin de déclencher rapidement les mesures correctives nécessaires. Les travailleurs sont encouragés à contribuer activement au système de prévention en signalant toute situation pouvant représenter un risque potentiel.

Sur la période considérée, les accidents enregistrés concernaient principalement des heurts et des chutes. Dans la quasi-totalité des cas, ces événements ont entraîné des absences de courte durée de quelques semaines, à l'exception d'un seul cas avec une incapacité supérieure à un an. Aucun accident n'a concerné des travailleurs non-salariés.

8.5

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

GRI 404

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) promeut activement la formation continue en matière de santé et de sécurité, considérée comme un levier stratégique pour la prévention des risques et la diffusion d'une culture organisationnelle axée sur la responsabilité. L'entreprise investit de manière globale dans le développement professionnel de ses collaborateurs. Tous les travailleurs font l'objet d'évaluations périodiques de leurs compétences, conformément au plan de formation de l'entreprise, géré dans le cadre du système de gestion de la qualité certifié ISO 9001.

Dès leur intégration, chaque travailleur participe à des parcours de formation structurés, conçus pour renforcer la sensibilisation aux enjeux de sécurité et encourager l'adoption de comportements conformes aux réglementations et aux politiques de l'entreprise. L'offre de formation s'articule sur plusieurs niveaux et domaines : des contenus essentiels pour l'exécution en toute sécurité des activités opérationnelles, jusqu'aux modules destinés au développement et à la mise à jour des compétences professionnelles. Tous les parcours sont conçus dans le respect des principes d'équité et de mérite, en évitant toute forme de discrimination.

Les principaux domaines de formation mis en place par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) reflètent l'engagement de l'organisation envers la sécurité, le développement professionnel et la cohésion interne.

	2022	2023	2024
Taux de fréquence*	4,57	12,29	22,29

* formule de calcul : TAUX D'ACCIDENTS = (NOMBRE D'ACCIDENTS/NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES) × 1 000 000

Santé et sécurité (403-9 403-10)		2022	2023	2024
Accidents		Ore lavorate	Ore lavorate	Ore lavorate
		218936	244053,5	224277
Décès	n.	0	0	0
Accidents graves	n.	0	0	1
Nombre d'accidents enregistrables	n.	1	3	5
Nombre total de jours d'arrêt pour accident	n.	14	33	462
Maladies professionnelles	n.	2	1	7

L'accident grave enregistré a été géré avec une rapidité immédiate par Incas. Après évaluation de la dynamique, des modalités et du lieu de l'accident, Incas a conclu que la seule solution pratique consistait à sensibiliser plus fermement le personnel au respect des parcours piétonniers identifiés. Cela afin d'éviter que des pavages irréguliers ou de légers dénivelés ne provoquent accidentellement des chutes. L'accident enregistré, accompagné de la documentation de soutien correspondante, suit actuellement une procédure interne visant à déterminer quelles autres mesures d'amélioration Incas peut mettre en œuvre pour le bien-être et la sécurité de ses employés.

La santé, la sécurité et l'environnement constituent un pilier de l'offre de formation. Les activités sont planifiées en conformité avec la réglementation en vigueur et en cohérence avec le système de gestion adopté, garantissant aux travailleurs une préparation adaptée aux risques spécifiques et aux responsabilités liées à leur rôle.

La consolidation d'équipe et la communication interne représentent d'autres moments stratégiques d'échange entre les départements. À travers des rencontres dédiées au partage de projets, d'objectifs et d'initiatives d'entreprise, l'organisation identifie les besoins de formation émergents et renforce la collaboration entre les différentes unités opérationnelles.

Formation et la mise à jour technico-professionnelles, enfin, se déroulent aussi bien en interne qu'en externe et concernent ouvriers, techniciens et personnel spécialisé. Ces cours visent à maintenir un haut niveau de compétence en actualisant le savoir-faire de l'entreprise en fonction de l'évolution du marché et des technologies du secteur.

Nombre moyen d'heures de formation dispensées	u.m.	2022	2023	2024
Directeurs	heures moyennes	0	0	0
Employés administratifs	heures moyennes	48,4	11	3,5
Ouvriers	heures moyennes	20,8	6,2	4,5
Total	heures moyennes	25,7	7,2	4,3
Nombre total d'heures de formation par genre	u.m.	2022	2023	2024
Hommes	heures totales	3.047	906	537
Femmes	heures totales	402	58	8
Total	heures totales	3.449	964	545

8.6

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

GRI 405-1, 405-2, 406

Le respect et la promotion des droits humains constituent un principe fondateur de toutes les activités d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas), en particulier dans les dynamiques qui concernent la personne au sein du contexte de travail. L'organisation s'engage à garantir des conditions de travail fondées sur des relations empreintes de respect mutuel, de transparence et d'équité, valorisant la dignité individuelle et assurant l'égalité des chances en matière d'accès, de maintien et de progression professionnelle pour tous les employés. Le développement des compétences, la méritocratie et la reconnaissance de la contribution individuelle sont encouragés par le biais de politiques inclusives et d'outils concrets de valorisation du capital humain, dans la pleine conscience que le bien-être des personnes représente un facteur déterminant de la compétitivité et de la durabilité de l'entreprise.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) promeut activement un environnement de travail inclusif, serein et motivant, où chacun peut se sentir accueilli et mis dans les meilleures conditions pour exprimer pleinement son potentiel. L'organisation adopte une position de stricte opposition à toute forme de discrimination, directe ou indirecte, fondée sur l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'appartenance ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses, l'état civil ou l'état de santé. Chaque pratique de l'entreprise vise à garantir l'égalité de traitement et à assurer un environnement de travail éthique, sûr et respectueux de la diversité.

La question de l'égalité femmes-hommes influence les stratégies de l'entreprise et se reflète concrètement dans la répartition des rôles et des salaires.

Salariés par catégorie professionnelle	2022	2023	2024
DIRECTEURS	0	0	0
Employés administratifs (hommes)	0	0	0
Employés administratifs (femmes)	0	0	0
EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS	24	22	24
Employés administratifs (hommes)	13	12	14
Employés administratifs (femmes)	11	10	10
OUVRIERS	110	111	103
Employés administratifs (hommes)	110	111	103
Employés administratifs (femmes)	0	0	0
TOTAL	134	133	127

Si l'on observe une moindre présence de femmes dans le secteur productif, dans les domaines administratif et commercial la répartition entre les genres est globalement équivalente. Hommes et femmes occupant des rôles et niveaux équivalents perçoivent le même salaire, conformément aux critères du contrat collectif national de branche (CCNL).

Siège significatif d'activité	Genre	Niveau	Rémunération brute	Différence		
Service administratif	Homme	C1	2.111,06 €	-€	-	CCNL 2.111,06 €
	Femme	C1	2.111,06 €			
Ufficio commercial	Homme	D2	1.850,99 €	-€	-	CCNL 1.850,99 €
	Femme	D2	1.850,99 €			

Salaire le plus bas dans l'entreprise	1.750,60 €	Salaire brut correspondant au niveau le plus bas présent dans l'entreprise (E3). Salaire net des barèmes du CCNL : 1 573 euros.
Salaire vital calculé	1.082,07 €	Le salaire brut correspondant au niveau le plus bas présent dans l'entreprise est supérieur de 490 euros.

Au cours de la période considérée, aucun épisode de discrimination n'a été constaté ni signalé.

8.7

LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

GRI 407-1

La présence d'une représentation syndicale interne contribue au maintien d'un environnement de travail fondé sur le dialogue et la collaboration, facilitant le suivi des initiatives et favorisant un climat d'échange constructif et de croissance partagée.

8.8

TRAVAIL DES ENFANTS ET VTRAVAIL FORCÉ

GRI 408-1, 409-1

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'engage à prévenir et à combattre toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou non volontaire, aussi bien au sein de l'organisation que tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) applique des contrôles rigoureux lors de la sélection du personnel et exige de ses fournisseurs la signature du code éthique et de clauses de respect des droits humains.

Au cours de l'année 2024, aucun cas de travail des enfants ou de travail forcé n'a été constaté.

8.9

IMPACT DES PRODUITS SUR LA SANTÉ

GRI 416-2

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) évalue systématiquement les impacts de ses produits et services sur la santé et la sécurité des clients finaux.

L'ensemble des nouvelles gammes de produits est soumis à une évaluation préalable lors de la phase de conception et d'industrialisation. Les activités comprennent:

- Analyse des matières premières et substances utilisées
- Évaluation de la conformité (réglementations obligatoires et réglementations sectorielles)
- Procédures de gestion des signalements après-vente

Durant la période considérée, aucun incident lié à des non-conformités de produits n'a été enregistré.





RESPONSABILITÉ
ENVERS LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

9.1

ÉVALUATION DES
FOURNISSEURS

GRI308, GRI 414

INCAS promeut la responsabilité environnementale et sociale tout au long de la chaîne d'approvisionnement, en exigeant de ses partenaires le respect de principes fondamentaux en matière de protection de l'environnement, de droits humains, de conditions de travail et d'intégrité professionnelle.

L'entreprise évalue attentivement les impacts potentiels des activités de ses fournisseurs, en encourageant des pratiques durables (entendues comme l'adoption de systèmes et de comportements orientés vers la protection de l'environnement, la sécurité au travail et le respect des droits humains, y compris via des audits, des cahiers des charges techniques et l'adhésion à des normes internationales tels que ZDHC pour les fournisseurs de produits chimiques) et des comportements éthiques cohérents avec ses valeurs et avec les normes internationales de référence.

9.1.1

GESTION RESPONSABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Un des éléments distinctifs qui caractérisent INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) dans le panorama industriel du district toscan du cuir est sa capacité à maîtriser en interne l'ensemble du cycle de production du cuir, de la phase de la peau brute jusqu'à la réalisation du cuir fini. Il s'agit d'un modèle de production vertical qui trouve peu d'équivalents sur le territoire et qui permet à l'entreprise un contrôle direct et constant de la qualité des processus, de la traçabilité des matériaux et du respect des exigences éthiques et environnementales.

Le recours à des fournisseurs externes est très limité et concerne uniquement certaines opérations spécifiques presque exclusivement à la demande des clients. La sélection des partenaires repose sur des critères rigoureux de fiabilité, de compétence technique et de conformité légale, en ligne avec les valeurs de l'entreprise et avec le Code de conduite et de responsabilité sociale de l'UNIC. La qualité des prestations fournies fait l'objet de vérifications périodiques, y compris à travers des audits menés par les clients eux-mêmes.

9.1.2

TRAÇABILITÉ ET SUIVI DES MATIÈRES PREMIÈRES

Dans une optique d'approvisionnement responsable, INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) adopte des mesures concrètes pour évaluer l'engagement de ses fournisseurs sur des thématiques environnementales critiques, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la déforestation. L'objectif est double: d'une part éviter l'achat de matières premières provenant de zones à haut risque environnemental ; d'autre part, garantir que les cuirs achetés ne proviennent pas de pratiques de déforestation incontrôlée.

Pour renforcer cet engagement, depuis 2021 INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) a obtenu deux certifications importantes délivrées par ICEC, l'organisme italien de certification pour le secteur du cuir:

- ICEC TS-SC410 – Certification de traçabilité en amont de la tannerie, jusqu'à l'élevage
- ICEC TS-PC412 – Certification de traçabilité du cuir à partir du lot expédié, cartographiant toutes les phases de production et l'origine du cuir jusqu'à l'élevage.

Les notes attribuées et le degré de traçabilité correspondant pour chaque produit certifié sont présentés ci-dessous:

Certifications	Produit	Degré de traçabilité	Score
TS-SC 410	Veaux et buffles	EXCELLENT (jusqu'à pays d'élevage)	88/100 plage 71/100-90/100
TS-PC 412	Veaux – Nouvelle-Zélande, France, Pays-Bas, Allemagne, Belgique et Italie Buffles et cervidés	EXCELLENT (jusqu'à pays d'élevage)	90/100 plage 71/100-90/100

Ces normes attribuent à chaque produit certifié un score de traçabilité basé exclusivement sur des données documentées et vérifiables. Le système prend en compte l'exhaustivité des informations disponibles tout au long de la filière (des élevages aux abattoirs) et attribue un niveau en fonction de la profondeur et de la continuité des preuves recueillies, en cartographiant avec précision l'origine des peaux brutes. La certification garantit que ces matières premières proviennent de zones considérées comme exemptes de déforestation non contrôlée, contribuant ainsi à la protection des écosystèmes forestiers.

La plus récente analyse de risque menée et attestée par l'ICEC concernant le bien-être animal confirme les progrès réalisés au fil des années en matière de traçabilité et d'éthique. Cette étude repose sur la somme de trois indicateurs principaux (bien-être animal à la ferme, bien-être animal lors du transport et au moment de l'abattage, ainsi que l'étourdissement) et est personnalisée selon la filière spécifique auprès de laquelle l'entreprise s'approvisionne pendant la période considérée.

Cela garantit l'applicabilité des règles liées au bien-être animal grâce au choix des origines et des fournisseurs de peaux brutes, et valide la transparence ainsi que l'attention d'Incas envers la durabilité et l'éthique de sa chaîne d'approvisionnement.

Les certifications ICEC prévoient un système de notation de la traçabilité extrêmement rigoureux. Le calcul part des produits effectivement certifiés et repose sur une analyse documentaire soutenue par des preuves objectives, vérifiables par audit. Cette approche permet à l'entreprise d'assurer à ses parties prenantes un haut niveau de transparence tout au long de la filière.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) considère le respect de ces exigences non seulement comme un levier compétitif, mais aussi comme une responsabilité vis-à-vis de l'environnement et de la société. C'est pourquoi elle s'engage à promouvoir auprès de ses fournisseurs la culture de la durabilité, contribuant ainsi à la diffusion de bonnes pratiques dans toute la chaîne de valeur.

9.1.3
ÉVALUATION DES FOURNISSEURS
GRI 308-1, GRI 308-2, GRI 414-1, GRI 414-2

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) adopte une approche structurée pour la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs, afin de garantir non seulement la qualité technique des approvisionnements, mais aussi la conformité aux exigences environnementales, éthiques et de responsabilité sociale. Le suivi s'applique aussi bien aux fournisseurs consolidés qu'aux nouveaux entrants dans la filière. L'entreprise utilise un outil interne d'évaluation qui attribue un score à chaque fournisseur selon plusieurs critères, parmi lesquels:

- Importance environnementale
- Importance de la santé et sécurité au travail
- Responsabilité sociale
- Détention éventuelle de certifications
- Présence de non-conformités significatives

Le système prévoit une notation par points, avec un seuil minimal requis pour l'homologation. Les fournisseurs qui n'atteignent pas le niveau minimal ou ne transmettent pas la documentation demandée peuvent être exclus ou soumis à réexamen. Les fournisseurs sont réévalués chaque année.

Incas surveille attentivement son réseau d'approvisionnement, en prêtant une attention particulière aux catégories de biens et services présentant une importance environnementale et sociale plus élevée, parmi lesquelles:

- Services de maintenance
- Produits chimiques
- Travaux de sous-traitance
- Peaux
- Services accessoires (gestion des déchets, expéditions, services publics, emballages, etc.)

Pendant la période de reporting, de nouveaux fournisseurs ont été intégrés (notamment dans les secteurs des travaux de sous-traitance, du cuir et de la chimie, pour un total de 14 % du global). Un suivi ciblé a été activé pour ces derniers, qui ont été validés comme nouveaux fournisseurs. Selon le niveau d'importance environnementale attribué à chaque fournisseur et la possibilité réelle d'influencer leurs pratiques opérationnelles, INiziativa Conciarie ASsociate (Incas) adopte des stratégies différenciées de gestion et de contrôle. En particulier, la direction définit des actions proportionnées au profil de risque et à l'impact environnemental de l'approvisionnement:

- Fournisseurs à forte importance: soumis à des vérifications approfondies et systématiques, avec une attention particulière à la qualité environnementale des services ou produits fournis.
- Fournisseurs à importance moyenne: soumis à des contrôles environnementaux occasionnels, visant à vérifier la conformité générale.
- Fournisseurs à faible importance : aucun suivi environnemental spécifique n'est prévu sauf cas particuliers.

Parmi les fournisseurs considérés comme les plus sensibles à l'influence directe d'Incas figurent ceux actifs dans des domaines stratégiques comme la sous-traitance, les produits chimiques et les services de maintenance. À ces opérateurs, Incas demande l'adhésion formelle à des cahiers des charges techniques de fourniture, incluant des clauses spécifiques pour la gestion de la qualité, la protection de l'environnement, la sécurité au travail ainsi que le respect des principes éthiques et sociaux.

Pour ce qui est des **fournisseurs de cuir**, l'entreprise a mis en place un système certifié de traçabilité des peaux brutes, conforme aux exigences des normes ICEC TS- 410 e TS-412. Ce système permet de remonter à l'origine les peaux, garantissant qu'elles proviennent exclusivement de filières alimentaires certifiées. Cette démarche a conduit à la reconnaissance formelle par l'ICEC de l'allégation éthique TS 733 : « Nous récupérons nos peaux de la filière alimentaire ».

Dans le segment des **travaux** de sous-traitance, Incas procède également à des vérifications directes sur le terrain, parfois en collaboration avec ses clients, auprès des fournisseurs présents sur son site, tels que LCT Rimorini et LCT Mercurio. Ces audits de seconde partie permettent de vérifier la conformité réglementaire en matière d'environnement, de santé et sécurité au travail, ainsi que la bonne gestion des aspects

opérationnels et documentaires. Concernant les fournisseurs de **produits chimiques**, Incas exige l'adhésion au programme international ZDHC – Zero Discharge of Hazardous Chemicals, dont l'objectif est d'éliminer progressivement les substances dangereuses de la filière du cuir. Au cours des deux dernières années, plusieurs fournisseurs ont entamé un processus d'amélioration qui a conduit à l'enregistrement de leurs produits chimiques au niveau 3 de la plateforme ZDHC Gateway, le niveau le plus avancé prévu. Ce niveau, validé par un organisme tiers indépendant, atteste que:

- Le fournisseur a mis en place un système de gestion chimique (CMS) conforme aux critères ZDHC;
- Des analyses chimiques de conformité à la liste MRSL ZDHC seront effectuées dans un délai de trois ans pour tous les produits enregistrés;
- Une vérification sur site a été réalisée, confirmant la bonne gestion des substances et le respect des réglementations environnementales et de sécurité dans l'usine de production.

Cette approche structurée de l'évaluation des fournisseurs permet à INiziative Conciarie ASsociate (Incas) de:

- Réduire le risque d'impacts environnementaux et sociaux négatifs liés à la chaîne d'approvisionnement
- Promouvoir des pratiques vertueuses auprès de ses partenaires commerciaux
- Consolider son rôle actif dans la promotion d'une filière responsable, transparente et conforme aux principales normes internationales de durabilité

À la suite des évaluations réalisées, aucun fournisseur n'a été identifié comme ayant des impacts sociaux négatifs significatifs, ni potentiels ni avérés. Par conséquent, aucune action corrective n'a été jugée nécessaire, et aucune relation commerciale n'a été interrompue pour des raisons liées à ces aspects.



...IATIVE
...NCIARIE
...ODATE





COMMUNAUTÉ ET
TERRITOIRE

10.1

PROJETS AVEC LA
COMMUNAUTÉ LOCALE

GRI 413-1, 413-2

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) entretient un dialogue constant avec les communautés locales dans lesquelles elle opère, en promouvant des initiatives de développement social, culturel et environnemental. L'organisation considère l'implication active des communautés comme un élément clé de sa stratégie de durabilité.

Au cours de la période triennale de reporting, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a confirmé son engagement envers la communauté locale par une série de contributions économiques et d'initiatives sociales et culturelles, expression concrète de sa responsabilité envers le territoire.

Parmi les activités soutenues, on retrouve notamment le parrainage de l'équipe sportive locale A.C. Fucecchio Calcio, qui représente un important point de rassemblement pour la jeunesse locale, ainsi que le soutien continu à la Fondazione Stella Maris, centre d'excellence national dans le domaine de la neuropsychiatrie infantile. Cette dernière, reconnue comme Institut de recherche et de soins à caractère scientifique (IRCCS), mène des activités de recherche, de diagnostic et de traitement au bénéfice des enfants et adolescents atteints de troubles neuropsychiatriques, tout en offrant un accompagnement à leurs familles.

Les dons versés par INiziative Conciarie ASsociate (Incas) ont contribué au financement du plan annuel de développement de la Fondation. De plus, le journal de la Fondation est distribué au sein de l'entreprise, afin de sensibiliser davantage aux neuropathologies

infantiles. Le soutien à Stella Maris représente un choix conscient et destiné à se poursuivre dans le temps, en cohérence avec l'attention croissante que l'entreprise porte aux thèmes de la santé et du bien-être des personnes. La promotion des nouvelles générations est également au cœur de nombreux projets éducatifs et culturels parrainés par INCAS en collaboration avec l'UNIC, l'Union nationale de l'industrie du cuir. Parmi ceux-ci, on peut citer:

- Le projet pédagogique « Les belles lettres du cuir »,
- le concours littéraire « Dans ma ville »,
- l'initiative « Amis pour la peau »,
- ainsi que d'autres activités de formation visant à impliquer enfants et adolescents dans des parcours créatifs et de découverte du secteur du cuir et de ses potentialités.

Enfin, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) soutient également de façon continue les initiatives sociales promues par la Paroisse San Pietro Apostolo de Castelfranco di Sotto (PI), en particulier l'organisation d'activités estivales destinées aux plus jeunes. Ces contributions s'inscrivent dans une vision de l'entreprise qui vise à générer une valeur non seulement économique, mais aussi humaine et relationnelle pour le territoire dans lequel elle opère.

CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES AU TERRITOIRE

GRI 204-1

La valeur générée par l'Iniziativa Conciarie ASsociate (Incas) au cours de la période triennale de reporting a été en grande partie réinvestie en Toscane, créant des opportunités et de la richesse pour le territoire. En moyenne, environ 16 millions d'euros ont été alloués sous forme de coûts aux fournisseurs toscans : une démonstration de l'attention qu'Iniziativa Conciarie ASsociate (Incas) porte au développement du territoire qui l'accueille. Le tableau ci-dessous indique le % d'approvisionnement auprès de fournisseurs toscans sur le total des achats et le % d'approvisionnement auprès de fournisseurs italiens sur le total des achats.

	u.m.	2022	2023	2024
Dépenses totales fournisseurs	Euros	41.105.375 €	37.215.685 €	26.078.711 €
Fournisseurs toscans sur le total	%	57,60 %	54,10 %	60,04 %
Fournisseurs italiens sur le total	%	70,08 %	63,16 %	75,37 %

En témoignage de l'engagement d'Iniziativa Conciarie ASsociate (Incas) en faveur de la valorisation du territoire et du soutien au bien-être collectif, ci-après figurent les principales contributions économiques directes allouées, au cours de la période triennale de reporting, à des activités et projets dans les domaines culturel, sportif, social et solidaire.

	u.m.	2022	2023	2024
Art et culture	Euros	- €	- €	- €
Formation	Euros	- €	2.000,0 €	- €
Santé	Euros	- €	- €	- €
Social	Euros	- €	202,0 €	5.080,0 €
Sports	Euros	- €	10.000,0 €	10.000,0 €
Total général		- €	12.202,0 €	15.080,0 €

Le montant consacré à la formation pour l'année 2023 était lié à une contribution scolaire qui n'a pas été reconduite en 2024. L'augmentation de la part sociale est principalement concentrée sur le Projet Stella Maris, le Chemin de Saint-Jacques pour deux patients de la fondation, ainsi que sur l'aide à la paroisse et à la miséricorde de Castelfranco di Sotto (PI).

10.3

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS
ET CONSORTIUMS

GRI 2-28, 2-29

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) valorise le dialogue constructif et encourage des formes de collaboration générant une valeur partagée, contribuant ainsi au développement durable du secteur dans lequel elle opère et renforçant son impact positif au niveau économique, social et environnemental.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) est associée à l'UNIC, l'Union nationale de l'industrie du cuir, principal organisme de représentation des entreprises de tannerie italiennes. Dans ce cadre, elle participe régulièrement à des tables techniques, des initiatives de formation et des projets collectifs axés sur la promotion de la durabilité, de la qualité, de la traçabilité et de l'innovation dans le secteur. Le lien étroit avec l'UNIC est également renforcé par la présence au Conseil d'administration de Piero Rosati, qui occupe actuellement la fonction de Vice-président de l'association. Cette position permet à INiziative Conciarie ASsociate (Incas) de contribuer directement aux politiques industrielles et environnementales du secteur, en influençant positivement son évolution et en consolidant la réputation de l'entreprise comme acteur conscient et proactif.





GOVERNANCE
ET ÉTHIQUE

11.1

GOUVERNANCE ET
ÉTHIQUE

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) adopte une approche de gouvernance fondée sur des principes éthiques, comme en témoignent sa Politique intégrée et son Code éthique, disponibles sur le site Web de l'entreprise.

Elle se conforme à des principes de transparence, de loyauté et de bonne foi dans ses relations avec les institutions, les clients, les fournisseurs, les concurrents et les associations professionnelles, en prévenant tout acte déloyal contraire au Code de conduite et de responsabilité sociale qu'elle a souscrit.

Elle garantit également le respect intégral de toutes les exigences légales, normatives et réglementaires applicables à ses produits, à ses aspects environnementaux, à la responsabilité sociale et à la réglementation en matière de travail, de santé et de sécurité.

11.2

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

GRI 205-1, 205-2, 205-3

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) applique une politique de **tolérance zéro vis-à-vis de la corruption**, sous toutes ses formes et dans tous les domaines, conformément aux réglementations nationales et internationales.

ÉVALUATION DES RISQUES DE CORRUPTION

GRI 205-1

Le risque de corruption est évalué périodiquement, en particulier dans les domaines suivants:

- Relations avec l'administration publique
- Gestion des approvisionnements
- Activités commerciales

Comme indiqué dans le Code éthique, la prévention de la corruption constitue un principe fondamental guidant les actions quotidiennes d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas). Chaque employé, collaborateur et partenaire doit respecter scrupuleusement les lois anticorruption, tant nationales qu'internationales, en évitant toute conduite susceptible de compromettre l'honnêteté et l'impartialité des opérations de l'entreprise.

La société met en œuvre des pratiques de contrôle strictes et un suivi constant de ses opérations et de ses relations avec fournisseurs, clients et partenaires afin d'éviter tout

conflit d'intérêts. L'éthique et la transparence sont à la base de chaque action et décision, et toute violation de ces politiques est traitée avec la plus grande rigueur, pouvant entraîner des sanctions disciplinaires et le cas échéant, des poursuites judiciaires. De plus, la société encourage la dénonciation de comportements suspects ou irréguliers, en garantissant qu'aucune forme de représailles ne sera exercée à l'encontre de ceux qui signalent de bonne foi (dénonciation). Grâce à ces mesures, la société entend préserver un environnement de travail éthique et protéger sa réputation ainsi que la confiance de ses clients, de ses collaborateurs et de la communauté. Au cours de la période de reporting, l'ensemble des activités de l'entreprise a été analysé pour identifier d'éventuels risques de corruption.

FORMATION ET COMMUNICATION SUR LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

GRI 205-2, 205-3

Les documents d'information en matière de lutte contre la corruption, repris dans le Code éthique, sont mis à la disposition de tout le personnel et accessibles depuis le site Web de l'entreprise ; ils ont également été partagés avec les partenaires commerciaux et les fournisseurs stratégiques.

Au cours de la période de reporting, aucun cas de corruption n'a été constaté.

11.3

CODÉ ÉTHIQUE ET SIGNALEMENTS

GRI 2-23, 2-26, 2-27

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) est guidée par des principes éthiques fondamentaux, formalisés dans son Code éthique, qui définissent les valeurs de référence dans ses relations avec les employés, les clients, les fournisseurs et les parties prenantes, ainsi que les mécanismes dédiés aux signalements et aux réclamations.

ENGAGEMENTS ET POLITIQUES

GRI 2-23

Le Code éthique et la Politique intégrée de l'entreprise sont des documents approuvés par l'organe de gouvernance et constituent la base de l'activité d'Incas et de ses politiques en matière d'intégrité, de droits humains, de qualité, d'environnement, de sécurité, de responsabilité sociale, d'égalité des chances, de relations industrielles et de conformité réglementaire.

MÉCANISMES DE SIGNALEMENTS ET DE RÉCLAMATIONS

GRI 2-26

Un système de dénonciation est en place, permettant aux employés et aux parties prenantes externes de signaler, de manière anonyme et protégée, tout comportement illicite ou contraire à l'éthique. Tous les signalements sont traités par un organisme impartial, dans le respect de la confidentialité.

RÉPONSE AUX CAS DE NON-CONFORMITÉ

GRI 2-27

Au cours de l'année, **aucun signalement** ni aucun cas de non-conformité aux lois et règlements n'ont été enregistrés.

11.4

COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL

GRI 206

INiziative Conciarie ASSociate (Incas) s'engage à respecter les lois sur la concurrence loyale et à opérer sur le marché selon des principes de transparence et d'équité.

Comme le précise le Code éthique, la société respecte les principes et lois protégeant la concurrence dans les marchés où elle opère, et s'abstient de tout comportement susceptible de fausser la concurrence. La société condamne toute conduite visant à commettre des infractions et interdit expressément toute forme d'accord (qu'il s'agisse de personnes internes ou externes à l'entreprise) visant à poursuivre des objectifs illicites. Les destinataires sont donc tenus de se conformer à ces principes et, en cas de doute, de solliciter l'avis des services compétents de l'entreprise.

**ACTIONS EN JUSTICE POUR COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL,
PRATIQUES MONOPOLISTIQUES ET CONTRE LA LIBRE CONCURRENCE**

GRI 206

Au cours de la période de reporting, aucune action en justice n'a été intentée contre l'organisation pour comportement anticoncurrentiel.



OBJECTIFS FUTURS ET PLAN D'AMÉLIORATION

L'histoire d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'est toujours appuyée sur des valeurs solides, parmi lesquelles se distinguent la qualité des produits, le respect de l'environnement et une forte responsabilité sociale.

L'histoire d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'est toujours appuyée sur des valeurs solides, parmi lesquelles se distinguent la qualité des produits, le respect de l'environnement et une forte responsabilité sociale. Avec plus de 35 ans d'expérience, l'entreprise a su conjuguer le savoir-faire artisanal traditionnel et l'innovation technologique, développant un savoir-faire unique qui lui permet aujourd'hui de proposer des produits haut de gamme, tout en optimisant les ressources et en réduisant les impacts environnementaux.

Ce parcours de croissance est attesté par un vaste système de certifications, comprenant la norme ISO 9001 pour la qualité, la norme ISO 14001 et l'enregistrement EMAS pour l'environnement, la norme ISO 45001 pour la santé et sécurité au travail, la certification SA8000 pour la responsabilité sociale, ainsi que des reconnaissances spécifiques telles que la Leather40075 – Leather For Earth, la traçabilité ICEC (TS-SC410 et TS-PC412), et des certifications de produit biodégradable et Made in Italy.

Au cœur de l'action quotidienne d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) se trouvent des valeurs essentielles telles que la **concrétude, l'innovation enracinée dans la tradition, la recherche continue, la récupération et la valorisation des ressources, l'éco-compatibilité** et un engagement solide en faveur du développement durable. Dans un contexte concurrentiel de plus en plus exigeant, l'objectif est de maintenir une identité claire et distinctive, reconnue aussi bien au sein de l'organisation qu'auprès des parties prenantes externes.

Pour renforcer cette identité, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'engage à:

- Mettre en œuvre et maintenir à jour, en fonction de l'évolution du contexte et des attentes des parties prenantes, une gestion adéquate des risques et opportunités susceptibles d'influencer la conformité des produits et processus, la capacité de répondre aux besoins des parties prenantes et d'accroître la satisfaction des clients en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de responsabilité sociale;
- Assurer un suivi rigoureux de chaque étape de production afin de garantir que le produit final réponde à des normes qualitatives élevées et aux attentes des clients, dans le respect de la réglementation en vigueur;
- Respecter scrupuleusement les délais de livraison et les performances déclarées des produits, en faisant preuve de la plus grande flexibilité pour répondre à des demandes spécifiques et personnalisées;
- Collaborer de manière proactive aux initiatives et projets promus par les clients du marché du luxe afin de renforcer la fidélisation dans ce segment hautement compétitif;

- Garantir la transparence et la clarté dans la communication avec les clients et consommateurs, y compris les autorités de contrôle, concernant les aspects environnementaux des activités de l'entreprise et de ses produits, grâce à une Déclaration environnementale mise à jour annuellement et à des études de cycle de vie des produits (LCA);
- Respecter des principes de transparence, de loyauté et de bonne foi dans les relations avec les institutions, les clients, les fournisseurs, les concurrents et les associations professionnelles, en évitant toute pratique illicite telle que l'extorsion, la fraude, l'abus de fonction, la corruption, les favoritismes indus ou les comportements collusoires;
- Garantir le respect intégral de toutes les obligations légales, normatives et réglementaires applicables aux aspects environnementaux, sociaux, de santé et sécurité au travail, notamment le Statut des travailleurs et la Convention collective nationale de travail;
- Poursuivre un modèle de développement durable sur les plans économique, social et environnemental;
- Évaluer préalablement tout changement prévu dans les activités, produits ou processus de l'entreprise, en identifiant les risques et opportunités liés à la qualité, à l'environnement et aux aspects sociaux, de santé et de sécurité au travail;
- Respecter les principes de traçabilité des matières premières tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir transparence, qualité, visibilité, traçabilité et compétitivité des activités réalisées;
- Maintenir à jour et améliorer en continu les procédures opérationnelles du Système de gestion intégré, avec une attention particulière aux procédures d'urgence.

En regardant vers l'avenir, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) confirme sa volonté de maintenir une approche dynamique et responsable, capable d'anticiper les changements, de transformer les défis en opportunités et de continuer à créer de la valeur sur le long terme.

Le chemin entrepris ne constitue pas un point d'arrivée, mais une trajectoire évolutive qui s'enrichit d'année en année grâce à l'engagement collectif de toutes les personnes qui en font partie. Depuis 2023, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a décidé de rendre public son Rapport de durabilité, publié sur son site Web, renouvelant ainsi son engagement envers le développement durable et traçant une voie claire : améliorer et générer des impacts positifs pour l'environnement, la société et le territoire, avec transparence, détermination et vision.



INDICE DE CONTENU GRI

Statement of use	INcas a présenté les informations mentionnées dans cet index de contenus GRI pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024, en conformité avec les normes GRI.
GRI 1 used	GRI 1 : Foundation 2021

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions
GRI 2: General Disclosures 2021	2-1 Organizational details	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-2 Entities included in the organization's sustainability reporting	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-3 Reporting period, frequency and contact point	CHAP 3. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	
	2-4 Restatements of information	CHAP 3. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	
	2-5 External assurance	CHAP 3. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING	
	2-6 Activities, value chain and other business relationships	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-7 Employees	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-8 Workers who are not employees	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-9 Governance structure and composition	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-10 Nomination and selection of the highest governance body	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-11 Chair of the highest governance body	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-12 Role of the highest governance body in overseeing the management of impacts	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-13 Delegation of responsibility for managing impacts	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-14 Role of the highest governance body in sustainability reporting	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-15 Conflicts of interest	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-16 Communication of critical concerns	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-17 Collective knowledge of the highest governance body	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	
	2-18 Evaluation of the performance of the highest governance body	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE	

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
GRI 2: General Disclosures 2021	2-19 Remuneration policies		non déclaré	Confidentiality constraints
	2-20 Process to determine remuneration		non déclaré	Confidentiality constraints
	2-21 Annual total compensation ratio		non déclaré	Confidentiality constraints
	2-22 Statement on sustainable development strategy	CHAP 12. OBJECTIFS FUTURS ET PLAN D'AMÉLIORATION		
	2-23 Policy commitments	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	2-24 Embedding policy commitments	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	2-25 Processes to remediate negative impacts	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	2-26 Mechanisms for seeking advice and raising concerns	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	2-27 Compliance with laws and regulations	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	2-28 Membership associations	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE		
	2-29 Approach to stakeholder engagement	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
	2-30 Collective bargaining agreements	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE		
GRI 3: Material Topics 2021	3-1 Process to determine material topics	CHAP 3. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING; CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
	3-2 List of material topics	CHAP 3. MÉTHODOLOGIE DE REPORTING; CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
Governance				
<i>Modalités de gestion des impacts ESG</i>				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 204: Procurement Practices 2016	204-1 Proportion of spending on local suppliers	CHAP 2. PROFIL DE L'ENTREPRISE		
GRI 205: Anti-corruption 2016	205-1 Operations assessed for risks related to corruption	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	205-2 Communication and training about anti-corruption policies and procedures	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	205-3 Confirmed incidents of corruption and actions taken	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE	aucun épisode	
GRI 206: Anti-competitive Behavior 2016	206-1 Legal actions for anti-competitive behavior, anti-trust, and monopoly practices	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE	aucun épisode	

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
GRI 207: Tax 2019	207-1 Approach to tax		non déclaré	Confidentiality constraints
	207-2 Tax governance, control, and risk management		non déclaré	Confidentiality constraints
	207-3 Stakeholder engagement and management of concerns related to tax		non déclaré	Confidentiality constraints
	207-4 Country-by-country reporting		non déclaré	
GRI 308: Supplier Environmental Assessment 2016	308-1 New suppliers that were screened using environmental criteria	CHAP 9. RESPONSABILITÉ ENVERS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		
	308-2 Negative environmental impacts in the supply chain and actions taken		non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 418: Customer Privacy 2016	418-1 Substantiated complaints concerning breaches of customer privacy and losses of customer data		aucune violation privacy and losses of customer data de la confidentialité ni vol ou perte de données	
Économie				
<i>Innovation technologique</i>				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 301: Materials 2016	301-1 Materials used by weight or volume	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	301-2 Recycled input materials used	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	301-3 Reclaimed products and their packaging materials	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
GRI 417: Marketing and Labeling 2016	417-1 Requirements for product and service information and labeling		non déclaré	Information unavailable/incomplete
	417-2 Incidents of non-compliance concerning product and service information and labeling		non déclaré	Information unavailable/incomplete
	417-3 Incidents of non-compliance concerning marketing communications		non déclaré	Information unavailable/incomplete
<i>Qualité des produits et des services</i>				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ	non déclaré	Information unavailable/incomplete

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
GRI 201: Economic Performance 2016	201-1 Direct economic value generated and distributed	CHAP 6. ASPECT ÉCONOMIQUE	non rendicontato	Information unavailable/incomplete
	201-2 Financial implications and other risks and opportunities due to climate change	CHAP 6. ASPECT ÉCONOMIQUE	partiellement déclaré	Information unavailable/incomplete
	201-3 Defined benefit plan obligations and other retirement plans		non déclaré	Information unavailable/incomplete
	201-4 Financial assistance received from government	CHAP 6. ASPECT ÉCONOMIQUE		
GRI 202: Market Presence 2016	202-1 Ratios of standard entry level wage by gender compared to local minimum wage		non déclaré	Information unavailable/incomplete
	202-2 Proportion of senior management hired from the local community		non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 203: Indirect Economic Impacts 2016	203-1 Infrastructure investments and services supported		non déclaré	Information unavailable/incomplete
	203-2 Significant indirect economic impacts	CHAP 6. ASPECT ÉCONOMIQUE		
GRI 205: Anti-corruption 2016	205-1 Operations assessed for risks related to corruption	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	205-2 Communication and training about anti-corruption policies	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE		
	205-3 Confirmed incidents of corruption and actions taken	CHAP 11. GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE	aucun épisode	
Environnement				
<i>Matériaux : utilisation, recyclage et valorisation</i>				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 306: Waste 2020	306-1 Waste generation and significant waste-related impacts	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	306-2 Management of significant waste-related impacts	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	306-3 Waste generated	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	306-4 Waste diverted from disposal	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	partiellement déclaré	Information unavailable/incomplete
	306-5 Waste directed to disposal	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
Environnement				
Utilisation de sources renouvelables et efficacité énergétique				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 302: Energy 2016	302-1 Energy consumption within the organization	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	302-2 Energy consumption outside of the organization	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	302-3 Energy intensity	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	302-4 Reduction of energy consumption	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	non déclaré	Information unavailable/ incomplete
Consommation d'eau/Rejets				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 303: Water and Effluents 2018	303-1 Interactions with water as a shared resource	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	303-2 Management of water discharge-related impacts	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	partiellement déclaré	Information unavailable/ incomplete
	303-3 Water withdrawal	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	303-4 Water discharge	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	303-5 Water consumption	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
GRI 304: Biodiversity 2016	304-1 Operational sites owned, leased, managed in, or adjacent to, protected areas and areas of high biodiversity value outside protected areas		non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	304-2 Significant impacts of activities, products and services on biodiversity		non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	304-3 Habitats protected or restored		non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	304-4 IUCN Red List species and national conservation list species with habitats in areas affected by operations		non déclaré	Information unavailable/ incomplete

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
Environnement				
Émissions atmosphériques et changement climatique				
GRI 3: Material Topics 2021	3-3 Gestion des thèmes matériels	CHAP 4. ANALYSES DE MATÉRIALITÉ		
GRI 305: Emissions 2016	305-1 Direct (Scope 1) GHG emissions	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	305-2 Energy indirect (Scope 2) GHG emissions	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	305-3 Other indirect (Scope 3) GHG emissions	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	305-4 GHG emissions intensity	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	305-5 Reduction of GHG emissions	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	305-6 Emissions of ozone-depleting substances (ODS)	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
	305-7 Nitrogen oxides (NOx), sulfur oxides (SOx), and other significant air emissions	CHAP 7. ASPECT ENVIRONNEMENTAL		
Social				
Développement des ressources humaines, santé et bien-être des travailleurs et communauté				
GRI 401: Employment 2016	401-1 New employee hires and employee turnover	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	401-2 Benefits provided to full-time employees that are not provided to temporary or part-time employees		non déclaré	Information unavailable/ incomplete
	401-3 Parental leave	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
GRI 402: Labor/ Management Relations 2016	402-1 Minimum notice periods regarding operational changes		non déclaré	Information unavailable/ incomplete

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
Social				
Développement des ressources humaines, santé et bien-être des travailleurs et communauté				
GRI 403: Occupational Health and Safety 2018	403-1 Occupational health and safety management system	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-2 Hazard identification, risk assessment, and incident investigation	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-3 Occupational health services	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-4 Worker participation, consultation, and communication on occupational health and safety	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-5 Worker training on occupational health and safety	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-6 Promotion of worker health	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-7 Prevention and mitigation of occupational health and safety impacts directly linked by business relationships	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-8 Workers covered by an occupational health and safety management system	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-9 Work-related injuries	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	403-10 Work-related ill health	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
GRI 404: Training and Education 2016	404-1 Average hours of training per year per employee	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	404-2 Programs for upgrading employee skills and transition assistance programs	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	404-3 Percentage of employees receiving regular performance and career development reviews	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
GRI 405: Diversity and Equal Opportunity 2016	405-1 Diversity of governance bodies and employees	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	405-2 Ratio of basic salary and remuneration of women to men	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
GRI 406: Non-discrimination 2016	406-1 Incidents of discrimination and corrective actions taken	CHAP 8. ASPECT SOCIAL	aucun épisode	
GRI 407: Freedom of Association and Collective Bargaining 2016	407-1 Operations and suppliers in which the right to freedom of association and collective bargaining may be at risk	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
GRI 408: Child Labor 2016	408-1 Operations and suppliers at significant risk for incidents of child labor	CHAP 8. ASPECT SOCIAL	non déclaré	Information unavailable/incomplete

GRI Standard/Other Source	Disclosure	Emplacement	Omissions	
Social				
Développement des ressources humaines, santé et bien-être des travailleurs et communauté				
GRI 409: Forced or Compulsory Labor 2016	409-1 Operations and suppliers at significant risk for incidents of forced or compulsory labor	CHAP 8. ASPECT SOCIAL	non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 410: Security Practices 2016	410-1 Security personnel trained in human rights policies or procedures	CHAP 8. ASPECT SOCIAL	non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 411: Rights of Indigenous Peoples 2016	411-1 Incidents of violations involving rights of indigenous peoples		aucune violation	
GRI 413: Local Communities 2016	413-1 Operations with local community engagement, impact assessments, and development programs	CHAP 10. COMMUNAUTÉ ET TERRITOIRE		
	413-2 Operations with significant actual and potential negative impacts on local communities		non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 414: Supplier Social Assessment 2016	414-1 New suppliers that were screened using social criteria	CHAP 9. RESPONSABILITÉ ENVERS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		
	414-2 Negative social impacts in the supply chain and actions taken	CHAP 9. RESPONSABILITÉ ENVERS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT		
GRI 415: Public Policy 2016	415-1 Political contributions		non déclaré	Information unavailable/incomplete
GRI 416: Customer Health and Safety 2016	416-1 Assessment of the health and safety impacts of product and service categories	CHAP 8. ASPECT SOCIAL		
	416-2 Incidents of non-compliance concerning the health and safety impacts of products and services	CHAP 8. ASPECT SOCIAL	aucune violation de la confidentialité ni vol ou perte de données	





ANNEXES



14.1

CERTIFICATIONS

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) détient des certifications volontaires attestant du respect de normes internationales dans les domaines environnemental, social et de la qualité. Ces certifications renforcent l'engagement de l'organisation en faveur de la durabilité et de la transparence.

Elles font l'objet de vérifications périodiques par des organismes accrédités et appuient les déclarations fournies dans le présent rapport.

INiziative Conciarie ASsociate (Incas) adopte une approche intégrée de la gestion de la qualité, de l'environnement, de la sécurité et de la responsabilité sociale, comme en témoignent les nombreuses certifications obtenues. Ces certifications illustrent l'engagement constant de l'organisation à garantir des normes d'exploitation élevées et à promouvoir une culture d'entreprise axée sur la durabilité, la légalité et l'amélioration continue.

L'engagement d'INiziative Conciarie ASsociate (Incas) envers la qualité, la durabilité environnementale, la responsabilité sociale ainsi que la santé et la sécurité au travail est depuis toujours démontré par un système structuré de certifications obtenues au fil du temps qui représentent une valeur distinctive et un gage de confiance reconnu par les clients, les parties prenantes et les institutions. Depuis l'an 2000, l'entreprise a entrepris un parcours structuré de qualification volontaire grâce à la certification de son système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001. À celle-ci se sont ajoutées, au fil des années, de nombreuses certifications de processus et de produit attestant du respect de normes internationales, de l'adoption de pratiques de production à faible impact environnemental et d'une attention constante aux aspects éthiques et sociaux et à la traçabilité de la filière.

Un rôle central est occupé par les certifications environnementales, parmi lesquelles la norme ISO 14001, obtenue en 2006, et le prestigieux enregistrement EMAS, obtenu en 2007, un jalon atteint par très peu d'entreprises du secteur du cuir en Europe, qui impose la publication annuelle d'une Déclaration environnementale validée. Ces instruments de gestion sont intégrés au système organisationnel de l'entreprise et constituent la base des politiques d'amélioration continue qui concernent l'ensemble du cycle de production.

Depuis 2016, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) est également certifiée selon le protocole du Leather Working Group (LWG), avec le niveau maximal de notation « Gold Rated », démontrant ainsi son engagement pour la réduction des impacts environnementaux et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement. À cela s'ajoute la certification de processus LEATHER40075, développée en interne pour garantir le traitement de cuirs à cycle complet avec tannage organique sans métaux, et reconnue par la certification ICEC spécifique.

La traçabilité est un autre aspect clé pour INiziative Conciarie ASsociate (Incas), qui a obtenu les certifications ICEC TS SC410 et ICEC TS PC412 relatives à la traçabilité des approvisionnements et à la conformité tout au long de la chaîne de production. Ces attestations garantissent que toutes les étapes de transformation du cuir, du brut au produit fini, respectent des critères rigoureux de qualité, de transparence et de traçabilité.

En matière de certifications produit, l'entreprise dispose d'attestations sur certains articles phares, comme les lignes « Parma » et « Parma Doc », ainsi que sur la production de cuirs à faible impact environnemental (certification UNI 11427 « Ecoleather ») et de cuirs biodégradables selon la norme ISO 20136. Ces certifications constituent le fruit d'un parcours d'innovation technico-scientifique visant la réalisation de matériaux performants et durables, en adéquation avec les attentes du marché du luxe.

Du point de vue de la responsabilité sociale, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) s'est dotée d'un système de gestion conforme à la norme SA8000, obtenant en 2023 la certification correspondante délivrée par RINA, couronnant ainsi un engagement déjà initié en 2011 avec l'attestation du Code de conduite UNIC. Ce système garantit le respect des droits humains et des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur et contribue à assurer des conditions de travail dignes et sûres.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, INiziative Conciarie ASsociate (Incas) a progressivement structuré son approche, en partant de l'adoption des lignes directrices UNI-INAIL en 2013, pour obtenir en 2021 la certification ISO 45001. De plus, l'entreprise a été parmi les premières à obtenir, en 2020, la certification ICEC TS422 pour la gestion de l'urgence COVID-19, démontrant encore une fois sa capacité à répondre de manière rapide et responsable aux nouveaux défis.

Le tableau est complété par la réussite de l'audit ECO₂L (Energy Controlled Leather) et la reconnaissance Supplier to Zero (Niveau 1 – Foundational), indicateurs internationaux de performance environnementale et de transparence de la chaîne d'approvisionnement.

Toutes les certifications décrites ci-dessus constituent un patrimoine de valeurs qui se reflète dans les politiques de l'entreprise, ses procédures opérationnelles, ses comportements quotidiens et ses produits finis, représentant un engagement concret vers l'amélioration continue, l'innovation durable et la création de valeur partagée avec toutes les parties prenantes.

Vous trouverez ci-après la liste des certifications dont l'entreprise dispose actuellement, témoignant de l'attention portée à l'éthique, à la légalité, à la durabilité et à la responsabilité sociale.



Système de gestion de la qualité
UNI EN ISO 9001:2015
CERT-086-2000-QMS-ICEC



Système de gestion
environnementale
UNI EN ISO 14001:2015
CERT-048-2006-EMA-ICEC



Système de gestion
environnementale
EMAS IT-000648



Leather Working Group
LWG GOLD RATED
CON039



Traçabilité des matières premières
ICEC TS-SC410
Nr. Cert 069A - 2021 Traceability



Traçabilité des matières premières
ICEC TS-SC410
Nr. Cert 041B - 2022 Traceability



Durabilité
ICEC SUSTAINABILITY
CERT-001-2014-SUSTAINABILITY



Système de gestion de la santé et de
la sécurité au travail
UNI EN ISO 45001:2018
CERT-022-2021-HSMS-ICEC



Certification du produit
UNI 11427 pour cuirs et peaux à
faible impact environnemental
Nr. Cert - 018 - 2023 - ECOP - ICEC



Durabilité
Supplier to Zero
Level 1 on 07.10.2024
Nr. Cert: 7596-5088-7EA



Code de conduite
UNIC SOCIAL ACCOUNTABILITY
ATTESTATO ICE N° 002



Certification du produit
APPELLATION D'ORIGINE
(Leather from Italy, 100% Leather from Italy)
CERT-018-2008-MDO-ICEC



Certification du produit
"PARMA-PARMA DOC"
CERT-051-2007-PDT-ICEC



Certification du processus
LEATHER 40075
CERT-001-2007-PCS-ICEC

"RECUPERIAMO LE
NOSTRE PELLI DALLA
FILIERA
ALIMENTARE"

Revendication éthique
ICEC TS733
CERT-005-2021-LEATHER CLAIM



Énergie CERTIFIÉ
GREEN ENERGY



Responsabilité sociale d'entreprise
SA 8000
Nr. SA - 2303



Énergie
ECOL Energy
Controlled Leather
BH002

Risk Analysis
ANIMAL
WELFARE

Risk Analysis ANIMAL WELFARE
Analyzed data referred to TS410
renewal audit

DÉCLARATION D'ASSURANCE INDÉPENDANTE



Déclaration d'assurance indépendante

SGS Italia S.p.A. a été mandatée par la direction de Conceria INCAS S.p.A. (ci-après dénommée également « l'Organisation » ou « INCAS ») pour réaliser un audit sur son Rapport sur le développement durable pour la période 2024 eu égard aux « Normes de reporting sur le développement durable de la Global Reporting Initiative » définies en 2021 par la GRI - Global Reporting Initiative (ci-après dénommées « les Normes GRI »).

Notre responsabilité dans l'exécution du travail qui nous a été confié, conformément aux conditions convenues avec l'Organisation, s'applique exclusivement envers la direction de INCAS.

Cette déclaration d'assurance indépendante est destinée uniquement aux parties prenantes de INCAS et n'est pas destinée à être utilisée et ne doit pas être utilisée par d'autres que ces parties prenantes.

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS POUR LE RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La responsabilité de la rédaction du Rapport sur le développement durable en référence aux lignes directrices des « Normes GRI 2021 » incombe aux administrateurs de INCAS, de même que la définition des objectifs relatifs aux performances en matière de développement durable et l'établissement de compte-rendus sur les résultats obtenus.

Il incombe également aux administrateurs de INCAS d'identifier les parties prenantes et les aspects importants à signaler, ainsi que de mettre en œuvre et de maintenir des processus de gestion et de contrôle interne adéquats en ce qui concerne les données et les informations présentées dans le Rapport sur le développement durable.

INDÉPENDANCE DU VÉRIFICATEUR ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

SGS Italia S.p.A. déclare son indépendance vis-à-vis de INCAS et estime qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts avec l'Organisation, ses filiales et les Parties intéressées.

SGS Italia S.p.A. maintient un système de contrôle de la qualité qui comprend des directives et des procédures documentées sur le respect des principes éthiques et professionnels.

RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR

La responsabilité de SGS Italia S.p.A. est d'exprimer une conclusion sur la fiabilité et l'exactitude des informations, des données et des affirmations contenues dans le Rapport sur le développement durable 2024 et d'évaluer sa conformité aux exigences de référence, dans le cadre de l'objectif de l'audit décrit ci-dessous, dans l'intention d'informer toutes les Parties intéressées.

L'audit a compris les activités suivantes, conformément à ce qui avait été convenu avec INCAS :

- Analyse, selon une mission d'assurance limitée, des activités et des données liées au développement durable, pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, comme indiqué dans le Rapport sur le développement durable ;
- Évaluation des principes de reporting mentionnés dans les **normes GRI 2021**, selon l'option « en conformité ».

Les travaux ont été effectués conformément aux critères définis dans la « Norme internationale sur la mission d'assurance 3000 (révisée) - Missions d'assurance autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques » (ISAE 3000), publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance, pour les missions consistant en un examen limité. Cette norme exige le respect des principes éthiques applicables, y compris ceux en matière d'indépendance, ainsi que la planification et la conduite des travaux afin d'obtenir la garantie limitée que le Rapport est exempt d'erreurs significatives.

SGS Italia S.p.A.

Via Caldera, 21, 20153 Milan (MI) - Italy - t +39 02 73931 f +39 02 70124630 e sgs.italy@sgs.com www.sgs.com
Membres du groupe SGS (Société Générale de Surveillance) - Siège social Milan Via Caldera, 21 - Capital social € 2,500,000
© V. Identifiant fiscal n° d'enregistrement Registre des Sociétés de Milan 04112680378 - N° de TVA 11370520154 - Code Mec. n° M2229913 - Société unipersonnelle dont la gestion et la coordination sont assurées par SGS European Subholding BV



MÉTHODOLOGIE DE VÉRIFICATION

L'audit a consisté en l'évaluation de la conformité avec les principes de définition du contenu et de la qualité du Rapport, selon les « Normes GRI 2021 », qui sont résumés ci-dessous :

- l'analyse, par le biais d'entretiens, du système de gouvernance et du processus de gestion des questions de développement durable inhérentes à la stratégie et aux opérations de l'entreprise ;
- l'analyse du processus de définition des questions pertinentes présentées dans le rapport sur le développement durable en ce qui concerne les méthodes d'analyse et de compréhension du contexte de référence, l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des impacts réels et potentiels, ainsi que la validation interne des résultats du processus ;
- analyse de la conformité et de la cohérence interne des informations qualitatives présentées dans le Rapport et analyse des modalités de fonctionnement des processus qui sous-tendent la production, l'enregistrement et la gestion des données quantitatives incluses dans le Rapport. En particulier, ont été réalisées :
 - des entretiens avec des représentants de la société INCAS impliqués dans la gestion opérationnelle des aspects mentionnés dans le document, afin de recueillir des informations sur le système d'information, de comptabilité et de reporting mis en place pour l'établissement du Rapport, ainsi que sur les processus et les procédures de contrôle interne qui soutiennent la collecte, l'agrégation, le traitement et la transmission des données et des informations à la fonction responsable de l'établissement du Rapport ;
 - une analyse par sondage des documents justificatifs afin d'obtenir des preuves des processus en place, de leur adéquation et du fonctionnement du système de contrôle interne pour le traitement correct des données et des informations, en relation avec les objectifs décrits dans le Rapport.

L'équipe d'audit a été choisie sur la base des compétences techniques, de l'expérience et de la qualification de chacun de ses membres, en fonction des différentes dimensions évaluées.

Les activités d'audit ont été menées en juillet 2024 à distance, impliquant les différentes fonctions corporate de l'organisation afin de vérifier la fiabilité du processus de collecte et de consolidation des données.

LIMITES

Les informations et données économiques et financières indiquées aux comptes annuels de l'exercice, incluses dans le Rapport sur le développement durable, ainsi que la méthodologie adoptée pour calculer la valeur du salaire vital, n'ont pas été vérifiées par SGS.

CONCLUSIONS

Sur la base des travaux effectués, aucun élément n'a été porté à l'attention de SGS Italia S.p.A. suggérant que le rapport de durabilité 2024 de INCAS n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, en référence aux Normes GRI.

Milan, le 01.09.2025

SGS Italia S.p.A.

Marina Piloni
Business Assurance
Sales Manager

Ludovica Maveri
Business Assurance
Team Leader

Ludovica Maveri

Nous espérons que la lecture de notre deuxième Rapport de durabilité vous a été agréable et que vous y avez trouvé des réponses à vos questions et curiosités. Nous serions heureux de connaître votre avis.

Si vous souhaitez partager vos impressions avec nous ou obtenir de plus amples informations sur ce rapport et sur nos actions en faveur de la durabilité, n'hésitez pas à nous contacter:

sostenibilita@iniziativaconciarieassociata.it

REPORTING RAPPORT DE DURABILITÉ : INCAS S.p.A. avec la collaboration de DELTA Consulting S.r.l., QU-ESAR Consult S.r.l.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES: Additive

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE : Additive

INIZIATIVE
CONCIARIE
ASSOCIATE

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

FREE LIFE CENTO

PAPIER RECYCLÉ DE HAUTE QUALITÉ, PRODUIT À 100 % À PARTIR DE FIBRES RECYCLÉES CERTIFIÉES FSC.